



COMMISSION DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE COMIFAC

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'EXPLOITATION CERTIFIÉE DES FORÊTS PHASE II (PPECF II)

BMZ 2015 68 203



30 octobre 2020

6^{ème} rapport semestriel

Avril - septembre 2020

Un projet cofinancé par
la République Fédérale
d'Allemagne au travers
de la KfW
Entwicklungsbank



Ce rapport a été préparé par :

- Romain LORENT, chef d'équipe
- Nicolas PERTHUISOT, expert en certification forestière
- Eric DASSIE, expert en suivi & évaluation et communication

- Michel MIDRÉ (Backstopping ECO Consult)
- Jean-Paul GRANDJEAN (Backstopping Oréade-Brèche)

Pour
Le Secrétariat exécutif de la COMIFAC
Yaoundé, Cameroun
et
La Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)
Francfort, Allemagne et
Yaoundé, Cameroun

Contact :

Romain LORENT

Coordinateur du Programme « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »

Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)

Téléphone : + 237 6 70 66 85 16

Email : romain.lorent@eco-consult.com

Skype : romain_lorent

Site web: www.ppecf-comifac.com

Les services de consultant sont apportés par :

Chef de file :

ECO Consult Sepp &
Busacker
Partnerschaft
Hersfelder Straße 17
36280 Oberaula, Allemagne
Tél. : +49 (0) 66 28 83 73
Fax : +49 (0) 66 28 80 16



en association avec :

Oréade Brèche
70, Rue de l'Église
67130 Schirmeck,
France
Tél. : +33 (0) 3 88 49
64 35
Fax : +33 (0) 3 88 49
66 24



Table des matières

1. BRÈVE DESCRIPTION / RÉSUMÉ DU PROGRAMME	6
2. POSITION DU PPECF DANS L'APPUI À LA GESTION DURABLE DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE	7
2.1 INTÉGRATION ACTUALISÉE DU MODULE DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE/CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE	7
2.2 PROJETS/ ACTIVITÉS D'AUTRES BAILLEURS DANS LE DOMAINE D'INTERVENTION SPÉCIFIQUE DU MODULE	8
3. LES DÉVELOPPEMENTS DANS LE DOMAINE DE L'INTERVENTION (POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, ETC.)	8
4. LES OBJECTIFS DU PPECF	8
4.1 ÉVALUATIONS DES OBJECTIFS, DES GROUPES-CIBLES, DES HYPOTHÈSES D'IMPACT ET DES INDICATEURS (ACTUALISATION DU CADRE LOGIQUE) DU PPECF	8
4.2 MESURES/ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE PENDANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	9
4.2.1 AXE I : LES CONDITIONS CONCEPTUELLES ET INSTITUTIONNELLES POUR LA CERTIFICATION SONT MISES EN PLACE	10
4.2.2 AXE II : LA QUALITÉ DE L'EXPLOITATION INDUSTRIELLE EST AMÉLIORÉE	20
4.2.3 AXE III « LA COMMUNICATION »	67
5 SUIVI - ÉVALUATION	70
5.1 <i>Suivi-évaluation des interventions du programme</i>	70
5.2 <i>Suivi évaluation des indicateurs du programme</i>	72
5.3 <i>Résilience du Programme vis-à-vis de la pandémie au virus Covid-19</i>	74
6.TABLEAU DES ENGAGEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2020	75
7. NOUVELLES INTERVENTIONS À VENIR	82
8 RECOMMANDATIONS	82
9. RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE	84

Sigles et abréviations

ACV	Analyse du cycle de vie
AFD	Agence Française de Développement
APV	Accords de Partenariat Volontaires
ANO	Avis de non-objection
ATIBT	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
BMZ	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
CAFI	Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale
CDO	Comité de Décision et d'Orientation
CEFDHAC	La Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CgP	Cellule de gestion du PPECF
CIFOR	Centre International de Recherches sur les Forêts
COC	Chain of Custody
CLIP	Consentement Libre Préalablement Informé
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
Cnn	Contrat n° nn
CW	Control Wood
CTWPDA	China Timber & Wood Products Distribution Association
DNO	Demande de non objection (KfW ou COMIFAC) portant sur un ANO
DREIC	Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération
EFI	Exploitation à Faible Impact
EFIR	Exploitation forestière à impact réduit
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade
FSC	Forest Stewardship Council
FSC-CW	FSC-Controlled Wood
FSC-FM	FSC-Forest management
GFBC	Groupement de la Filière Bois du Cameroun
GGSC	Global Green Supply Chain
GIE	Groupement d'intérêt économique
HVC	Haute Valeur de Conservation
IFL	Intact Forest Landscapes (Paysages forestiers intacts)

ISEAL	International Social and Environmental Accreditation and Labelling Alliance (UK)
ITTO	International Tropical Timber Organization
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
LKTS	Lesser Know Timber Species
LS	LegalSource (Nepcon)
MGR	Malaysian Grading Rules
OC	Organisme de certification (Bureau Veritas, Control Union, Nepcon)
ODD	Objectif de développement durable des Nations Unies
OLB	Origine de Légalité des Bois
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAFC	Pan African Forest Certification
PCI	Principes, Critères et Indicateurs
PPECF	Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts
PIPC	Permanent Indigenous Peoples' Committee (FSC)
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
QHSE	Qualité Hygiène Sécurité Environnement
RCA	République Centre Africaine
RBUE	Règlement Bois de l'Union Européenne
RDC	République Démocratique du Congo
SE COMIFAC	Secrétaire exécutif de la COMIFAC
SDR	Système de diligence raisonnée
TDR	Termes De Références
TLV	Timber Legality Verification (Control Union)
TUNAC	Tunisian Accreditation Council / Conseil Tunisien d'accréditation
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
UFIGA	Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes.
VLC	Verification of Legal Compliance
WCS	Wildlife Conservation Society

1. Brève description / résumé du Programme

Le Programme de promotion de l'exploitation certifiée dans le bassin du Congo (PPECF) de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), financé par la KfW¹, s'appuie historiquement sur une dynamique de la certification forestière, initiée, au début des années 2000, par un groupe d'entreprises confrontées à la menace d'un boycott généralisé des bois tropicaux sur le marché européen.

Cette motivation a longtemps expliqué une perception de la certification assez réductrice : les concessionnaires la considérant jusqu'il y a peu, plus comme un instrument de protection à l'égard des médias que comme un outil de management pour l'entreprise.

Mais aujourd'hui, sous l'effet conjugué de plusieurs événements (mise en place du RBUE en mars 2013, nouveau code forestier au Congo et la nouvelle loi de finance au Gabon) et du retour d'expérience plus largement partagé de l'impact positif de la certification sur le management des entreprises, ces dernières sont de plus en plus nombreuses à vouloir obtenir au moins un certificat qualifié de légalité (OLB, LS, TLV). Ainsi, l'objectif de la phase II et III du Programme, d'atteindre ou de dépasser les 10 millions d'hectares certifiés « légaux » à fin 2022, sans régression significative des superficies certifiées FSC-FM sera probablement réalisé.

Le tableau ci-dessous présente les résultats attendus en relation avec objectif pour lequel, la KfW et la COMIFAC signeront une nouvelle convention de financement (n° 2018 67 845) de 10 millions d'euros, le 20 octobre prochain.

Nouveau cadre logique du PPECF jusqu'à fin 2023

Promotion de l'exploitation certifiée des forêts PPECF II et III N°: 2015 68 203 et 2018 67 845

	Indicateurs
Objectif La gestion industrielle des forêts dans le Bassin du Congo s'exerce selon les principes de la certification de légalité ou de bonne gestion forestière	Les superficies certifiées selon FSC ou PEFC restent stables Valeur de base : 5,5 Mio. ha Valeur actuelle : 5,3 Mio. ha Valeur cible : 5,5 Mio. Ha
	Les superficies certifiées selon FSC-CW, OLB, VLC ou comparable augmentent jusqu'à mi 2023 par 3 Mio. ha. Valeur de base : 3,1 Mio. ha Valeur actuelle : 5,5 Mio. ha Valeur cible : 6,1 Mio. Ha
	50 % des entreprises avec légalité certifiée mettent en œuvre un plan d'action sociale jusqu'à mi 2023, accepté par la population riveraine. Valeur de base : 33 % Valeur actuelle : 31 % Valeur cible : 50%
	75 % des entreprises certifiées FSC ou PEFC réalisent jusqu'à mi 2023 un plan de gestion de faune.. Valeur de base : 33% Valeur actuelle : 50 % Valeur cible : 75%
	50 % des entreprises avec légalité certifiée mettent en œuvre un plan d'action de faune jusqu'à mi 2023. Valeur de base : 33% Valeur actuelle : 38%

¹ Conventions BMZ 2008 66 707, BMZ 2015 68 203, 2018 67 845

	<p>Valeur cible : 50%</p> <p>Réduction d'émission additionnelle annuelle de 90.000 to/CO₂ à partir de mi-2023</p> <p>Valeur de base : 0</p> <p>Valeur actuelle : 0</p> <p>Valeur cible : 90.000 to/CO₂</p>
<p><i>Outputs</i></p> <p>1. <i>Mise en place des conditions conceptuelles et institutionnelles propices à la certification</i></p>	<p>4 nouveaux standards pour FSC et PAFC seront élaborés, testés et validés jusqu'à fin 2023.</p> <p>Valeur de base : 1</p> <p>Valeur actuelle : 3</p> <p>Valeur cible : 4</p> <p>Au moins 75 personnes ressources seront formées jusqu'à mi-2023 dans les principes de certification (OLB, VLC, PAFC, FSC)</p> <p>Valeur de base : 0</p> <p>Valeur actuelle : 61</p> <p>Valeur cible : 75</p>
<p>2. <i>Amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle</i></p>	<p>Les Demandes d'Actions Correctives émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement et qui concernent des manquements aux procédures EFI représentent moins de 15% du nombre total de DACs jusqu'à mi-2023.</p> <p>Valeur de base : 13% (seulement PAFC/FSC)</p> <p>Valeur actuelle : 7 %</p> <p>Valeur cible : < 15 %</p> <p>Le modèle de mise en œuvre du programme de lutte et de prévention VIH-SIDA par le GFBC est reproduit chez un autre syndicat/représentation professionnelle dans le BC d'ici mi-2023.</p> <p>Valeur de base : seulement au Cameroun.</p> <p>Valeur actuelle : seulement au Cameroun</p> <p>Valeur cible : un autre pays</p> <p>D'ici à fin 2023, au moins 50% des concessions forestières certifiées (tous certificats confondus) mettent en œuvre un plan d'appui spécifique (et de qualité) en faveur des peuples autochtones</p> <p>Valeur de base : 44%</p> <p>Valeur actuelle : 44 %</p> <p>Valeur cible : 50 %</p>
<p>3. <i>Améliorer les connaissances et la perception de l'exploitation commerciale dans le Bassin du Congo</i></p>	<p>Une boîte à outil pour les mesures EFI est développée d'ici fin 2021 et tenue à jour régulièrement.</p> <p>Valeur de base=0</p> <p>Valeur actuelle : 0</p> <p>Valeur cible : 1</p> <p>L'ATIBT est appuyée dans la réalisation d'une campagne de marketing des bois africains certifiés FSC ou PEFC dans 2 pays Européen d'ici fin 2023</p> <p>Valeur de base : 1 (France)</p> <p>Valeur actuelle : 1</p> <p>Valeur cible : 2</p> <p>Des tests d'emploi seront réalisés pour au moins 5 essences moins connues et les résultats seront publiés jusqu'à 2023.</p> <p>Valeur de base : 6</p> <p>Valeur actuelle : 6</p> <p>Valeur cible : 11</p>

2. Position du PPECF dans l'appui à la gestion durable des forêts d'Afrique centrale

2.1 Intégration actualisée du module dans le programme de développement durable/cadre de référence stratégique

Le PPECF contribue activement à la composante « Gestion durable des forêts du bassin du Congo » du BMZ et initie des actions communes avec le programme Régional GIZ. Par ailleurs, le PPECF contribue à la mise en œuvre du plan de Convergence de la COMIFAC, notamment

dans l'Axe prioritaire d'intervention n°2 (Gestion et valorisation durable des ressources) et plus précisément l'Objectif opérationnel 2.2.3 (Renforcer la légalité et promouvoir la certification forestière).

2.2 Projets/ activités d'autres bailleurs dans le domaine d'intervention spécifique du module

Une convention de financement a été signée en février 2020 entre l'ATIBT et l'AFD pour la mise en œuvre du Projet d'appui au développement de la formation continue dans la filière forêt-bois en Afrique centrale (ADEFAC). D'un montant de 3 279 785 000 F CFA (5 M €), le projet vise l'amélioration de la qualification professionnelle des acteurs du secteur forêt et environnement en Afrique centrale, et dure 5 ans. Ce nouveau programme piloté par l'ATIBT est porteur de synergies avec le PPECF.

3. Les développements dans le domaine de l'intervention (politiques, économiques, sociaux, etc.)

Dans le cadre de l'accord APV-Flegt, l'Union européenne et le MINFOF continuent à négocier au Cameroun, la mise en conformité des entreprises exportatrices par un certificat de légalité APV-Flegt, lui-même ne pouvant être obtenu que par la reconnaissance d'un certificat de légalité privé vérifié tierce partie (OLB, LS, FSC). Au Congo, la Loi N° 33-2020 portant Code Forestier a été promulguée le 8 juillet 2020. Elle fait obligation aux entreprises forestières de « certifier la gestion de leurs concessions aménagées ainsi que la légalité des produits qui y sont exploités et transformés » (article 72).

Sur le plan réglementaire, au Gabon, la nouvelle loi de finances (Loi n°019/2020 du 17 juillet 2020 portant modification de certaines dispositions de la loi n°014/2019 du 22 janvier 2020 déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2020) modifie la taxe de superficie de manière avantageuse pour les concessionnaires détenteurs d'une certification à minima de Légalité, et idéalement de gestion durable.

Par ailleurs, la CEMAC envisage interdire les exportations des grumes et à lancer des zones économiques spécialisées dans la transformation du bois, à l'image de la Zone de Nkok, près de Libreville. En effet, la réunion des ministres en charge des Forêts, de l'Industrie et de l'Environnement des pays d'Afrique centrale, tenue par visioconférence le 18 septembre 2020, a validé la décision portant interdiction d'exporter le bois sous forme de grumes par tous les pays du Bassin du Congo à compter du 1er janvier 2022.

Enfin, il faut noter l'incidence grandissante des politiques de lutte contre le commerce du bois illégal (nouveau code forestier en Chine, nouvelle loi de finances au Gabon, stratégie de lutte contre la déforestation importée en France [SDNI], renforcement des contrôles du RBUE etc.) qui jour après jour, réduisent l'espace du commerce illégal du bois.

4. Les objectifs du PPECF

4.1 Évaluations des objectifs, des groupes-cibles, des hypothèses d'impact et des indicateurs (actualisation du cadre logique) du PPECF

Depuis septembre 2017, le PPECF a priorisé les objectifs suivants :

- mettre en place des actions et des outils opérationnels au sein des entreprises à travers une démarche d'accompagnement technique sur le long terme, à travers notamment les actions de coaching d'entreprises ;
- ouvrir l'offre de certification en proposant des appuis à la fois sur les certificats de gestion durable (FSC et PAFC) mais également les certificats de légalité ;
- s'adresser à des entreprises qui ont peu ou moins bénéficié des résultats du PPECF I en particulier les entreprises nationales (secteur Sud Congo, par exemple) et les entreprises à capitaux asiatiques ;
- accentuer les actions en lien direct avec les aspects sociaux internes (condition de vie, droit, santé, sécurité des travailleurs) et externes (développement local, prise en compte des peuples autochtones) qui sont généralement les points saillants des schémas de certification (légalité ou gestion durable) ;
- améliorer le monitoring écologique des concessions certifiées, notamment par la mise en place de plans de gestion et de protection de la faune ;
- soutenir le modèle « concession » sous gestion durable et le faire connaître dans l'aval de la filière jusqu'aux consommateurs finaux ;
- proposer des interventions innovantes, a finalité d'outils numériques (tutoriels, logiciels, guides) pour faciliter la gestion durable des concessions.

Pour éviter un risque de distorsion d'oubli ou de prédominance de l'un ou l'autre objectif, la CGP s'efforce d'adopter une proposition équilibrée (grille d'évaluation des requêtes) entre les points de vue des différents bénéficiaires : les entreprises, les populations riveraines, les peuples autochtones, la recherche forestière, les Administrations, etc, sans oublier les « sans voix » représentés par les nombreuses espèces animales et végétales qu'il est absolument urgent et nécessaire de protéger.

4.2 Mesures/activités mises en œuvre pendant la période de référence

Remarques liminaires :

Le lecteur des rapports semestriels du PPECF est invité à se rendre régulièrement sur le site web du Programme à l'url suivante :

http://www.ppecf-comifac.com/tableau_recapitulatif.html

où, il trouvera les termes de références et les rapports intermédiaires ou finaux des interventions classées suivant les principes du standard de certification FSC-FM.

Par ailleurs, ce rapport semestriel comporte une annexe qui présente l'appui donné par le PPECF aux entreprises confrontées à la pandémie du COVID 19.

Interventions en cours et en préparation

	Intervention en phase avec le chronogramme et ne rencontrant pas de difficultés majeures ou avancée significative d'une activité ou d'une thématique
	Intervention prenant un léger retard ou rencontrant une difficulté sans risques majeurs
	Intervention en retard ou rencontrant une difficulté importante
	Intervention en risque de non-exécution
	Intervention clôturée

....

4.2.1 AXE I : les conditions conceptuelles et institutionnelles pour la certification sont mises en place

Pour rappel, à l'issue des CDO tenus à Brazzaville, les 23 et 24 novembre 2017, et à Douala, les 19 et 20 Mars 2019, le tableau ci-dessous mentionne les interventions retenues sur la composante 1 du PPECF et leur budget indicatif alloué :

Codes Actions	Activités prévues dans la convention BMZ n°: 2015 68	Priorité	Interventions validées en CDO /Activités de la CgP	Réf. CDO	Montant prévu CDO (€)
Axe 1: Mise en place des conditions conceptuelles et institutionnelles propices à la certification					
1.1	Soutien à la certification de légalité vérifiée tierce partie (OLB, VLC)	1	Voir action 2.5.1: programme coaching PPECF II	6 ^{ème}	PM
			Appui au Bureau Veritas et à Rainforest Alliance pour la formation d'auditeurs	6 ^{ème}	PM
1.2	Soutien au développement du PE(A)FC en Afrique Centrale	1	Appui à une approche régionale PAFC	6 ^{ème}	400 000
1.3	Consolidation de la stratégie du FSC pour le bassin du Congo	1	Appui à la stratégie FSC® en Afrique centrale	6 ^{ème}	341 250
1.4	Directives régionales fiscalité incitative	1	Etude réduction de la fiscalité compensée	7 ^{ème}	50 000
Provisions pour appels à Projets				6 ^{ème}	PM
				Total Axe I-->	791 250

Indicateurs globaux :

I.1. les superficies certifiées selon FSC ou PEFC restent stables (T0= 5,5 Mio ha)

I.2. les superficies certifiées Légalité (FSC-CW, OLB, VLC ou comparable) augmentent de 3 Mio. Ha.

Actions réalisées ou en cours durant la période :

Ligne 1.1 : soutien à la certification de légalité vérifiée tierce partie

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C172	Tous	Caroline DUHESME	233	29/07/2019	30/07/2019	mois	28/09/19
Contribution PPECF € : 7.800			Budget total € : 7.800				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ réaliser une comparaison objective des différents systèmes de certification (référentiel / liste d'indicateurs, règles de fonctionnement du schéma, mécanismes internes aux organismes de certification, communication des audits) ; ▪ identifier des éventuels manques ou lacunes des trois référentiels, par rapport à une référence acceptable en termes de niveau de conformité légal minimum attendu sur la base d'une grille d'évaluation. Cette dernière a été construite au préalable sur la base des outils développés par PPECF (grille de diagnostic) complétée par des analyses des grilles de légalité APV FLEGT et sur une littérature élargie. 							

Dans le cadre de l'accord APV-Flegt, l'Union européenne et le MINFOF continuent à négocier la mise en conformité des entreprises exportatrices par un certificat de légalité APV-Flegt, lui-même ne pouvant être obtenu que par la reconnaissance d'un certificat de légalité privé vérifié tierce partie (OLB, LS, FSC)². Suite aux observations du MINFOF, l'UE est sur le point de faire une contreproposition à l'Administration.

² Disposition parfaitement prévue dans les accords de partenariats volontaires signés entre l'UE et quatre pays du bassin du Congo (Cameroun, Congo, RCA, RDC. Ce schéma pourrait satisfaire tous les acteurs du RBUE. En effet, un certificat de légalité APV-Flegt, lui-même obtenu exclusivement par la reconnaissance d'un certificat de légalité privé vérifié tierce partie (OLB, LS, FSC), permettrait, de façon indirecte, de donner aux certificats privés, une dimension « régaliennne » qui leur manque et être ainsi beaucoup mieux reconnus par les procédures de diligence raisonnée, voire annulant toute procédure de ce type.

Au Congo, la Loi N° 33-2020 portant Code Forestier a été promulguée le 8 juillet 2020. Elle fait obligation aux entreprises forestières de « certifier la gestion de leurs concessions aménagées ainsi que la légalité des produits qui y sont exploités et transformés » (article 72). Cette obligation devra être précisée dans un décret d'application, en liaison avec la mise d'un système national de certification forestière (article 70) et une autorisation de coupe annuelle, elle-même subordonnée à l'obtention préalable du certificat de légalité (article 130).

Au Gabon, la nouvelle loi de finances³ a modifié la taxe de superficie comme suit :

III. TAXES SPECIFIQUES

Chapitre 1 : Fiscalité forestière

Section 2 : Taxe de superficie

2) Tarifs de la taxe

« Article 318 nouveau : Le tarif de la taxe de superficie est fixé à :

- 300 FCFA pour les concessions certifiées FSC ou PAFC/PEFC ;
 - 600 FCFA pour les concessions certifiées légalité ;
 - 800 FCFA pour les concessions non-certifiées. ».
- (Le reste sans changement)

motivait un nouvel afflux d'entreprises, pour beaucoup à capitaux asiatiques, à s'inscrire dans le programme de coaching du PPECF.

Globalement, on observe que, dans le bassin du Congo, la perception de la certification, comme outil de gestion forestière, se renforce considérablement, tandis que la mise en œuvre des accords de partenariats APV-Flegt, dans la sous-région, ne connaît pas de grandes avancées.

Dans ce contexte favorable à la certification tierce partie, le PPECF a mandaté un consultant pour évaluer les standards de certification actuellement présents dans le bassin du Congo, afin de :

- s'assurer de leur valeur dans un processus de due diligence imposé par le RBUE ;
- fournir à la KfW l'assurance que les entreprises engagées dans la démarche de coaching et qui ont choisi un des systèmes de certification de légalité, peuvent attester d'un niveau plus étendu que la stricte légalité, c'est-à-dire allant au-delà du strict respect des codes forestiers et des obligations d'autres Administrations (Ministère de l'environnement, Ministère des finances, etc.) ;
- identifier des éventuels manques ou lacunes des trois référentiels utilisés et identifier les marges d'amélioration des systèmes.

Pour le système OLB (Bureau Veritas)

Le score général pondéré de 90 % est très satisfaisant. Ce système répond à une majorité des exigences souhaitées en termes de contenu du référentiel (92%), et de fonctionnement du système (92%). En termes de communication, il obtient le score de 87%.

Loi n°019/2020 du 17 juillet 2020 portant modification de certaines dispositions de la loi n°014/2019 du 22 janvier 2020 déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2020.....1

Les points forts du système sont :

- un objectif clair d'évaluer la légalité des opérations forestières ;
- un système de certification de performance de l'organisation et de la gestion forestière mise en œuvre par une entreprise, sur la base d'exigences liées aux activités forestières ;
- une grande expérience par son ancienneté (premier système de certification de légalité dans le bassin du Congo), et la plus large couverture sur le bassin du Congo (vraie connaissance du contexte) ;
- un référentiel éprouvé et complet, qui a été conçu en se basant sur les référentiels de gestion forestière internationalement reconnus ;
- un pool d'auditeurs expérimentés et des méthodes d'évaluation performantes ;
- un système qui fonctionne bien dans la pratique.

Pour le système TLV (Control Union)

Le score de son référentiel générique est de 65%, alors que le score du référentiel TLV Gabon est de 81%, ce qui signifie que la version adaptée au Gabon, est beaucoup plus consistante et couvre davantage d'exigences souhaitées que son générique.

Les points forts du système TLV sont :

- une certification en ligne avec les exigences institutionnelles en vigueur (RBUE) ;
- une certification combinée pour tout type d'opérateur qui combine trois certifications en une (SDR, FM et COC) ;
- une approche basée sur une évaluation de performance du niveau de légalité qui traduit une évaluation exhaustive des différents domaines réglementaires couverts par le référentiel ;
- un principe d'adaptation des exigences génériques au contexte national existant ;
- un référentiel qui, au Gabon, moyennant quelques ajustements, est construit de façon opérationnelle et semble robuste, notamment grâce la présence de vérificateurs supplémentaires et directives personnalisées qui permettent de guider les auditeurs et limiter les risques d'interprétation.

Pour le système LegalSource (Nepcon)

Le Score général pondéré est de 76%.

Les points forts du système LS sont :

- un système de certification qui s'inscrit dans les initiatives institutionnelles initiées depuis plusieurs années, tel que le RBUE en Europe et qui intègre au mieux, les mécanismes et concepts requis dans ces nouvelles réglementations (notamment le système de diligence raisonnée) ;
- une approche novatrice de la certification, différente des systèmes de certification forestiers habituels, basés sur une évaluation de performance du niveau légal. En effet, le système LS, basé sur l'approche diligence raisonnée, s'appuie sur une responsabilisation de l'entreprise et sa capacité à s'autoévaluer et évaluer ses propres risques d'illégalité (approvisionnement illégal, non-respect la réglementation), avec le choix assumé de ne pas garantir une évaluation exhaustive de la légalité ;
- un système dont la définition, les objectifs et le fonctionnement sont très bien définis et documentés, tant dans la description que dans les outils mis à disposition des entreprises et des parties prenantes ;
- un référentiel basé sur l'analyse de risque et une annexe spécifique aux activités forestière. Dans ce référentiel, certaines thématiques sont particulièrement bien traitées.

- des supports d'information et de communication très complets et accessibles (site web, data bases à jour, etc.).

Au terme de son étude, le consultant rappelle que :

- aucun de ces systèmes n'est couvert par un mécanisme d'accréditation, ce sont tous des systèmes dont les organismes de certification (OC) sont propriétaires. Il n'y a donc pas de vérification indépendante pouvant attester de la fiabilité, de la robustesse et de la répliquabilité de leurs systèmes de certification. Ceci peut représenter une faiblesse, cependant, une certaine légitimité des OC à mettre en œuvre de telles certifications existe du fait de leurs expériences et par leur acceptation par d'autres systèmes plus complets et robustes dans la même filière ;
- même si les systèmes ne permettent pas une garantie absolue d'une légalité totale et définitive des entreprises, ils permettent de limiter le risque d'illégalité stricte, et vont en général bien au-delà. L'obtention d'un des trois certificats, constitue en soi un élément tangible de confiance et un pas important pour les entreprises en matière d'organisation, d'engagement et de transparence ;
- obtenir une certification tierce partie de légalité représente un gage de sérieux et apporte une garantie qu'une entreprise s'est prêtée volontairement (ou conséquemment à des incitants fiscaux, voire une obligation dans de nouvelles législations) à l'exercice de l'audit indépendant, selon des critères d'évaluation connus et disponibles publiquement. Elle représente incontestablement une étape valorisable vers une certification de gestion durable ;
- quel que soit la précision des standards et du fonctionnement des systèmes, ce sont des systèmes qui reposent avant tout sur l'expérience et la compétence des auditeurs, et les systèmes auraient tous, à gagner à renforcer leur pool d'auditeurs (formation, etc.) afin de garantir une évaluation performante et répliquable. Le PPECF devrait apporter un soutien pour élever le niveau de qualité d'auditeurs intervenant dans le bassin du Congo.

Du point de vue du PPECF, trois actions sont à mener :

- communiquer officiellement l'étude aux trois OC et engager avec eux un processus de communication et de prise en compte des recommandations de l'étude ;
- considérer que notre meilleur résultat n'est pas forcément l'obtention de tel ou tel certificat mais bien le suivi par les référents de la mise en œuvre effective des plans d'actions issus des diagnostics ;
- s'adapter à la crise sanitaire, en formalisant des outils de dialogue à distance avec les entreprises sous coaching, pour assurer un suivi de qualité, des plans d'actions et des probables demandes d'actions correctives qui suivront les audits initiaux.

Audits versus COVID 19

Les processus d'audit FSC-FM de cette année, ont été particulièrement délicats puisqu'ils se sont réalisés en partie à distance, à travers des outils de dialogue virtuel. Ainsi, la CIB-Olam témoigne que ces audits se sont particulièrement appuyés sur la documentation, mais également à travers des interviews vidéo à distance, dans des conditions assez comparables aux audits présentiels. Par ailleurs, des directives ont été établies par FSC international pour conduire des audits à distance, en attendant que des audits in situ, puissent reprendre.

Ligne 1.2 : soutien au PAFC régional

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C128 & C142	Tous	PEFC Intl.	180	6/06/18	5/01/19	10 mois	Nov. 2019
Contribution PPECF € : 406350 (C128) & 96 450 (C142)			Budget total € : 471 067 (C128) & 96 450 (C142)				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Schéma de certification régional PAFC avec des versions en français et en anglais ; 				<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaissance du schéma régional PAFC avec son standard régional de gestion forestière et ses annexes nationales par le PEFC Council ; 			

Les actions menées entre début Juillet 2020 et fin Septembre 2020, présentées dans le tableau ci-après, démontrent que la feuille de route est globalement tenue.

En effet, la réalisation des activités de la phase 1 portant sur l'élaboration et l'adoption du schéma de certification PAFC BC est conforme au calendrier prévisionnel ainsi que la phase 2 portant sur l'opérationnalisation du schéma. Ainsi, à l'issue de l'atelier final de validation de la norme prévu les 26 et 27 octobre 2020, la norme sera transmise au conseil d'administration de l'ATIBT pour validation et ensuite, au PEFC international. Ce calendrier pourrait donc aboutir à une reconnaissance du PAFC BC avant la fin de l'année 2021.

Notons que :

- le PEFC Council va demander une extension du domaine géographique du système PAFC Gabon à la République du Congo et son intégration dans le schéma PAFC bassin du Congo ;
- en République Démocratique du Congo (RDC), de récentes discussions entre les entreprises IFCO et CFT avec l'ATIBT, obligent à convenir que le développement de la certification FSC-FM y sera très difficile au regard de la motion n° 65 portant sur les IFL. Pour ces entreprises, déjà certifiées légales, l'alternative serait de poursuivre leurs efforts de gestion durable, en s'alignant sur la norme PAFC bassin du Congo. A cet effet, le PPECF a demandé à la CEFDHAC-RDC de se rapprocher du PEFC Council et de l'ATIBT pour faciliter l'émergence d'une initiative nationale, socle indispensable au processus d'inclusion de la RDC au futur standard PAFC bassin du Congo.

Par ailleurs, il faut pour opérationnaliser le certificat PAFC bassin du Congo, que des OC soient, tout comme pour le certificat FSC-FM⁴, accrédités par un organisme habilité. A cet effet, le TUNAC⁵ a manifesté son intérêt à assurer ce rôle et le PPECF a réitéré sa disponibilité à appuyer le processus d'accréditation par cette organisation.

⁴ Rappelons que ce n'est pas l'organisation FSC elle-même qui délivre les certificats. Ce sont des organismes certificateurs indépendants qui effectuent les audits de gestion forestière et de chaîne de contrôle. Ainsi, avant d'être en mesure de délivrer des certificats en accord avec les référentiels FSC, les organismes certificateurs doivent d'abord obtenir leur accréditation FSC. Et pour y parvenir, ils doivent respecter les exigences d'accréditation FSC. Pour le FSC, c'est ASI (Accreditation Services International) qui est chargé de les accréditer, puis de surveiller les organismes certificateurs, par des audits annuels, y compris des audits de terrain.

⁵ Le Conseil National d'Accréditation TUNAC est un établissement public à caractère non administratif doté de l'autonomie morale et financière. Il a pour principale mission d'évaluer et accréditer les organismes d'évaluation de la conformité (laboratoires, organismes d'inspection et de certification) conformément aux normes nationales et internationales correspondantes. Le TUNAC est signataire, depuis 2008, des accords de reconnaissances mutuelles avec ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) et EA (European Cooperation for Accreditation) pour l'accréditation des laboratoires d'analyses, d'essais et d'étalonnage. Il est aussi signataire des accords de reconnaissances mutuelles avec IAF (International Accreditation des Forum) et EA pour l'accréditation des organismes de certification des Systèmes de Management de la qualité et de l'environnement.

Tableau : Soutien au PAFC Régional, développement des activités.

Tâches	Niveau de réalisation	Observations
Activité 1	80% en Septembre 2020	2 tâches sur 4 réalisées / tâche 3 en cours de finalisation
T.A.1.2 : Développement des procédures du schéma régional PAFC	Traduction des premiers drafts en anglais (langue de soumission des documents au PEFC)	En attente des réactions des PAFC nationaux (depuis Juillet 2020)
T.A.1.3 : Développement des normes régionales de gestion forestière	Préparation et tenue de la téléconférence avec le Forum pour pré validation des propositions de modifications issues de la consultation publique 2	Dans le but de faciliter les échanges, il a été convenu de procéder à la validation de certains points avant l'atelier
Activité 4	100% en Septembre 2020	Finalisée en Aout 2020
Tâche A.4.6 : Envoi des normes régionales PAFC BC issues de la CP2 aux participants du Forum	Les documents pré validés par le Forum ont été renvoyés aux participants au Forum pour préparer l'atelier final de validation de la norme de GDF PAFC BC	
Activité 6	25% en Septembre 2020	1,5 tâche sur 3 en cours de réalisation en Septembre contrairement à tâche sur 3 en Juin 2020 (à finaliser début Décembre 2020)
Tâches A.6.1 : Préparation de l'atelier régional d'approbation (atelier final de validation de la norme)	Préparation des aspects logistiques et techniques en vue de la tenue de l'atelier final	
Tâches A.6.2 : Tenue de l'atelier final d'approbation de la norme régionale PAFC BC	Décisions sur la forme de l'atelier	Atelier en visioconférence avec des groupes connectés par pays. L'obligation de tests « covid19 » à la sortie ont obligé certains membres du Forum à voyager à Brazzaville pour participer à l'atelier final. L'atelier se tiendra donc par visioconférence.
Activité 7	40% en Septembre	1 tâche sur 3 en cours de réalisation en Septembre
Tâches A.7.1 : Préparation et transmission du dossier de demande de reconnaissance au PEFC international	Les documents constitutifs du dossier de demande de reconnaissance sont en préparation et certains sont finalisés.	La planification situe la transmission du dossier à la mi-décembre 2020 pour un objectif de reconnaissance en 2021

Ligne 1.3 : soutien au bureau FSC Régional & motion n° 65 & n° 34

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C136	Tous	FSC Intl.	188	9/08/18	11/12/18	22 mois	Oct 2020
Contribution PPECF € : 349 958			Budget total € : 539 726				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finalisation des Normes Nationales FSC ; ▪ Mise en œuvre de la Motion 34 / 2017 ; ▪ Mise en œuvre de la Procédure FSC pour les Services Écosystémiques ; ▪ Etude en vue de rétributions aux forestiers responsables de finance carbone et PSE ; ▪ Campagnes de promotion auprès des décideurs européens ; ▪ Appui aux communautés locales et aux populations autochtones ▪ formation d'auditeurs régionaux. 							

Pour rappel, l'Intervention vise six objectifs spécifiques: (i) la contextualisation des normes nationales FSC et le renforcement de l'engagement des membres du FSC et d'autres acteurs sous régionaux dans les mécanismes décisionnels du FSC ; (ii) l'amélioration de l'adéquation entre l'offre et la demande en bois certifiés provenant d'Afrique Centrale ; (iii) la promotion de la diversité des essences exploitées ; (iv) le renforcement des capacités pour la protection des droits des peuples autochtones et les communautés locales et pour leur participation réelle à la gestion responsables des forêts, et enfin (vi) la formation des auditeurs potentiels, des membres des organisations de la sociétés et d'autres parties prenantes.

En outre, la seconde subvention au FSC [C136] intègre le nouvel objectif d'intégrer une attestation pour services écosystémiques rendus, délivrée à l'audit initial ou de surveillance FSC-FM. Le FSC cherche ainsi, à augmenter la valeur des forêts du bassin du Congo, en liaison avec une réflexion qui se fait jour autour d'une subvention internationale, au bénéfice des Etats forestiers du bassin du Congo.

Résultats atteints à fin octobre 2020 :

- les normes FSC pour la certification des forêts pour le Cameroun⁶ et la République du Congo⁷), incluant des indicateurs de gestion des Paysages Forestiers Intacts (IFL), ont été rendues publiques. Elles devraient entrer en vigueur le 29 décembre 2020 et le 6 janvier 2021 respectivement. A noter que ces deux documents renseignent de nouveaux indicateurs liés aux IFL, qui semblent dépasser très largement les seuils de viabilité économique présentés dans les conclusions de Form international de l'étude d'impact de la motion n° 65, transmise à l'ATIBT, courant le mois d'août⁸ ;
- dans le cadre de la motion 34/2017 le bureau Form International a remis son rapport (cf § < Incidence de la motion n° 65 « IFL »>);
- les lignes directrices pour l'identification, la gestion et le suivi des Hautes Valeurs de Conservation des forêts du bassin du Congo sont finalisées. Ce document sera intégré aux recommandations du GSRT-HVC bassin du Congo et présenté dans un atelier au niveau sous régional en Novembre 2020. Un accent a été mis sur la carte régionale des HVC-2 ;

⁶ Les documents de la norme en français et anglais sont sur le site FSC International aux liens ci-dessous :

<https://africa.fsc.org/fr-cd/actualits/standard-development-group-news/id/422>

<https://www.fsc.org/en/document-centre/documents/resource/464>

⁷ <https://www.fsc.org/en/document-centre/documents/resource/466>

⁸ Pour des raisons d'agenda, ces normes ont dû être adoptées avant d'avoir les résultats de la motion n° 34 (étude Form International). Il est déjà acté que cet indicateur sera révisé pour être ensuite intégré dans la nouvelle norme nationale des pays du bassin du Congo.

- un groupe de travail dénommé « LKTS Congo Basin » en abrégé LKTSCB a été constitué⁹. La première réunion du LKTSCB s'est tenue à Utrecht au Pays-Bas le 16 janvier 2019. Le groupe s'est donné pour mission d'introduire des LKTS dans les principaux marchés d'Europe occidentale : Pays-Bas, Belgique, France, Allemagne, Danemark, Italie et Royaume-Uni. Le groupe a sélectionné sept LKTS¹⁰ qui feront l'objet d'une analyse approfondie et d'une promotion sur les marchés européens ;
- ISEAL n'a pas validé la note conceptuelle relative à l'amélioration du CLIP qui en l'état, reste plus un outil d'information des populations riveraines qu'un moyen de s'assurer du consentement réel de ces dernières.

Incidence de la motion n° 65 « IFL »

Cette motion et son incidence sur l'exploitation forestière, inquiète toujours les concessionnaires du bassin du Congo. Pour preuve, l'extrait ci-dessous d'un courrier adressé au PPECF, le 18 mars 2020, par la société CFT qui avait sollicité le PPECF, pour l'accompagner vers un objectif de certification FSC-FM.

[Extrait du courrier]

Eu égard des exigences de système FSC sur les IFL, tenant compte de notre faible taux de concentration de concessions forestières, la CFT n'est pas capable de conserver 80% de l'ensemble de toutes ses concessions forestières. Sur ce, avec un grand regret qu'elle n'avancera plus avec le projet PPECF II pour le coaching et accompagnement à la certification FSC.

Ce texte fait écho à la recommandation du bureau Form International, le PPECF qui conclut dans son étude : « *il est donc attendu qu'un ajustement de la motion n° 65 puisse être proposé lors de la prochaine assemblée générale du FSC prévue en octobre prochain, afin de pouvoir accompagner quelques entreprises forestières du bassin du Congo, vers une certification FSC-FM.* ».

A cet effet, l'ATIBT a transmis au PPECF, un document intitulé « FSC-REP-GA2021-V1-0-FR » dans lequel, sont notamment, présentées deux motions n° 18 et n° 19 relatives à la motion n°65¹¹. La motion n° 19 est portée par l'ATIBT.

⁹ La version française de la plateforme LKTS est disponible depuis le dernier trimestre 2018 (<https://www.lesserknowntimberspecies.com/fr>).

¹⁰ OMVONG / EYOUM ; GOMBÉ ; MOVINGUI ; OZIGO ; OLON ; OKAN ; FRAKÉ / LIMBA ; LIMBALI ; KOSIPO

¹¹ Ces motions seront présentées à la prochaine assemblée générale du FSC, dans le courant de l'année 2021.

18/2020 Suppression de la motion 65 2014 et élaboration de mesures efficaces de protection des forêts

Acceptée par le Comité des motions
 Motion politique
 Thème: Paysages forestiers intacts

	Proposée par	Soutenue par	Soutenue par
Nom	Adriana Nozela Prado	Aluísio Patrocínio de Sousa	André Luiz Menezes Vianna
Organisation / particulier	Martins Agropecuária S.A	COOMFLONA - Cooperativa Mista da Flona do Tapajós	Instituto de Conservação e Desenvolvimento Sustentável do Amazonas
Chambre / sous-chambre	Économique / sud	Sociale / sud	Environnementale / sud

Motion Politique (texte de la motion / demande d'action à haut niveau) :

La motion 65/2014 doit être retirée, et parallèlement, des solutions régionales de gestion forestière destinées à protéger ces grandes régions forestières doivent être élaborées. Elles pourraient s'appuyer sur différents aspects du système FSC, à savoir :

19/2020 Respect de la loi (cadre législatif et réglementaire) tel que l'entend la motion 65 présentée en 2014

Acceptée par le Comité des motions
 Motion politique
 Thème: Paysages forestiers intacts

	Proposée par	Soutenue par	Soutenue par
Nom	Benoit Jobbe-Duval	Papy-Claude Bolaluembe Boliale	Léon Mebiame Evoung
Organisation / particulier	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux	M. Papy-Claude Bolaluembe Boliale	UTB.TP.BSP
Chambre / sous-chambre	Économique / nord	Environnementale / sud	Sociale / sud

Motion Politique (texte de la motion / demande d'action à haut niveau) :

La mise en œuvre de la Motion 65 nécessitera de tenir compte des stratégies nationales de préservation et de protection des ressources naturelles. Pour respecter ces motions, les entreprises certifiées par FSC ne doivent pas s'écarter du cadre réglementaire national (Respect du principe 1).

Il est donc nécessaire de compléter la liste des 9 recommandations figurant dans la Motion 65 avec la recommandation suivante :

« prendre en compte et respecter les stratégies et réglementations nationales de préservation et de protection des ressources naturelles, d'attribution et d'utilisation des terres. »

On notera que :

- les stratégies des deux motions sont très différentes, avec un risque de s'affaiblir mutuellement ;

- que ces deux motions ont été enregistrées par le FSC avant que le bureau Form International n'ait remis à l'ATIBT son rapport final sur l'impact de la motion n° 65 dont extrait ci-dessous, qui confirme la prédiction de la motion n°18.

Extrait de la motion n° 18

- Jusqu'à 5,5 millions d'hectares de forêts tropicales naturelles certifiées perdront leur certificat à cause de la Motion 65/2014 à court terme ou quitteront rapidement le système FSC car elles ne pourront plus assurer leur développement économique. La superficie de forêts naturelles certifiées diminuerait de 90 % dans le bassin du Congo et de 100 % dans la forêt amazonienne. Les participants à la réunion régionale organisée à Cancún en 2018 ont également estimé que dans l'ensemble de l'Amérique latine, les réglementations actuelles conduiraient à exclusion de la certification de la gestion forestière FSC des acteurs importants (opérations communautaires et petites opérations forestières) ;

Extrait (page 59) du rapport de Form International (août 2020)

The impact that Motion 65 in its original form has on forestry companies is a danger to the effective protection of intact forests at the landscape level in the Congo Basin. Currently certified companies with a large share of IFL in their management area, will see their productive area reduced and will opt out of FSC to continue their production. A loss of FSC certificates in the sub-region can only have a negative impact on the protection of IFLs and wildlife and on the image of FSC.

Achieving the goal of securing a greater proportion of the IFLs as protected area inside FSC concessions will require an increase in the FSC-certified area where responsible logging is disallowed. The area to be protected as per the original motion is too large would discourage uptake of FSC certification in other concessions containing much IFL. Combined with the risk that companies let go of their certificates, a net reduction in FSC area seems likely, leading to reduced rather than increased protection of IFL. For these reasons, the original motion is counter-productive.

4.2.2 AXE II : la qualité de l'exploitation industrielle est améliorée

A l'issue des CDO tenus à Brazzaville, les 23 et 24 novembre 2017, et à Douala les 19 et 20 mars 2019, le tableau ci-dessous mentionne les interventions retenues sur la composante 2 du PPECF et leur budget indicatif alloué :

Codes Actions	Activités prévues dans la convention BMZ n°: 2015 68 203	Priorité	Interventions validées en CDO /Activités de la CgP	Réf CDO	Montant prévu CDO (€)
Axe 2: Amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle					
2.1 Respect des lois					
2.1.1	La protection de la biodiversité (appui à la chaîne pénale) dans 3 pays	1	ALEFI au Gabon Etude sur l'impact du nouveau code forestier congolais, par ITO/CTWPD	6 ^{ème} 7 ^{ème}	Appel à projet 1 000 000
2.1.2	L'appui aux sociétés asiatiques établies au Congo et au Gabon (état des lieux approfondi)	2	Coaching PPECF; missions PPECF, marketing ATIBT	6 ^{ème}	PM
2.1.3	Appui à la bonne Gouvernance forestière	1	Appui au Think Tank dirigé par l'ATIBT	6 ^{ème}	PM
			P FLEGT-REDD	6 ^{ème}	877 500
			Guide "En route vers la certification..."	7 ^{ème}	450 000
2.2 Droits des travailleurs et conditions de travail					
2.2.2	Assainissement, planification des bases-vie	1	Voir action 2.5.1: programme coaching PPECF II (plans d'actions)	6 ^{ème}	PM
2.2.4	Lutte contre le VIH-SIDA (à l'échelle sous régionale)	1	Lutte contre le VIH SIDA	6 ^{ème}	116 562
2.3 Droits des peuples autochtones					
2.3.1c	Elaboration de plans d'appuis Peuples autochtones (15 entreprises)	1	Voir action 2.5.1: programme coaching PPECF II	6 ^{ème}	PM
2.4 Relations avec les communautés					
2.4.1a	Cartographie participative, enquêtes foncières (développement d'outils spécifiques)	1	Voir action 2.5.1: programme coaching PPECF II (plans d'actions)	6 ^{ème}	PM
2.4.3	Tests de 2 modèles pilotes agroforestiers en zone de développement communautaire	2	Mise en place d'une plateforme de courtage pour les frères communautaires	7 ^{ème}	150 000
2.5 bénéfices générés par la forêt					
2.5.1	Audits à blancs OLB /VLC ou FSC-FM et plans d'actions (25 audits+plans)	1	Voir action 2.5.1: programme coaching PPECF II (diagnostics + plans d'actions)	6 ^{ème}	PM
2.5.2	Coaching (15 entreprises)	1	Provisions pour Coaching	7 ^{ème}	2 000 000
2.5.3	Coaching de structures professionnelles (5) et industriels (2)	1	Stratégie collaborative avec le Programme FLEGT IP ATIBT	6 ^{ème}	PM
2.5.4	Formations EFI	1	Formations EFIR	6 ^{ème}	PM
			Appel à propositions EFIR	7 ^{ème}	300 000
2.5.5	Valorisation des déchets bois	3	Etude pour l'optimisation des rendements matières lors de l'exploitation forestière et de la transformation en	6 ^{ème}	PM
			Etude pour la production de charbon certifié « FSC 100 » chez CBG	6 ^{ème}	PM
			Appel à propositions pour la valorisation des déchets bois	7 ^{ème}	1 000 000
2.5.6	Recherche appliquée (appui aux activités de l'ATIBT, amélioration des normes nationales d'exploitation)	3	Projet EHPVal	6 ^{ème}	PM
			Etude bathymétrique sur la rivière Sangha	6 ^{ème}	PM
			De l'inventaire au Plan de Gestion de la Faune.	6 ^{ème}	PM
			Protocole de collaboration entre Nature+ et le PPECF	6 ^{ème}	PM
2.5.7a	Infrastructures sociales	2	Voir action 2.5.1: programme coaching PPECF II (plans d'actions)	6 ^{ème}	PM
2.6 Valeurs et impacts environnementaux					
2.6.1	Etude d'impacts environnemental et social	2	Impact de la certification sur la conservation de la faune	6 ^{ème}	PM
			Evaluation des services écosystémiques des forêts certifiées	7 ^{ème}	350 000
			Appui aux APDS et aux permis limitrophes (PEA 189, PEA 190...)	7 ^{ème}	300 000
2.6.2	Gestion des déchets	2	Amélioration des rendements matière par le classement des sciages	6 ^{ème}	PM
			Etude pour l'optimisation des rendements matières	6 ^{ème}	PM
2.7 Plan de gestion					
2.7.2	Algorithmes, solutions logicielles de gestion forestière	2	Upgrading du logiciel smart	6 ^{ème}	PM
			Logiciel de suivi de plans d'actions	6 ^{ème}	PM
2.7.3a	Développement d'une boîte à outils EFI	1	guide sylviculture	6 ^{ème}	PM
2.7.3b	Module de e-learning EFI	3	Protocole de collaboration entre Nature+ et le PPECF	6 ^{ème}	PM
2.7.4	La vulgarisation de savoirs en matière de gestion durable des forêts	2	Provision pour développement du E-learning	6 ^{ème}	PM
			Guide sylviculture	6 ^{ème}	PM
			Guide "En route vers la certification..."	7 ^{ème}	PM
			Guide sur les arbres d'Afrique centrale	7 ^{ème}	350 000

2.8	Suivi et évaluation				
2.8.1	Mise en place de systèmes de contrôle et d'évaluation, niveau terrain	1	Appui au PROGEPP et USLAB d'IFO	7 ^{ème}	PM
2.8.2	Développement d'outils de suivi et d'évaluation de l'atteinte des objectifs, niveau entreprise	1	Subvention logiciel PALL TRACKS et suivi de plans d'actions	7 ^{ème}	500 000
2.8.5b	Activités de surveillance et de monitoring - développements et tests d'outils dans les concessions	1	Intégration de l'imagerie drone dans la certification forestière des éco-systèmes tropicaux	8 ^{ème}	PM
2.8.5c	Développement de nouvelles approches en monitoring et gestion des activités illicites à partir de concours d'idées	1	Upgrading du logiciel smart	8 ^{ème}	PM
2.8.5d	Activités de surveillance - cofinancement d'outils	1	Intégration de l'imagerie drone dans la certification forestière	8 ^{ème}	PM
2.8.8	Appui à l'AGDRF, APDS et concessionnaires des PEA et monitoring	1	Appui aux APDS et aux permis limitrophes (PEA 189, PEA 190...)	7 ^{ème}	PM
2.9	Hautes valeurs de conservation				
2.9.1	Développement d'une boîte à outil HVC adaptée aux conditions de la forêt du BC	1	Voir action 1.2: soutien du PPECF à la stratégie FSC du bassin du Congo (GT HVC)	8 ^{ème}	PM
2.9.2a	Réalisation d'études et de plans de gestion HVC dans les concessions	1	Voir action 2.5.1: programme coaching PPECF II (plans d'actions)	8 ^{ème}	PM
2.9.2b	Formation des responsables faune à l'utilisation des boîtes à outils HVC	1	Voir action 1.2: soutien du PPECF à la stratégie FSC du bassin du Congo (GT HVC)	8 ^{ème}	PM
2.9.2c	Pour les concessions OLB, VLC et FSC-CW, développement et promotion d'un canevas de gestion de la faune	1	Impact de la certification sur la conservation de la faune	8 ^{ème}	PM
			De l'inventaire au Plan de Gestion de la Faune	8 ^{ème}	PM
			Services écosystémiques rendus par l'éléphant	7 ^{ème}	100 000
2.9.2d	Pour les concessions sur la trajectoire, ou déjà certifiées OLB, VLC et FSC-CW, appui à l'élaboration du plan de gestion de la faune dans 20 concessions	1	Voir action 2.5.1: programme coaching PPECF II (plans d'actions)	8 ^{ème}	PM
			Fonctionnement des PROGEPP et USLAB des sociétés CIB, IFO et Roupié Moka bi	8 ^{ème}	PM
			Lutte contre la criminalité faunique chez PW-CEB	8 ^{ème}	PM
2.9.3	Développement de stratégies alternatives de protection de la faune	3	De l'inventaire au Plan de Gestion de la Faune	8 ^{ème}	PM
2.9.5a	Campagnes de sensibilisation de riverains	1	Provision pour relance du cinéma numérique itinérant	8 ^{ème}	48 750
			Provision pour jeux éducatifs jeunesse	8 ^{ème}	78 000
Total Axe II ->					7 620 812

Indicateurs globaux (PPECF II) :

I.1. les superficies certifiées selon FSC ou PEFC restent stables (T0= 5,5 Mio ha).

I.2. les superficies certifiées Légimité (FSC-CW, OLB, VLC ou comparable) augmentent de 3 Mio. Ha.

I.6. Les Demandes d'Actions Correctives de procédures EFI, émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement représentent moins de 15% du nombre total de DACs.

I.8. au moins 50% des concessions forestières certifiées (tous certificats confondus) mettent en œuvre un plan d'appui spécifique (et de qualité) en faveur des Peuples autochtones.

I.9. au moins 50 % des entreprises certifiées suivant des standards de « Légimité » mettent en œuvre des actions sociales conformément aux exigences de la certification.

I.10. au moins 75 % des entreprises certifiées FSC ou PEFC/PAFC réalisent et mettent en œuvre de gestion de faune.

I.11. au moins 50 % des entreprises certifiées suivant des standards de « Légimité » mettent en œuvre un plan d'action de faune

Actions réalisées durant la période :

Ligne 2.1 : respect des lois

Action : respect des lois et criminalité faunique

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C123	Tous	Conservation Justice	167	9/10/17	5/12/17	40 mois	Mars 2021
Contribution PPECF € : 150. 000			Budget total € : 450. 000				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ collecte des informations dans la perspective de produire des preuves à l'encontre des exploitants forestiers illégaux, ▪ assiste technique aux autorités dans l'interpellation des exploitants illégaux et instruction en justice, ▪ aide au suivi des opérations, ▪ communication des informations sur ses opérations aux organes de presse, ▪ formations destinées autant aux forces de l'ordre, aux douanes, aux magistrats et aux Eaux et Forêts. 							

S'agissant de l'intervention « Appui à la lutte contre l'exploitation forestière illégale (ALEFI) au Gabon » (**C123**), les activités dans les communautés villageoises ont repris : sept missions mixtes avec l'Ong Brainforest (totalisant 52 jours) ont été organisées en trois mois, dans les provinces du Ngounié, la Nyanga, l'Ogooué-Ivindo et le Woleu-Ntem.

Ces missions ont permis d'informer les communautés sur la législation forestière, plus particulièrement sur leurs droits et devoirs et d'assurer le suivi des cahiers des charges contractuelles. En outre, elles ont permis de recenser des cas d'exploitation forestière illégale, notamment concernant le trafic de Kevazingo.

Ligne 2.1.3 : appui à la bonne Gouvernance forestière

Action 1- opérationnalisation des think tank de l'ATIBT

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C145	Tous	ATIBT	208	16/11/18	10/12/18	3 mois	Mars 2019
Contribution PPECF € : 25 000			Budget total € : 25 000				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ faire avancer les réflexions pour qu'elles débouchent rapidement sur des actions concrètes et pragmatiques ▪ Discussions sur chacun des principaux thèmes et ouverture vers d'autres ; ▪ élaborer un rapport de synthèse. 							

En raison de la pandémie du coronavirus COVID-19, le 3^{ème} think tank¹² prévu à Douala du 23 au 28 mars, a été reporté à une date ultérieure. On se rapportera à la note en bas de page, pour se rappeler des acquis des deux précédents think tank.

¹² Depuis le début des années 2010, on observe un ralentissement dans la dynamique de la certification, et un changement de mains de plusieurs concessions (entreprises européennes qui vendent leurs actifs à des entreprises asiatiques).

Il y avait donc nécessité d'engager une réflexion sur l'exploitation forestière en Afrique centrale, dans un objectif stratégique de maintien du modèle « concessions forestières », par un appui à la communication sur l'impact socio-environnemental de la certification, la promotion de nouvelles essences, de nouvelles règles de commercialisation (notamment avec les marchés asiatiques), l'étude de nouvelles règles fiscales incitatives, l'optimisation des coûts logistiques, usages multiples (et probablement superposés) des espaces forestiers, etc. Et ceci, dans un contexte de défi démographique où l'Afrique va doubler de population, dans les trente années à venir.

A la date de fin septembre 20, la situation sanitaire étant toujours critique, le 3^{ème} think tank se tiendra sous forme virtuelle les 2 et 3 novembre 2020. Ainsi, 4 webinaires de 2 heures, sur Zoom, seront dédiés sur les thématiques suivantes :

GROUPE DE RÉFLEXION N°1 WEBINAIRE DU 2 NOVEMBRE 10H - 12H
Améliorer l'image des bois tropicaux en Europe

GROUPE DE RÉFLEXION N°2 WEBINAIRE DU 2 NOVEMBRE 15H - 17H
Rendre de la valeur aux forêts / Valoriser les services écosystémiques et la certification

GROUPE DE RÉFLEXION N°3 WEBINAIRE DU 3 NOVEMBRE 10H - 12H
Explorer de nouveaux marchés pour les bois tropicaux

GROUPE DE RÉFLEXION N°4 WEBINAIRE DU 3 NOVEMBRE 15H - 17H
Développer des collaborations avec l'Asie pour agir conjointement sur la gestion durable des forêts tropicales.

Quel futur pour les concessions certifiées dans le Bassin du Congo ?

Action 2- protocole de collaboration entre les projets APV-FLEGT UE-FFEM / PPECF

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C127	Tous	ATIBT	182	17/05/18	30/07/18	22 mois	Mai 2020
Contribution PPECF € : 772 340			Budget total € : 1 324 870				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> les associations professionnelles partenaires de chaque pays cible sont renforcées avec un Référent FLEGT-Certification ; 				<ul style="list-style-type: none"> la certification sera intégrée dans les SVL du Cameroun et du Congo, et dans les APV provisoires du Gabon et la République Démocratique du Congo ; 			

C'est ainsi que s'est tenu en mai 2018, à Nogent sur Marne, un premier think-tank qui a permis d'obtenir un consensus sur une dizaine d'actions sur cinq grandes thématiques.

Une deuxième session s'est tenue en janvier 2019 toujours à Nogent sur Marne. Les engagements pris à ces deux think-tank ont donc permis d'engager une stratégie sur la gestion durable des forêts du bassin du Congo, pilotée par une feuille de route et par des engagements de différents partenaires à la mettre en œuvre (identification de nouvelles essences à haut potentiel de valorisation, amélioration de l'image des bois du bassin du Congo sur les marchés, promotion de la certification par des appuis personnalisés aux entreprises, etc.).

Parmi ces engagements, figurait en bonne place, le rapprochement des opérateurs européens avec les acteurs de la filière bois, en Chine. Cet objectif a connu une avancée significative, grâce au forum ATIBT-ITTO qui s'est tenu à Shanghai fin octobre avec le soutien financier du PPECF.

Concrètement, l'UFIGA et l'UFIAG ont signé conjointement à Shanghai un engagement pour accompagner l'objectif du gouvernement gabonais à ce que les entreprises obtiennent, à minimum, une certification (type OLB, Legal Source) à l'horizon 2022. Un groupe de travail doit être formalisé pour appuyer cette initiative. Ce groupe devrait comporter un représentant de l'ITTO, de la GGSC, de l'ATIBT, des organismes de contrôle, des bailleurs, ainsi que des experts et des chercheurs.

Par ailleurs, l'ATIBT et CTWPDA ont signé un accord visant à renforcer les relations entre les deux organisations, leur coopération et leur coordination mutuelle en vue de la promotion du commerce légal, les investissements dans les bois tropicaux, le partage des informations de marché concernant principalement la Chine, l'Europe et l'Afrique, et le partage des pratiques de gestion durable et de certification.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ les associations professionnelles partenaires de l'ATIBT disposent d'un plan de communication qui permet d'informer et de concerter tous les acteurs privés de la filière forêt-bois ; ▪ le nombre de sociétés forestières engagées dans la certification de légalité ou de gestion durable est augmenté d'au minimum huit ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les nouveaux documents normatifs et réglementaires concernant la gestion forestière intégreront les positions concertées du secteur privé
---	---

Suite au rapport de la mission d'évaluation du consultant Obbois,

«Outre la complexité de son montage technique et financier, le projet FLEGT-IP porte sur des actions difficiles à mesurer tant dans l'implication de la maîtrise d'œuvre que dans les résultats devant être obtenus sur le long terme. En effet, les actions visent principalement à renforcer des activités déjà en place (renforcer les associations professionnelles, renforcer le plaidoyer), à structurer des activités qui doivent être appropriées par les associations professionnelles (veille informationnelle), et à cadrer le projet lui-même (état des lieux des acteurs et plan de communication). L'efficacité de ces actions de cadrage est limitée car elles sont réalisées plusieurs fois (une fois dans chaque pays) et certaines ont été mises en œuvre très récemment (études d'état des lieux, plans de communication). Les activités liées à la formation du secteur privé ont connu une importante réorientation qui a été discutée lors du comité de pilotage du projet mais en l'absence du PPECF. Cette réorientation devrait avoir fait l'objet d'une validation par le projet. Enfin, le projet apporte son appui à la réalisation des diagnostics prévus auprès des entreprises candidates à un appui du PPECF. Cette activité répond à un besoin et une attente forte du PPECF et est pleinement assurée. »

Avec l'appui de l'Union européenne (UE), du Fond français pour l'environnement mondial (FFEM), de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), et de la coopération Allemande, l'ATIBT s'est investie dans la réalisation de films dont l'état d'avancement est très variable selon les prestataires contractualisés :

- au Congo, l'ATIBT a mis en demeure le prestataire de livrer les films au plus tard le 16 octobre ;
- en Côte d'Ivoire, le film dédié à la traçabilité a été réceptionné ;
- au Gabon, le film sur les activités illégales dont le braconnage a été réceptionné, tandis que le contrat du film sur la certification a été résilié ;
- d'autres films sur l'APV Flegt, les bonnes pratiques forestières sont toujours en cours.

Action 3 : Appui au dispositif de lutte anti-braconnage de la société Precious Wood et CIB-OLAM

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C143	CEB Precious Wood	Conservation Justice	197	24/10/18	13/11/18	36 mois	28/10/21
Contribution PPECF € : 192 600			Budget total € : 335 850				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ R1 ENQUETES : Les enquêteurs et les informateurs collectent les informations dans la perspective de produire des preuves à l'encontre des grands braconniers et trafiquants de faune dans et en périphérie de la concession forestière PW-CEB mais aussi dans les centres de trafic de faune éloignés en fonction des informations récoltées. ▪ R2 OPERATIONS : Le projet assiste les Eaux et Forêts, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux et les forces de l'ordre dans l'interpellation des grands braconniers et trafiquants de faune et l'acheminement des plaintes devant les juridictions. ▪ R3 ASSISTANCE JURIDIQUE : Le Projet dispose d'une cellule juridique qui aide au suivi des opérations et des cas en justice. ▪ R4 INFORMATION : Le projet transmet des informations sur ses opérations aux organes de presse, ce qui constitue une mission d'éducation du et sert de moyen de dissuasion. 							

Dans le cadre de l'intervention [C143], sept trafiquants d'ivoire de Lastourville ont été arrêtés, dans le courant du mois de septembre 2020, en possession de dix défenses d'ivoire et d'une peau de panthère. Ils ont été transférés à la formation spéciale du Tribunal de Libreville.

A noter, que depuis que la brigade faune Milole a été mise en place en juillet¹³, trente-six missions de surveillance ont été réalisées, quatre de sensibilisation et cinq de répression. Durant ces missions, la brigade a pu saisir quatorze fusils de chasse de calibre 12, deux tronçonneuses et du gibier (cinq sangliers, deux pangolins, quatre céphalophes bleus, un chevrotain aquatique, quatre céphalophes « rouges », et deux moustacs).

Tous ces délits sont enregistrés dans une base de données juridique, pour assurer le suivi de la chaîne pénale

Ligne 2.2 : droits des travailleurs et conditions de travail

Ligne 2.2.4 : lutte contre le VIH-SIDA (à l'échelle sous régionale)

Action : projet d'harmonisation, des interventions de lutte contre le VIH-Sida au sein des concessions forestières, dans le bassin du Congo.

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
	Tous	GFBC	202	12/12/18		18 mois	
Contribution PPECF € : 116 622			Budget total € : 116 622				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ une plateforme sous régionale de concertation autour de la stratégie VIH/santé dans les entreprises forestières du bassin du Congo mise en place ; ▪ un consensus créé pour l'adoption de la stratégie d'intervention VIH/santé dans les concessions forestières du bassin du Congo ; ▪ au moins deux organisations patronales nationales accompagnées dans la mobilisation des ressources pérennes pour l'opérationnalisation de la stratégie VIH/santé au sein des entreprises forestières membres 							

Rappelons que la proposition initiale, portée par le Groupement de la filière bois du Cameroun (GFBC) consistait à harmoniser les interventions VIH au sein des concessions forestières du bassin du Congo, en s'inspirant de l'expérience du GFBC au Cameroun. Une réunion de travail avec le GFBC, en date du 16 mars 2020, avait ensuite orienté l'Intervention, pour l'intégrer aux activités de « coaching » des entreprises camerounaises qui souhaiteraient un appui du PPECF, dans le contexte UE-MINFOF décrit sous « Ligne 1.1 Soutien à la certification de légalité vérifiée tierce partie ».

Mais, la pandémie du COVID-19 a détourné l'attention du PPECF vers un appui d'urgence aux entreprises FSC-FM, pour lesquelles, un avis de non-objection a permis une aide financière de 250.000 euros (cf. annexe 1).

Une seconde enveloppe de 250.000 euros a été accordée en date du 29 juin 2020, au bénéfice cette fois, des entreprises certifiées de niveau légal et des entreprises engagées dans le programme de coaching du PPECF (cf. annexe 1).

S'agissant de la lutte contre le VIH SIDA, les plans d'actions en cours, vont être revus pour inclure spécifiquement, une intervention <VIH-SIDA>, au travers des messages de sensibilisation et d'ateliers dédiés à l'optimisation d'une stratégie de la filière bois nationale.

¹³ La CEB Precious Wood a recruté un responsable faune qui collabore activement aux activités de la brigade de Milole.

Ligne 2.4.3 : Test de deux modèles pilotes agroforestiers en zone de développement communautaire**Action : projet pilote d'appui au développement local par des éco-filières durables**

n° DNO	Date envoi DNO	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	Date ANO	n° contrat	Durée prév.
n° 252	29/05/2020	Pallisco, CIB-Olam, CFT, et populations riveraines	ETICWOOD SL Gembloux AgroBio.Tech	<i>Pas encore</i>	<i>Pas encore</i>	12 mois
Principaux résultats attendus						
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un cadrage et un dimensionnement des projets pour chacune des zones d'étude ; ▪ Une estimation de la réduction des émissions de CO2 liées au développement des projets agroforestiers axés sur le cacao est établie pour les concessions de Pallisco, CIB-Olam et CFT ; ▪ Un business plan est produit en intégrant un fonds d'investissement potentiellement basé sur la finance climat pour chacun de ces projets ; ▪ Le montage d'un projet de développement agroforestier au moyen de la finance carbone sera amorcé, si les précédents résultats sont validés. ▪ Un guide pour le montage de projets agro-forestiers destiné aux entreprises forestières produit, en incluant la mise à jour de sources de financement potentielles, l'estimation de réduction des émissions par type de projet et l'actualisation des données financières pour le montage de business plan. 						

Le bureau Eticwood a transmis à la CgP les résultats d'une étude commanditée par l'ATIBT, centrée autour d'une méthodologie innovante d'intervention, dans la mise en place des petits projets agricoles pouvant apporter un complément de revenus aux communautés, grâce à une connexion directe avec le marché. Ainsi, suivant cette démarche, une filière cacao-café, pourrait aboutir, dans les concessions certifiées, à la mise en place d'une filière « bean to bar » totalement intégrée.

Pour poursuivre cet objectif, une DNO [n° 252] a été transmise à la COMIFAC/KfW, pour étendre le champ de l'étude à la valorisation d'une filière cacao chez la CIB-Olam (Gabon) et chez CFT (en RDC) reposant sur un partenariat tripartite entre le secteur privé forestier, producteurs de cacao et des fabricants de chocolat intéressés à promouvoir un label environnemental, au sein de leurs concessions certifiées.

Ligne 2.5.2 : coaching (15 entreprises)**Action : appui aux entreprises dont coaching vers la certification**

L'intervention a pour principal objectif d'accompagner les entreprises non certifiées vers une certification de légalité (OLB, LS, TLV) puis éventuellement vers une certification de gestion durable plus exigeante mais potentiellement plus facilement valorisable sur le marché européen et asiatique (type FSC FM et PAFC Gabon/PAFC bassin du Congo dont le standard régional est en cours d'élaboration sur financement PPECF [cf. ligne 1.2 supra]).

Ce programme s'adresse donc en priorité à des entreprises qui ne se sont pas encore engagées dans le processus de certification et qui sont probablement :

- moins dynamiques d'un point de vue commercial ;
- déficientes dans la mise en œuvre des normes d'exploitation à faible impact ou le respect des normes environnementales des ateliers mécaniques, la gestion des déchets, etc. ;
- moyennement organisées en termes de gestion des ressources humaines (contractualisation), par rapport à la qualité de vie des travailleurs dans les camps forestiers, en matière de respect des exigences santé/sécurité ;

- probablement moins aptes répondre à la totalité des exigences légales et de disposer de l'ensemble des documents et enregistrement nécessaires.

Bilan du semestre

Certifications de légalité

Au cours du semestre écoulé, quatre avis de non objection ont été reçu pour les sociétés suivantes :

- le groupe RIMBUNAN HIJAU comprenant les entreprises Bordamur-Toujours vert & SFIK (Gabon) offrant un potentiel de certification avoisinant les 400.000 ha [DNO n° 242] ;
- la société Bonus Harvest au Gabon, présentant un gain potentiel certifiable de 124.890 ha [DNO n° 246] ;
- l'entreprise Likouala Timber au Congo, présentant un gain certifiable de 595.948 ha [DNO n° 250] ;
- l'entreprise Mokabi au Congo, présentant un gain certifiable de 586.330 ha [DNO n° 251].

C'est donc environ 1,7 millions d'hectares supplémentaires qui entrent en coaching à compter du dernier trimestre de l'année. Toutefois, la pandémie de COVID19 a eu quelques répercussions négatives sur les activités des concessionnaires. Les impacts sont principalement économiques, et se traduisent par une tendance de l'entreprise à réduire les dépenses, surtout lorsque la situation de trésorerie se tend. Il s'agit également de difficultés d'approvisionnement en matériel, du fait de restrictions de déplacement au niveau international. Ceci a eu pour conséquence de retarder la mise en œuvre des plans d'actions coaching.

En effet, le processus de Coaching prend du retard, mais globalement suivent leur cours, notamment pour les premières entreprises admises, ainsi :

- BSO passe son audit sous peu ;
- TTIB prévoit son audit en Janvier/février 2021 ;
- SEFCA a repoussé l'audit prévu en décembre 2020 de quelques semaines (vers février 2021) ;
- LIKOULA TIMBER a accueillis son VIE il y a quelques semaines, et le coaching avance bien ;
- ROUGIER MOKABI avance lentement ;
- le groupe RH a annoncé quelques difficultés ;
- ASI éprouve des difficultés importantes et des retards certains.
- BSG /GWI s'est relancé dans le processus. Une réunion de travail avec le bureau d'étude TERE A permis d'examiner les modalités.

Ainsi, la CgP continue de suivre l'évolution des plan d'action, à travers ses outils de suivi-évaluation (fiches Navette ; réunions virtuelles et régulières par Skype avec les bureaux d'études, intervention des points focaux PPECF, etc).

Pour prendre en compte ce contexte inédit de COVID19, le PPECF a sollicité une expertise externe pour formaliser une plateforme numérique de mise à disposition de l'information et de suivi des plans d'actions. La CGP prépare également, une procédure de diagnostic à distance pour permettre aux points focaux de réaliser les missions sur le modèle des « desk audit FSC/ISO ». Les diagnostics suivant cette nouvelle approche devraient être opérationnels d'ici quelques semaines. Ainsi, 6 diagnostics en attente seront programmés sur le premier trimestre 2021 au Gabon.

A noter que :

- l'entreprise CFT en RDC, qui visait l'obtention d'une certification FSC-FM sur 469.574 ha, y renonce provisoirement en raison de l'impact possible de la motion FSC n° 65 dans sa concession ;
- suite à son diagnostic effectué en décembre 2019, une entreprise à capitaux asiatique a été considérée « à risques » par l'équipe PPECF. Ainsi, le PPECF a demandé, avant toute poursuite du processus, que l'entreprise recrute du personnel et engage des modifications structurelles en termes d'organisation des chantiers, de conditions de travail et condition de logement des travailleurs et de respect des populations riveraines ;
- sur les six derniers mois, un travail important a également été mené pour réaliser des analyses réputationnelles de nouvelles entreprises candidates afin d'éviter d'appuyer une entreprise qui aurait des pratiques illégales ou prêtant à controverse. Cette analyse réputationnelle est conduite essentiellement par les référents PPECF¹⁴ et repose sur la collecte des données liées à la légalité de l'entreprise (inscriptions, déclarations ; attestations fiscales...) son organisation (activité de l'entreprise dans le pays et de ses filiales éventuelles y compris à l'étranger), l'origine et la détention du capital, la situation vis-à-vis des contrôles réalisés par les administrations (en particulier les Eaux et Forêt). Cette analyse réputationnelle est aujourd'hui réalisée avant tout diagnostic.

¹⁴ Présents au Gabon, en RDC et au Congo.

Pays	entreprise	surface	Intérêt et contact		diagnostic	DNO PPECF	avis NO	AT	situation
Gabon	SOMVAB	147 668	oui	1	janv-18	12/02/2018	18/04/2018	TEREA	accompagnement en cours
	SBL	326 985	oui	1	avr-18	31/05/2018	8/10/2018	GFEC	accompagnement en cours
	BSO	183 100	oui	1	mai-18	01/02/2019	13/03/2019	TEREA	accompagnement en cours
	TTTB	239 429	oui	1	mars-18	18/05/2018	5/08/2018	TEREA	accompagnement en cours
	ASI	206 615	oui	1	sept-18	16/10/2018	13/12/2018	BFC	accompagnement en cours
	SEFF	438 005	oui	1	févr-19	25/04/2019	5/06/2019	GFEC	accompagnement en cours
	BORDAMUR gabon Gpe RH	154 450	oui	1	sept-19	22/11/2019	06/08/2020	GFEC	accompagnement en cours
	TOUJOUR VERT Gpe RH	110 737	oui	1	sept-19	22/11/2019	06/08/2020	GFEC	accompagnement en cours
	SFIK Gpe RH	134 290	oui	1	févr-20	22/11/2019	06/08/2020	GFEC	accompagnement en cours
	CIPLAC Gpe RH		oui						
	GWl	430 528	oui	1	déc-19				ATTENTE par décision PPECF
	BSG	201 606	oui	1					ATTENTE par décision PPECF
	Bonus Harvest	128 000	oui	1	déc-19	01/02/2020	09/04/2020	BFC	accompagnement en cours
	EGG	256 683	oui	1	févr-20	30/03/2020	13/05/2020		Abandon du processus par l'entreprise
	SAF Gpe SUNLY/SUNRY	181 902	oui	1	A programmer			TEREA	
	SERN Gpe SUNLY/SUNRY	142 754	oui	1	A programmer			TEREA	
	HONGLING WOOD Gpe SUNLY/SUNRY	209 153	oui	1	?			TEREA	
	CORAWOOD UFA 03	235 592	oui	1	A programmer Urgent			en cours	analyse réputationnelle en cours
	SFBT	91 682	oui	1	A programmer Urgent			GFEC	analyse réputationnelle en cours
	RFM		oui						
PROSPER SARL	82 985	oui	1	A programmer			TEREA/BFC	analyse réputationnelle en cours	
WOOD BOIS	100 180	oui	1	A programmer			TEREA/BFC	analyse réputationnelle en cours	
KHLL	380 489	oui	1				GFEC	étude réputationnelle à faire	
TBNI	409 326	oui						1 réunion de travail:info	
RCA	TIMBERLAND		oui						démarrage OLB seul
	SEFCA	721 419	oui	1	juil-18	24/11/2018	13/12/2018	FRM	accompagnement en cours
R. Congo	SEFYD	547 026	oui	1					relance en septembre 2020 de la demande de l'entreprise
	SIFCO	621 120	oui	1	janv-19				Abandon du processus par l'entreprise
	ASIA CONGO	803 403	oui	1	mars-19	03/03/2020		TEREA	contractualisation BE en cours après AO. B analyse reputationelle
	ROUGIER Makabi	586 330	oui	1	févr-20	09/04/2020	13/05/2020	BFC	accompagnement en cours
RDC	LIKOUALA TIMBER	525 500	oui	1	janv-20	08/05/2020	13/05/2020	FRM	accompagnement en cours
	IFCO	205 608	oui	1	juin-19			BFT/TFM?	En attente décision KFW / analyse reputationelle
	BOOMING		oui						PA non encore validé
Cameroun	CFT	236 822	oui	1	déc-19	28/02/2020			en attente decision de l'entreprise/ IFL
	SOBOCA	40 368	oui						en attente volonté entreprise
	DINO et fils	260 794	oui						en attente volonté entreprise
TOTAL intéressé/contacté		36			9 340 549				
TOTAL inscrit		29			8 630 061				
Total diagnostiqué		19			6 456 692				
Total démarré		12			3 902 528				
Total certifié légalité (après coaching PPECF)		3			590 098				

Certification FSC-FM de la CIB

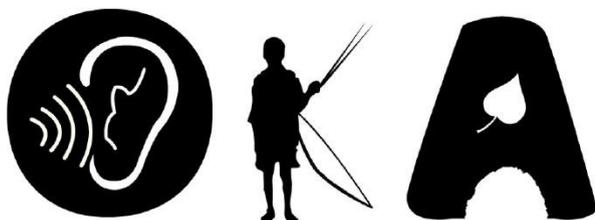
n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C176	CIB	CIB	239	17/09/19	29/01/20	18 mois	22/07/21
Contribution PPECF € : 99 965			Budget total € : 99 965				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ la CIB dispose de suffisamment d'informations pour déterminer son impact direct et indirect dans la dynamique de changements en cours, et son incidence sur le développement local, mais également l'appréciation des solutions innovantes envisagées pour les populations autochtones. ▪ la prise en compte des droits et pratiques traditionnels des populations autochtones dans les activités de gestion durable d'une société certifiée, et plus particulièrement les aspects liés à la gestion de la faune est assurée. ▪ la nouvelle UFA de Mimbéli-Ibenga (650.000 ha) est certifiée FSC-FM. 							

La CIB-OLAM a bénéficié d'un appui du PPECF [contrat **C176**], pour l'aider à mener des études sociale (peuples autochtones) et environnementale (plan faune), qui ont permis d'obtenir la certification FSC-FM de leur nouvelle UFA Mimbéli-Ibenga, de 650.000 ha.

En effet, le plan faune a permis de justifier la conformité avec le critère 6.2 du standard FSC-FM, dans la mesure où, le plan faune a justifié que la CIB Olam avait anticipé et mis en place (au moins partiellement) une stratégie globale¹⁵ de monitoring des activités illégales, en collaboration avec les ONG et autres partenaires actifs dans la zone.

Sur le plan social, l'intervention a permis de faire émerger un nouvel outil de communication avec les populations riveraines, le projet OKA.

Qu'est-ce que le projet Oka ?



<https://www.olamgroup.com/content/dam/olamgroup/news-press-releases/blog-post-images/OKA.jpg>

Le O - Avec une oreille, symbolise l'écoute, les quatre lignes en forme d'onde et le contour de l'oreille représentent les cinq concessions de la CIB-OLAM - Pokola, Kabo, Loundoungou, Mimbéli-Ibenga et Pikounda. La ligne au milieu de l'oreille est une ligne réelle de la frontière de la concession CIB-OLAM.

Le A contient une feuille en son centre, et la silhouette d'une véritable hutte Baka'a faite de feuilles.

Par le biais de 200 appareils audio portables distribués aux villages et aux communautés, l'équipe communautaire de la CIB-OLAM sensibilise aujourd'hui, les habitants des concessions

¹⁵ Par ailleurs, CIB-OLAM est également pressenti pour participer à l'appel à projet lancé par la DREIC « Africa 2020 » auquel, la SNCF va répondre en présentant un projet qui consiste à installer des dispositifs de retranscription d'images en temps réel de la faune africaine (située dans des spots de biodiversité du bassin du Congo) et à les retransmettre dans quelques Gares SNCF. L'étude de faisabilité technique serait réalisée en majeure partie par les étudiants du Lycée Professionnel Gustave Eiffel (en partenariat avec un lycée africain).

sur de nombreux sujets. En effet ces appareils siglés « OKA » (écouter en langue Mbengele) contiennent des informations obtenues à partir d'enregistrements audio reprenant des centaines d'heures de discussions avec la population locale.

<https://www.olamgroup.com/content/dam/olamgroup/news-press-releases/blog-post-images/OKA-Team.jpg>



Des sujets liés à la santé, à la sécurité, aux familles, aux lois et aux droits des populations autochtones (les appareils sont mis à jour par l'équipe sociale de la CIB-OLAM) fournissent des réponses actualisées à la plupart des questions qui sont régulièrement posées par les villages riverains.

Mais ce n'est qu'un début, Vincent Istace (Directeur RSE CIB-OLAM) voit déjà plus loin en déclarant que *« nous [les concessionnaires forestiers] sommes bien plus que des gestionnaires forestiers/transformateurs mais également des prestataires de services publics, des prestataires de santé publique, des gestionnaires de parcs nationaux, des écoles de formation etc., nous pourrions réellement monétiser ces services. Par exemple, le marché des « social impact bonds » existe dans certaines régions et pourrait tout à fait s'adapter à certains des services que nous remplissons. Pourquoi ne développer ce type d'outil financier et l'adapter au contexte du Bassin du Congo ? Je suis convaincu que les barrières sont plus psychologiques que techniques*

Ainsi, tout le monde s'accorde pour dire que les challenges environnementaux et socio-économiques sont de plus en plus complexes et nécessitent une approche holistique et commune entre le secteur privé, les ONG et les Etats. Il est cependant clair que nous ne serons plus en mesure d'augmenter (voir de maintenir) nos contributions à partir des seuls revenus du bois. Si nous voulons rester certifiés, il faudra franchir le pas et oser nous présenter comme de véritables acteurs de développement et non plus de « simples » forestiers appliquant une politique RSE. Que nous l'assumions ou non, nous avons déjà outrepassé la « simple » mission de gestion des forêts qui nous avait été confiée. Nous pourrions difficilement « verdier » notre image en tant que forestier. A nous de reconnaître que nous sommes bien plus que ça et nous pourrions avoir accès à des sources financement que nous n'oserions même pas réclamer. »



Perspectives de la certification de légalité dans le BC :

- les perspectives de développement de la certification de niveau légale, restent soutenues au Gabon. La déclaration d'obligation de certification en 2022 renforcée par un différentiel important de la taxe annuelle de superficie, selon que l'entreprise est certifiée ou non, soutient évidemment la motivation des entreprises à être certifiées légales, dans les meilleurs délais. Par ailleurs, se développe une demande spécifique de certaines entreprises de la zone économique spéciale de Nkok (ZSE) qui souhaitent également l'appui du PPECF pour certifier des concessions forestières dont elles ont la gestion, afin d'approvisionner en bois légal, l'aval de la filière qui opère dans la zone franche. Une perspective de certification de groupe pourrait être discutée afin de mutualiser les moyens et les coûts entre ces entreprises ;
- au Cameroun, le PPECF pourrait s'attendre à un afflux de requêtes pour les raisons évoquées au paragraphe « Ligne 1.1 : soutien à la certification de légalité vérifiée tierce partie » ;
- au Congo, avec l'intégration dans le processus de Likouala Timber et Mokabi, les perspectives de développement au Nord devraient diminuer, tandis qu'au Sud, les entreprises nationales ou asiatiques restent peu intéressées. Mais ceci pourrait changer avec les décrets d'applications du nouveau code forestier ;
- en RDC, compte tenu des difficultés actuelles et de l'impact des IFL, de nouvelles inscriptions pour une certification FSC-FM sont peu probables à moyen terme, en raison de la motion n° 65. La seule alternative serait d'intégrer la RDC au schéma PAFC bassin du Congo (cf. « Ligne 1.2 : soutien au PAFC régional »).

Pour faire face à ces éventuelles nouvelles demandes, le PPECF pourra mobiliser une partie des fonds de la nouvelle convention (PPECF III) qui sera signée le 20 octobre prochain à Yaoundé, au siège de la COMIFAC.

Ligne 2.5.4 : formations EFIR**Action : développement et promotion d'outils innovants de formation EFIR**

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C156	Tous	BFC/ FF REPAN/ TFM	198	21/01/19	7/02/19	14 mois	Avril 2020
Contribution PPECF € : 75 728			Budget total € : 126 200				
Principaux résultats attendus							
Formation en abattage contrôlé et directionnel Formation à la construction d'ouvrages d'art et de routes							

L'intervention clôturée a laissé un reliquat budgétaire qui a permis d'établir un avenant pour réviser le module e-learning « sécurité à l'abattage » et de proposer une refonte complète du module.

Ligne 2.5.6 : recherche appliquée et amélioration des normes nationales d'exploitation**Action 1 : promotion des LKTS¹⁶**

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C147	Tous	Gembloux Agro Bio Tech	200	12/12/18	7/02/19	48 mois	Jan 2023
Contribution PPECF € : 199 375			Budget total € : 260 525				
Principaux résultats attendus							
Création d'une database des molécules présentes dans les produits ligneux connexes issus du sciage et identification des usages potentiels ; Caractérisation des propriétés physiques, technologiques et de durabilité naturelle du bois des essences considérées ;				Identification des contraintes techniques et commerciales et proposition de solutions pour que la transformation de ces essences soit économiquement viable.			
n° DNO	Date envoi DNO	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	Date ANO	n° contrat	Durée prév.	
n° 263	8/09/2020	Tous	Gembloux Agro- Bio Tech & Nature+	<i>Pas encore</i>	<i>Pas encore</i>	12 mois	
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ compilation des données écologiques pour 20 espèces exploitées ou LKTS ; ▪ évaluation de leur statut de vulnérabilité sur les listes CITES et UICN, à partir d'un ensemble d'indicateurs exprimant les risques réels ou potentiels à long terme ; ▪ proposition de recommandations adaptées aux différents contextes de légalité forestière dans le bassin du Congo. 							
n° DNO	Date envoi DNO	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	Date ANO	n° contrat	Durée prév.	
n° 268	01/10/2020	CBG		<i>Pas encore</i>	<i>Pas encore</i>	12 mois	
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter la mise sur le marché du Gombé, issu de forêts gérées durablement et dont la ressource est garantie en quantité et renouvelabilité ; ▪ Communiquer aux industriels et consommateurs les véritables propriétés du Gombé ; ▪ Améliorer l'approche marketing de ce matériau. 							

Dans le bassin du Congo, environ 5,3 millions d'hectares sont aujourd'hui certifiés par le Forest Stewardship Council (FSC). La traduction des 10 principes du FSC en standards régionaux précise que le gestionnaire doit maintenir les capacités de production des écosystèmes forestiers (indicateur 5.1.2). Dans cette optique, un taux de prélèvement est calculé pour chaque essence afin d'assurer la reconstitution du stock forestier au cours d'une rotation (entre 25 et 30 ans selon le plan d'aménagement). Bien que ce taux soit censé garantir la pérennité des ressources (critère

¹⁶ Lesser know timber species.

5.6), il n'est calculé que sur une seule rotation et une valeur inférieure à 100 % est tolérée par les législations forestières actuelles.

De plus, le faible taux de régénération de certaines essences ne permet pas la reconstitution du stock à long terme¹⁷. On assiste donc à une perte importante du potentiel de production de certaines essences forestières. Cette perte est très préoccupante pour deux raisons principales : premièrement, la biodiversité forestière s'en trouve menacée car le cortège floristique et faunistique associé aux espèces exploitées est perturbé, deuxièmement, elle met en péril la viabilité économique des entreprises¹⁸.

Les conséquences seraient multiples : (i) une diminution des superficies certifiées, (ii) une possible remise en question du modèle de concession certifiée « Gestion durable », jugé « exemplaire » pendant deux décennies, (iii) l'extension de pratiques d'exploitation non durables. Il est donc extrêmement urgent de garantir la viabilité des concessions forestières au-delà de la première rotation.

Parmi les options d'interventions, figure deux possibilités majeures : (i) mettre sur le marché des nouvelles essences dont les propriétés technologiques et de durabilité demeurent peu connues, (ii) valoriser de façon éco-efficace et directement sur les sites de transformation les coproduits actuellement non utilisés par l'industrie du bois.

(i) Mettre sur le marché des nouvelles essences

Comme déjà dit plus haut, les concessionnaires sont ou vont entrer dans leur deuxième rotation, voire troisième, enregistrant de ce fait, une baisse inévitable de la ressource.

Pour enrayer cette tendance, il est indispensable de diversifier l'offre sur le marché en proposant d'autres essences à valoriser et ainsi réduire la pression exercée sur les essences dites « phares ».

Mais, ces nouvelles essences doivent impérativement présenter une structure de population adaptée à une exploitation sur le long terme. Ensuite, en faire la promotion commerciale nécessite d'approfondir préalablement leur connaissance en termes d'écologie (tempérament, structure de population, etc.) et de propriétés technologiques (classes d'emploi, durabilité, etc.). De plus, il faut prendre en compte toutes les contraintes qui pourraient se présenter depuis l'abattage jusqu'à la scierie : les nouvelles essences pouvant présenter un % d'aubier très pénalisant, un sciage très abrasif et des volumes trop faibles, incompatibles avec la transformation sur place. Ainsi, l'interdiction d'exportation de grumes voulue par la CEMAC pourrait bien sur le terrain, entrer en conflit avec la diversification des essences et précipiter, si cette mesure restait absolue, la fin du modèle concession certifiée de gestion durable.

Ainsi, le PPECF a-t-il introduit une DNO [n° 268] portée par la Compagnie des Bois du Gabon (CBG) pour l'accompagner dans le développement de l'exploitation du Gombé¹⁹. Cette requête est essentiellement centrée sur la réalisation de tests d'emplois.

¹⁷ Les ressources ligneuses au sein des concessions forestières s'épuisent et ce, d'autant plus que les espèces exploitées sont essentiellement héliophiles et souffrent de ce fait, d'un déficit de régénération (Ayous, Okan, Tali...).

¹⁸ L'abandon récent des concessions certifiées de grands groupes (Wijma, Rougier) confirme la dégradation du compte d'exploitation des entreprises forestières, du bassin du Congo.

¹⁹ Le « Gombé » est dans le bassin du Congo, un regroupement scientifique d'au moins 3 espèces du genre *Didelotia*. L'appellation Gombe est utilisée par simplification pour les inventaires forestiers et par manque de données techniques.

Par ailleurs, revoir les listes CITES et UICN pour affiner le niveau de vulnérabilité des essences « phares » à une échelle plus locale, pourrait redonner pour quelques années supplémentaires, une marge d'exploitation de ces essences, si l'étude pouvait conclure, à cette échelle, à une certaine résilience des taux moyens de prélèvements. Ce délai serait, alors mis à profit pour caractériser de nouvelles essences selon des normes acceptées par les marchés.

Dans ce but, PPECF a introduit une DNO [n° 263] relative à une actualisation du statut de vulnérabilité des espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale.

(ii) valoriser de façon éco-efficace et directement sur les sites de transformation les coproduits actuellement non utilisés par l'industrie du bois.

Ce deuxième volet est mis en œuvre à travers le contrat [C147] qui associe Gembloux Agro-Bio Tech, le laboratoire de technologie du bois de la Région Wallonne, l'USTM (Gabon), l'ATIBT et CEB-Precious Woods. Il poursuit l'objectif d'identifier de nouvelles essences à haut potentiel de valorisation, notamment par leur teneur en molécules à forte valeur ajoutée.

Si des molécules intéressantes sont identifiées, des unités d'extraction pilotes sur les sites des scieries pourraient être proposées aux concessionnaires afin de valoriser les coproduits généralement brûlés.

Les populations riveraines devraient aussi être associées en termes de valorisation de leur savoir traditionnel car les molécules recherchées sont notamment orientées vers la pharmacie ou la cosmétique.

Parallèlement, sur les espèces identifiées, des tests d'emplois classiques sont conduits, pour promouvoir la qualité de leur bois et soulager la pression sur les espèces "traditionnelles". Bien évidemment, la sélection des espèces se fait en étroite collaboration avec le secteur privé à la recherche d'usage précis. C'est dans cette logique, qu'ont été présélectionnés l'Eyoum, l'Ossoko, l'Ozigo, l'Andoungs, l'Awoura et le Mubala. A cette liste, sont venus s'ajouter l'Eyek, et l'Iroko (parmi les espèces commerciales habituelles dans le cadre de la valorisation des molécules).

L'intervention s'articule autour de quatre axes :

- Une sélection d'essences candidates sur la base de leurs structures de population (indicatrices de la régénération), de leur dynamique des populations, des données dendrométriques (morphologie) et des données bibliographiques (composés chimiques) ;
- La création d'une database des molécules présentes dans les produits ligneux connexes issus du sciage et identification des usages potentiels ;
- La caractérisation des propriétés physiques, technologiques et de durabilité naturelle du bois des essences considérées ;
- L'identification des contraintes techniques et commerciales et proposition de solutions pour que l'exploitation de ces essences soit économiquement motivante.

A titre illustratif, le dernier rapport intermédiaire de l'intervention, mentionne que des échantillons de Mubala ont été conditionnés et envoyés au Poznan Radiocarbon Laboratory pour datation au C14. Une fois la datation réalisée (prévue en octobre), le rapport entre les dates de formation du bois et la distance les séparant permettra d'estimer l'accroissement annuel moyen de l'espèce.

Les activités prévues pour la 4^{ème} période sont synthétisées ci-après.

- Activité 1.2 : modélisation de l'évolution des structures de population en intégrant les paramètres de dynamique issus du projet P3FAC
 - ✓ finalisation du test d'accroissement annuel moyen du Mubala ;
 - ✓ début du test d'accroissement annuel moyen des Eyoums et de l'Eveuss ;

- Activité 2.2 : analyse de la composition chimique
 - ✓ finalisation de l'article « Synthèse bibliographique sur les Dialium de la région guinéo-congolaise » ;
 - ✓ analyse LC-MS des extraits des espèces cibles pour la caractérisation des polyphénols ;

- Activité 2.4 : étude des propriétés des molécules (fonctionnalisation) :
 - ✓ mesure de l'activité antiparasitaire des extraits des espèces cibles ;
 - ✓ investigation bibliographique des activités biochimiques des molécules identifiées lors de la 3^{ème} période.

- Activité 3.1 : découpe et transport de plateaux
 - ✓ préparation des échantillons pour les activités 3.2 et 3.3.1

- Activité 3.2 et 3.3 : Etude des propriétés physico-mécaniques et de durabilité naturelle
 - ✓ finalisation de l'article « Wood description and timber uses investigation of *Pachyelasma tessmannii* (Harms) Harms » ;
 - ✓ finalisation de l'article « Faisabilité de la valorisation de *Pentaclethra macrophylla* Benth. : Cas de la concession Pallisco, Est Cameroun. » ;
 - ✓ réalisation des tests de propriétés physico-mécaniques et de durabilité naturelle.

- Activité 4.2 : Mise en œuvre de solutions techniques :
 - ✓ mission (Octobre-Novembre 2020) de récolte de données pour la réalisation d'un tarif de cubage spécifique au Sorro.

Action 2 : soutien au Programme P3FAC (ATIBT)

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
Protocole C133	Tous	Nature+	172	19/03/18	NA	NA	NA
Contribution PPECF € : 150.415 €			Budget total € : 199.815 €				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ OS1 : améliorer le suivi-évaluation des plans d'aménagement dans les concessions forestières et la gestion de la faune ; ▪ OS2 : capitaliser et vulgariser les connaissances nouvellement acquises sur la dynamique forestière, en matière de sylviculture et sur les techniques d'exploitation forestière à impact réduit (EFIR) afin d'améliorer l'aménagement et l'exploitation industrielle des forêts du bassin du Congo ; ▪ OS3 : appuyer les administrations compétentes pour une prise en compte des innovations en termes de gestion durable des forêts dans les réglementations forestières. 							
n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C132 & C134	Tous	Gembloux Agro Biotech & Nature +	183	20/07/18	2/10/18	30 mois	20/03/2
Contribution PPECF € : 57 500 & 95 000			Budget total € : 247.900				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise au point d'une méthode d'inventaire de la faune novatrice, efficace et répliquable sur base de pièges photographiques. ▪ Elaboration d'un guide technique décrivant les meilleures pratiques pour la gestion de la faune dans les concessions forestières. ▪ Evaluation du potentiel de conservation des concessions certifiées en comparaison avec d'autres affectations des terres (aires protégées, finages villageois). 							
n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C185 & C186	Tous	Nature+ / Gembloux Agro-Bio Tech	220	6/05/20	4/06/20 28/09/20	42 mois	16/11/23
Contribution PPECF € : 335 060 & 229 236.			Budget total € : 403 125 & 508 949				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans un premier temps, des fiches techniques par espèce d'arbres seront élaborées. Ces fiches techniques seront disponibles en libre accès sur Internet via une base de données web ; ▪ Ce projet vise à terme la description de 500 espèces, ce qui correspond à la richesse moyenne d'une forêt d'Afrique centrale (arbres de plus de 10 cm de diamètre, concession de l'ordre de 300.000 ha). Pour la mise en œuvre du projet GAAC, ces espèces peuvent être priorisées en plusieurs catégories selon la disponibilité des données les concernant et la priorité des besoins des parties prenantes. 							

- Volet 1 : amélioration de la gestion de la faune et du suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement dans les forêts de production d'Afrique centrale par l'édition d'un guide pratique « faune »²⁰ [contrat C134]. Ce volet est en interaction avec les interventions citées à la ligne 2.6.1 « Etude d'impacts environnemental et social » ci-dessous.

Malgré la publication de nombreux documents traitant des méthodes d'inventaires et de suivi de la faune, il n'existait pas d'outil opérationnel facilement adoptable par les exploitants forestiers. Pour pallier ce manque, un état des lieux des méthodes d'inventaires et des mesures de gestion de la faune mises en place dans les concessions d'Afrique centrale a été réalisé. En particulier, les pratiques des exploitants certifiés FSC²¹, ou dont la gestion de la faune est

²⁰ Avis de non-objection de la COMIFAC et de la KfW en date du 20 juillet 2018, [DNO n° 183], pour l'octroi d'une subvention en vue de la mise en œuvre de l'action intitulée : « De l'inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de certification (IPGF) » ;

²¹ Cet état des lieux a constitué en une revue de la littérature grise et scientifique, et en des diagnostics par entretiens, pour différentes concessions certifiées ou engagées dans le processus de certification.

reconnue, ont été analysées et traduites sous forme de fiches techniques dans un guide technique opérationnel²² qui rejoindra la future boîte à outils du PPECF en préparation.

Parallèlement, le travail de conception et réalisation des illustrations du guide s'est poursuivi. La version finale de l'ouvrage, réalisée par Nature+ et GxABT/ULiège, a été mise en page en octobre 2020. Les dernières vérifications sont en cours (typographie, coquilles orthographiques, etc.) auprès de l'éditeur et du premier auteur. Le guide sera imprimé au mois de novembre 2020.

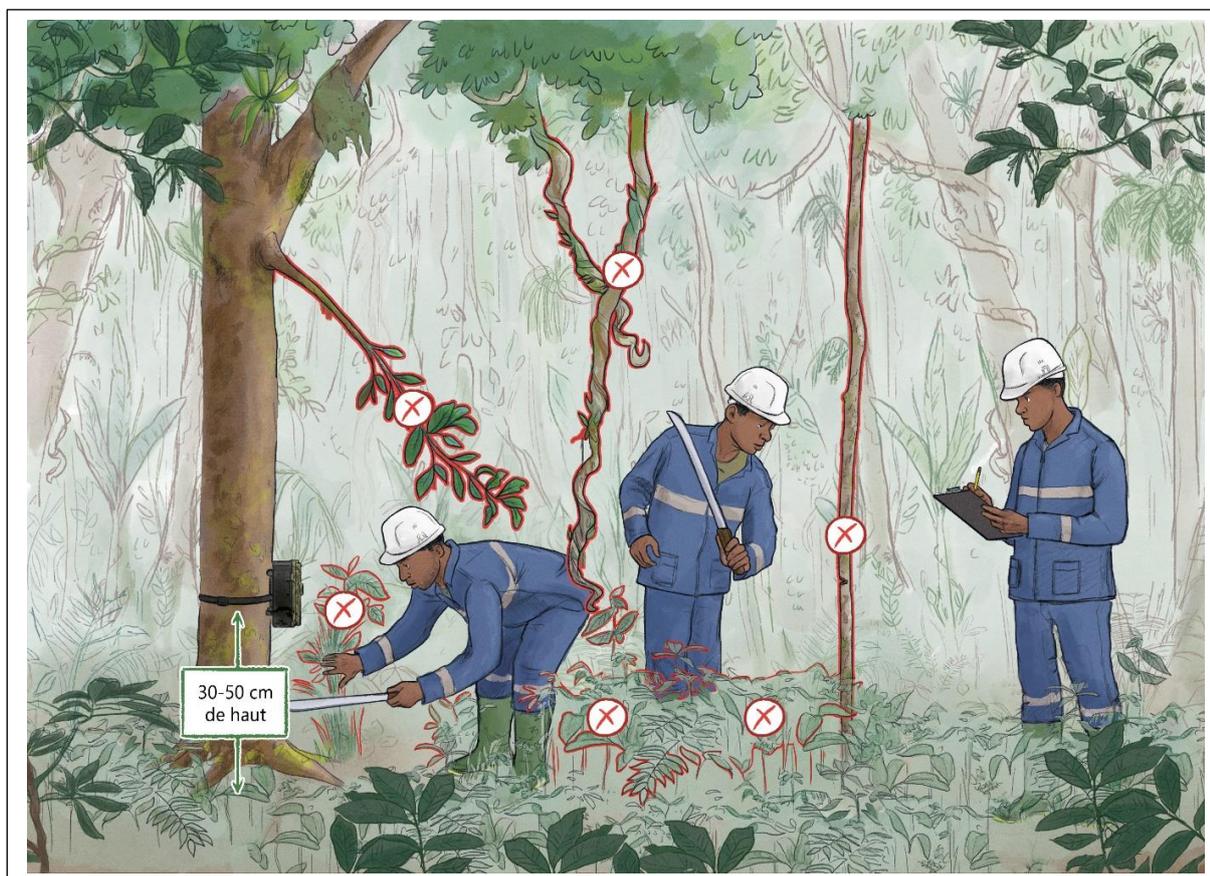


Figure 1 : Illustration de la fiche " Inventaire de la faune via l'utilisation de pièges photographiques.

- Volet 2 : le contrat [C133] consiste en la rédaction d'un guide de capitalisation et de vulgarisation des connaissances acquises sur le reboisement en essences locales dans les forêts du bassin du Congo

Ce guide vise à pallier l'absence d'un ouvrage de vulgarisation des itinéraires sylvicoles d'essences commerciales du bassin du Congo, dans un contexte où : (i) la COMIFAC intègre dans ses objectifs opérationnels les besoins en reboisement forestier, conformément aux contraintes émanant des Etats d'Afrique Centrale ; (ii) dans divers pays de la région, l'Etat encourage fortement, voire,

²² Pour rappel, une première version complète du guide a été produite à la fin de l'année 2018. Cette version a été soumise aux différents membres du comité de rédaction entre janvier et septembre 2019 pour qu'ils puissent y apporter leurs contributions et commentaires. L'ensemble des remarques des membres du comité de rédaction a été intégré dans le guide entre octobre 2019 et mars 2020. L'ouvrage a ensuite été soumis à des relecteurs extérieurs (un représentant de secteur forestier et un représentant des systèmes de certification de durabilité), et à une validation par les Ministères chargés des forêts des cinq pays du bassin du Congo. De nombreux schémas ont été produits pour illustrer les concepts et démarches présentés dans les fiches techniques. Le Secrétariat Exécutif COMIFAC a été associé à l'ouvrage à travers la rédaction d'une préface, ainsi que l'ATIBT via un mot introductif.

contraint les concessionnaires forestiers à procéder à des reboisements annuels ; (iii) à l'échelle des concessions forestières, les gestionnaires forestiers prennent conscience de la réduction des stocks futurs et initient divers essais sylvicoles ; (iv) les tentatives de plantation à grande échelle sont généralement freinées par l'inexistence d'un document décrivant de façon pragmatique et synthétique les itinéraires techniques appropriées.

Concrètement, au terme de sa rédaction, ce guide sylvicole aura capitalisé :

- l'expérience de Nature+ et GxABT/U.Liège au travers des données accumulées par ces structures via les essais sylvicoles effectués dans des concessions forestières d'Afrique centrale ;
- les résultats d'expériences issues d'initiatives propres à des entreprises forestières et des institutions nationales (d'Afrique Centrale) et internationales (CIRAD notamment) ;
- les synthèses bibliographiques pertinentes dans le domaine de l'expérimentation sylvicole en milieu forestier tropical d'Afrique ;
- une illustration des informations et données techniques, issues des trois précédents volets.

A fin septembre 2020, on peut estimer à environ 75% le niveau d'achèvement du guide, qui sera organisé suivant une table des matières comprenant : (i) les chapitres techniques généraux (environ 100 pages) décrivant de façon pragmatique tous les stades en amont de l'entretien des plantations ; (ii) un chapitre dédié à la description de l'itinéraire spécifique de 50 essences (cf. figure ci-dessous), ainsi que les recommandations des essences adaptées à chaque type forestier ; (iii) et enfin, un chapitre consacré à l'estimation des coûts et retours sur investissements des plantations d'essences tropicales.

Kosipo

Entandrophragma candollei Harms



Fructification, collecte et stockage des semences

Période et rythmicité de la fructification

- Très variable d'une contrée à l'autre, généralement après les saisons sèches
- Fructification annuelle ou semestrielle

Abondance de la fructification

Abondance variable : faible à moyenne – Collecte aisée autour des semenciers (mais semenciers souvent rares)

Diamètre de fructification

DF_{50%} = 90 cm / Pokola, Congo

Stockage des semences

- 1-2 semaines à température ambiante
- Conservation pendant 2 ans au réfrigérateur (4-5°C)

Education en pépinière

- **Prétraitement** : non
- **Semis** : en sachet sur mélange classique de substrat, en suivant les normes pour les graines ailées
- **Pouvoir germinatif moyen** : 70% (65-75%)
- **Conduite des plants**
 - Conduite aisée en pépinière, sans précautions ou attentions particulières
 - Levée rapide : dès 1 semaine
 - Croissance très lente : 30 cm à 10-12 mois
 - Plantation à une hauteur recommandée d'au moins 50 cm, voire un peu plus





(Kosipo)

- Forêt dégradée / Végétation sempervirente
- Parc-forêt / Végétation sempervirente
- Sous-bois / Végétation de transition

Performances en plantation



Recommandations

- Espèce des forêts sempervirentes à semi-décidues, le kosipo préfère les sols fertiles avec une bonne capacité de rétention en eau.
- La croissance reste moyenne dans différents habitats (parc-forêts, forêt dégradées), et reste stable durant de nombreuses années.
- Le port vigoureux favorise la survie de l'espèce.
- L'ombrage moyen aurait un impact positif.
- Le kosipo est le seul des *Entandrophragma* qui convienne à la majorité des environnements et fournisse des résultats intéressants.
- Les plantations monospécifiques sont à éviter autant que possible.



Les deux premières parties de l'ouvrage (chapitres techniques généraux et chapitre technique spécifique) ont déjà été relues à une ou deux reprises par le comité de relecture. Seule la partie financière n'a pas encore l'objet d'une relecture critique²³.

Les ultimes corrections du guide seront entamées en décembre. L'édition de l'ouvrage par les Presses Agronomiques de Gembloux est planifiée pour janvier-février 2021.

Toujours dans le cadre du volet 2, les contrats [C185 & C186²⁴] ont pour objectif de produire un guide sur les arbres d'Afrique centrale, complet et facile d'utilisation, pour aider les concessionnaires forestiers, lors des inventaires, en les informant sur la phénologie, la dispersion, les usages, leur importance pour les communautés locales, pour la faune, etc. de manière à optimiser la gestion forestière selon les critères de la certification durable. A noter que ce guide, en détaillant également les propriétés technologiques des bois, aura aussi pour but d'appuyer la promotion commerciale de nouvelles essences. Il vise à terme la description de 500 espèces.

Cette intervention est structurée en quatre phases, représentant chacune un ensemble de livrables à produire :

- phase 1 : développement d'une base de données Web et élaboration de 140 fiches descriptives d'essences de référence ;
- phase 2 : élaboration de 60 fiches descriptives complémentaires d'espèces commerciales pour les 5 pays du bassin du Congo ;
- phase 3 : élaboration de 300 fiches descriptives complémentaires d'espèces d'importance pour couvrir les critères de la certification, pour appuyer la promotion commerciale de nouvelles essences et combler les besoins des divers utilisateurs (exploitants forestiers, négociants, chercheurs, cadres des administrations,...) ;
- phase 4 : édition d'un ouvrage en versions papier / pdf et développement d'une application Web interactive pour les 500 espèces décrites.

Les guides précités feront bien évidemment, partie de la future boîte à outil évoquée au paragraphe « Ligne 2.7.4 : la vulgarisation des savoirs en matière de gestion durable des forêts ».

- **Volet 3** : appui aux Administrations locales pour l'intégration des nouvelles connaissances sur la gestion durable des forêts dans les réglementations d'Afrique centrale. Les modalités d'actions de ce volet restent encore à définir.

Acteur très proactif la mise en place d'un Comité Scientifique Consultatif au Cameroun, Nature+ a été sollicité par l'Administration en charge des forêts en République du Congo pour une assistance technique à la mise en place d'une cellule spécialisée dans l'intégration de nouvelles connaissances forestières. En adéquation avec ce volet 3 du protocole de collaboration, Nature+ présentera une requête dans ce sens au PPECF dans le courant du premier semestre 2021.

²³ La version complète du guide, en cours d'achèvement, devrait être remise avant fin octobre, pour relecture à l'ensemble des partenaires impliqués, dont la COMIFAC et les institutions nationales collaboratrices. Le retour des relecteurs est attendu pour fin novembre.

²⁴ Le projet GAAC fait l'objet de deux contrats : le premier a été signé entre le PPECF et Nature+ le 04/06/2020 et le deuxième entre le PPECF et Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT) le 29/09/2020.

Ligne 2.6.1 : étude d'impacts environnemental et social**Action 1 : impact de la certification sur la conservation de la faune**

Développement d'un argumentaire propice à la certification (étude conjointe WWF-Université d'Utrecht)

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C146	Tous	WWF	206	18/11/18	19/12/18	48 mois	Nov. 2022
Contribution PPECF € : 90 000			Budget total € : 429 250				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ une analyse comparative de l'efficacité de la conservation de la faune entre les forêts certifiées FSC et les forêts non certifiées FSC ▪ une boîte à outils de méthodes de surveillance de la faune, en présentant leurs avantages et inconvénients respectifs pour les sociétés forestières. 							

Grâce à un travail de doctorat [C146] menée conjointement par le WWF et l'Université d'Utrecht, il va pouvoir être démontré, d'ici deux ou trois ans, que la certification a certainement une incidence bénéfique et significative sur la biodiversité, en particulier par la protection de la faune dont on sait qu'elle contribue très largement au maintien du potentiel génétique de la biomasse végétale et par là, à la productivité des forêts.

Ce nouvel appui vers une meilleure connaissance de la faune et de son incidence dans la certification, viendra compléter l'étude du CIFOR qui avait déjà conclu, très positivement sur la valeur sociale des concessions certifiées FSC-FM²⁵.

Principaux résultats atteints au 31 octobre 2020 :

- la collaboration avec la société forestière chinoise FDG a permis l'installation un réseau de caméras ;
- deux maillages de caméras installées dans les concessions de TLP et Rougier en juin et juillet et ont fourni leurs images en octobre ;
- deux autres maillages ont été installés dans les concessions de CBG et FDG en novembre. Leurs images seront récupérées en janvier 2021 ;
- le premier grand lot d'enregistreurs acoustiques a été installé dans les concessions CBG et FDG. Une collaboration avec le département informatique de l'Université d'Utrecht va permettre d'interpréter les informations sur les mammifères à partir de données acoustiques²⁶ ;
- un algorithme d'apprentissage automatique est en construction, afin de faciliter l'identification des images capturées par les caméras.

Action 2 : de l'Inventaire au plan de gestion de la faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de certification (IPGF)

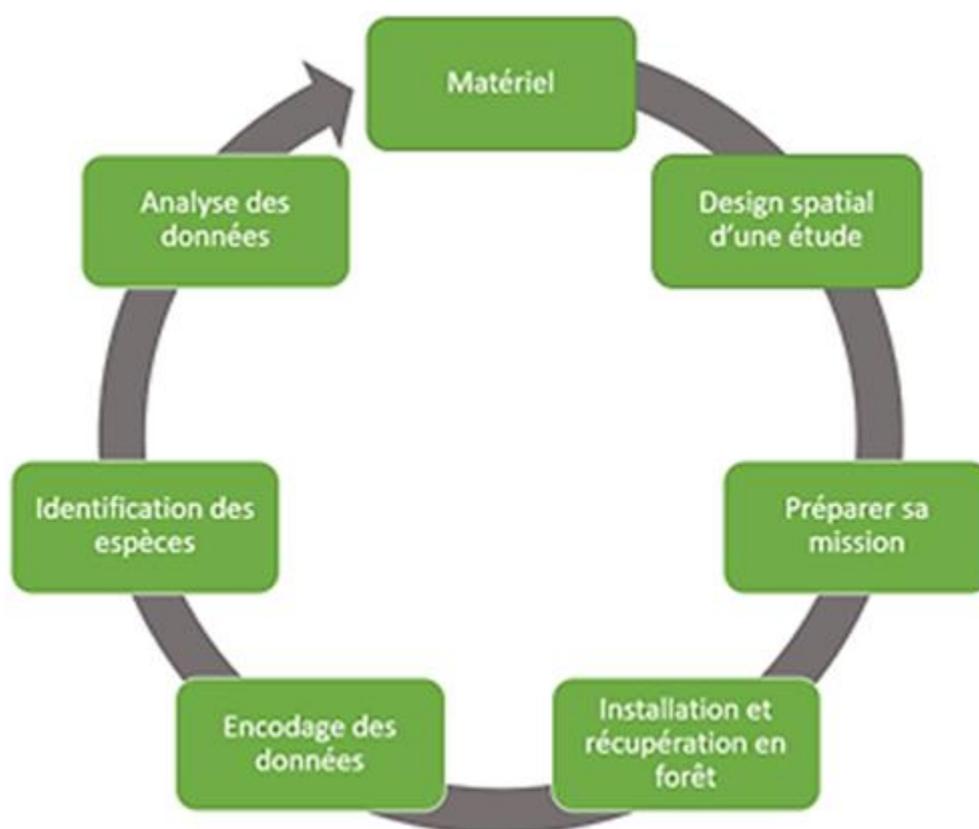
Malgré la publication de nombreux documents traitant des méthodes d'inventaires et de suivi de la faune, il n'existe pas actuellement d'outil opérationnel facilement appropriable par les exploitants forestiers. Pour pallier cette absence, un travail de doctorat à l'Université de Liège Gembloux-Agrobiotech [C132 & C134] a procédé à un état des lieux des méthodes d'inventaires et des

²⁵ <https://www.cifor.org/library/4487/social-impacts-of-the-forest-stewardship-council-certification-an-assessment-in-the-congo-basin/?pub=4487>

²⁶ En tant que données d'essais, des vocalisations de primates présents au sanctuaire de la Mefou. La prochaine étape consiste à tester l'algorithme sur des données naturelles, pour obtenir un outil open source dédié à la bio surveillance en Afrique centrale.

mesures de gestion de la faune, afin d'identifier les pratiques les plus pertinentes dans le contexte des concessions forestières.

Les méthodologies identifiées et validées ont été retranscrites dans un guide opérationnel. Ainsi, un site web (en construction) fournira un mode opératoire complet, aux gestionnaires forestiers pour mettre en place un inventaire faune, par pièges photographiques. L'interface contiendra différents onglets qui visent à décrire la technologie des pièges photographiques et à orienter les concessionnaires vers le matériel adéquat (1); à établir le design du dispositif de monitoring avec un tutoriel SIG (2); à calibrer en termes de coûts et d'effectif les missions d'installation et de récupération des pièges (3); à décrire l'installation du pièges sur le terrain pas à pas (4); à gérer le retour et l'archivage des données (5); à identifier les espèces via un guide reprenant les espèces les plus difficile à identifier (6) et finalement en proposant une application permettant d'automatiser le traitement de données d'inventaire par pièges photographiques facilitant la conformité aux exigences du standard FSC-FM (7).



Le tableau suivant présente les différentes activités menées pour la période d'avril à septembre 2020 :

Tableau : activités menées lors de la période

	Avril-20	Mai-20	Juin-20	Juil-20	Août-20	Sept-20	Octobre-20
Volet 1	Validation de l'article par les auteurs	Soumission à Remote Sensing in Ecology and Conservation			Réception des commentaires des reviewers	(Re) Soumission à Remote Sensing in Ecology and Conservation	

	Développement de la boîte à outils (rédaction de l'ensemble des fiches opérationnelles)	Validation de la structure l'interface web
Volet 2	Finalisation et mise en page & Validation finale par les membres du Comité de Rédaction	
Volet 3	Production des résultats préliminaires	

Action 3 : optimisation des services eco-systémiques rendus par l'éléphant

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C162	Tous	Gembloux Agro Biotech	215	30/04/19	21/06/19	48 mois	Mai 2023
Contribution PPECF € : 100 826			Budget total € : 259 588				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les impacts de l'exploitation forestière sur les densités, les déplacements et les activités des éléphants sont quantifiés ; ▪ l'influence de l'exploitation sur la répartition spatiale des graines dispersées par l'éléphant et le devenir de celles-ci est déterminée ; ▪ les dégâts occasionnés par les éléphants aux essences commerciales (Okan, Moabi, Douka) et aux plantations sont quantifiés et des moyens de les limiter sont testés ; ▪ une étude de la faisabilité d'un tourisme de vision centré sur l'éléphant dans une concession certifiée est disponible. 							

L'intervention ELEFOR (C162²⁷) examine en détail les interactions éléphants-exploitation forestière certifiée. Elle vise plus spécifiquement à répondre aux questions suivantes : (i) l'exploitation, et plus particulièrement, les pistes de débardage, modifient-elles les densités et les déplacements d'éléphants dans le temps et dans l'espace ? (ii) les graines dispersées par l'éléphant bénéficient-elles de meilleures conditions de développement dans les zones modifiées par l'exploitation ? (iii) quelle est l'ampleur des dégâts occasionnés aux arbres commerciaux et aux plantations ? (iv) est-il possible de mettre en œuvre des méthodes efficaces de lutte contre ces dégâts.

Une première mission de terrain a été effectuée de décembre 2019 à mars 2020 dans la concession CEB-PW, située au Gabon. Durant cette mission, un réseau de 35 pièges photographiques a été mis en place dans trois assiettes annuelles de coupe (AAC) adjacentes. L'une d'elle sera exploitée en 2020 et la reproduction de ce réseau après l'exploitation permettra de comparer l'évolution des abondances relatives d'éléphants dans les trois AAC. Un inventaire des dégâts causés aux arbres par les éléphants, ainsi que de leurs crottes et des plantules s'y développant a également été réalisé le long des layons d'inventaires d'exploitation de l'AAC 2020. Au total, 331 dégâts et 298 crottes ont été répertoriés et décrits sur une distance de 73,2 km. Vingt-quatre de ces crottes ont été sélectionnées pour faire l'objet d'un suivi in situ et voir quelles espèces s'y développent. Enfin, les graines retrouvées dans six crottes ont été semées en pépinière afin d'identifier les espèces dispersées par l'éléphant.

La partie terrain n'a pas beaucoup évolué sur les six derniers mois, en raison de la crise sanitaire.

Ligne 2.6.2 : Gestion des déchets

Action : classement SATA

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
------------	-----------------	----------------	--------	----------	--------------	-------	----------

²⁷ Le projet ELEFOR est co-financé par la Precious Forest Foundation.

C135	Tous	ATIBT	171	14/10/2018	18/10/2018	24 mois	Oct. 2020
Contribution PPECF € : 188 000			Budget total € : 250 000				
Principaux résultats attendus							
Ce projet vise l'application progressive des règles de classement SATA sur le marché : <ul style="list-style-type: none"> ▪ démontrer par une étude le gain en rendement matière et les proportions des différentes qualités en fonction des règles appliquées ; ▪ rédiger des documents (vulgarisés pour les opérateurs ; promotionnel expliquant les qualités aux consommateurs) ; ▪ former les opérateurs (voire d'autres formateurs) pour l'application de ces règles de classement ; ▪ promouvoir l'application de ces règles lors d'évènements professionnels. 							

Pour rappel, l'étude comparative [C135] des règles SATA et leur impact sur le rendement matière, qui devait confirmer le présupposé théorique d'un meilleur rendement matière, n'a pas été concluante. L'intervention C135 a donc été clôturée.

Action 2 : valorisation des déchets bois par une sous-filière « charbon de bois 100 % certifié »

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C165, C166 C177	Tous	WALE SAS ; SIDEMARINE	205	26/05/19	27/07/19 06/01/20	4 mois 4 mois	Nov. 2019 Mai 2020
Contribution PPECF € : 73 800			Budget total € : 73 800				
Principaux résultats attendus							
L'étude vise la réalisation d'une étude de marché au niveau européen tenant compte des caractéristiques locales : <ul style="list-style-type: none"> ▪ une étude et la mise en place au niveau de CBG, d'un processus industriel de production de charbon de qualité, adapté au contexte et au bois tropicaux et qui puisse être modulable pour s'adapter à tout type d'entreprise et échelle de production ; ▪ la mise en œuvre d'une stratégie et d'actions de placement et de reconnaissance de ce nouveau produit bois « écoresponsable » auprès des grands distributeurs et consommateur soucieux d'une image de marque premier ordre. 							

La carbonisation à grande échelle des rebuts non valorisés des industries du bois est une des pistes d'intervention à mettre en œuvre pour opérer le virage écologique de la chaîne de valeur du charbon de bois.

Rappelons que le volume de grumes exploité en Afrique Centrale dépasse 10 millions de m³/an. La quantité de chutes de bois à valoriser est donc importante, pourvu que l'on puisse surmonter l'écueil de rentabilité qui impose, vu le poids volumique très faible du produit, une exploitation d'une ressource ne dépassant pas quelques dizaines de kilomètres d'un port en eau profonde.

Au Gabon, la Compagnie des Bois du Gabon (CBG)²⁸ est dans ces conditions. Elle pourrait donc développer une sous-filière charbon de bois à base de déchets issus de produits durables, exempts de produits chimiques et présentant un bilan carbone et environnemental très favorable du fait de sa proximité avec le port de Port Gentil et d'un mode de transports par flottage.

²⁸ La Compagnie des Bois du Gabon est certifiée FSC pour ses 568 000 ha de concession et pour ses 2 sites industriels de sciage et de déroulage situés à Port Gentil.

Il était donc envisageable de promouvoir chez CBG, l'émergence de cette sous-filière, pour soulager la production régionale actuelle informelle (acteur majeur de la déforestation²⁹) et tenter de la rentabiliser par une exportation vers l'Europe³⁰.

En première approche, la quantité de chutes de CBG à traiter est comprise entre 18.000 et 30.000 t/an soit une capacité de production de 5.000 à 9.000 t/an de charbon de bois³¹ qui pourrait s'élever à 15.000 t/an, si l'entreprise CORAWOOD venait à se joindre au projet.

Rappelons que pour le marché domestique, le charbon de bois est un enjeu de sécurité alimentaire pour des millions de personnes qui sont en situation de précarité énergétique³². Cependant, pour ce marché, il est illusoire d'espérer un prix de vente en se prévalant d'une origine bois certifié, en raison du pouvoir d'achat limité des consommateurs.

Par contre, les marchés européens très demandeurs en produits certifiés durables, pourraient, d'après l'étude, absorber le charbon de bois certifié du projet CBG/PPECF à des prix de vente FOB compatibles avec un compte d'exploitation attractif.

Après un délai de réflexion laissé à la CBG, le PPECF va tenter d'obtenir une réponse de la CBG, sur ses intentions de s'investir ou non dans cette sous-filière.

Plus largement, l'étude (en ligne sur le site web du PPECF³³) évoque le développement de la filière biomasse énergie durable pour le Congo en ses termes :

« ...Une unité industrielle durable de 4 400 ha de boisement sur des zones de savane dégradées fournirait 10 000 t/an de charbon de bois et 25 000 MWh/an d'électricité aux usagers soit l'équivalent de 9 000 Tep/an durables.

Sur le long terme, la consommation de charbon de bois à Brazzaville doublera en 20 ans (115 000 t en 2019 et 223 000 t en 2040). Ainsi, face au risque très élevé d'une dégradation massive des forêts, le développement d'un réseau d'unités industrielles (15) efficaces et durables est la seule solution pour combattre rapidement (sur 20 ans) la production incontrôlée de charbon, facteur majeur de la déforestation. Un tel projet pourrait être intégré au CDM.UNFCCC sous la forme d'un PoA (Programme Of Activities) qui envisagerait la création de ces unités de boisement/carbonisation/cogénération, à l'horizon 2030, piloté par une agence publique « Action Biomasse Energie ».

Ligne 2.7.2 : algorithmes, solutions logicielles de gestion forestière

Action 1 : promotion de la solution logicielle Pallitracks

²⁹ En Afrique de l'Ouest et en particulier au Nigéria où l'importante production de charbon de bois non durable qui fournit le marché Européen vient aggraver le plus haut taux de déforestation mondial (5 % par an, soit un quart des forêts disparues en 5 ans de 2010 à 2015).

³⁰ Du fait du déficit européen de production de charbon de bois et de ses importations majoritaires de charbon de bois d'origine douteuse (déforestation, exploitation des travailleurs et parfois en provenance de réseaux mafieux

³¹ Une capacité de production initiale du projet de 5.000 t/an correspond aux besoins de la grande distribution européenne qui établit des contrats annuels de 500 à plusieurs milliers de tonnes.

³² D'après les Nations Unies la consommation de charbon de bois 2007 des 5 pays de la Comifac serait de 2,44 millions de tonnes. Avec une croissance annuelle de 1,03 % par an, elle devrait atteindre 3,47 Mt en 2019.

³³ www.ppecf-comifac.com

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C175	Tous	PROSYGMA	234	29/07/19	14/08/19	3 mois	Nov. 2019
Contribution PPECF € : 24 750			Budget total € : 24 750				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ une évaluation des forces et faiblesses du contexte de manière à identifier de manière précise ce qu'il faudrait investir pour un déploiement réussi de la solution logicielle ▪ une évaluation de la faisabilité du projet et le niveau du consentement à payer des entreprises pour acquérir les licences d'utilisation, l'implantation du logiciel et les formations des utilisateurs. 							

Courant octobre 2019, grâce à un appui du PPECF [contrat **C175**] la solution logicielle Pallitracks a pu être présentée au Gabon où elle a reçu un accord de principe de l'adopter comme solution interfacée avec les besoins statistiques du Ministère. A cet effet, un comité du pilotage a été mis en place, qui va suivre la phase pilote de tests dans deux entreprises (Precious wood et ASI) et d'un cahier de charge pour son intégration dans les services des Ministères concernés.

Financée par l'AFD et pilotée par le PAFFB, la mise en service de l'application chez ces deux entreprises a débuté le 10 février 2020. Ce pilote de trois mois a permis d'adapter l'outil de à la législation Gabonaise et aux pratiques du terrain.

Au 30 septembre 2020, les techniciens PROSYGMA/PALLITRACKS sont toujours sur le site de PWG et sur le site d'ASI, tenant compte que seulement le personnel administratif à Libreville a pu être formé au mois de mars/avril, certains cadres chinois étant toujours absents.

Néanmoins, l'intervention a conduit à des résultats très encourageants, à en juger la synthèse (voir encadré) faite par PW sur l'utilisation du logiciel PALLITRACKS que l'entreprise prévoit de substituer en décembre prochain, à l'ancien logiciel MICROBOIS, jugé trop lent et beaucoup moins performant.

Synthèse (avis) de la compagnie Precious wood sur la solution logicielle Pallitracks (30 septembre 2020)

INFORMATIONS SUR INSTALLATION GABONTRACKS CHEZ PWG – PHASE PILOTE

Veillez trouver ci-dessous les éléments pour chacun des points.

Pour la Direction Générale :

- accès à distance au système et en tout lieu dès qu'on a une connexion internet ;
- l'accès aux données et de toutes les activités en temps réel ;
- états dynamiques et disponibles en temps réel, utilisation conviviale ;
- disponibilité des états mensuels dans un temps raisonnable car contrôle quotidien imposé et visualisation des erreurs pour correction en urgence.

Pour le suivi de l'exploitation et la transformation :

Exploitation :

- interconnexion des bases de données cartographie et exploitation facilitant l'identification et le traitement des incohérences ;
- réduction du temps de traitement des données et minimisation des erreurs et meilleure préparation aux audits ;
- génération des carnets de chantier automatique ;
- génération automatique des redevances villageoises ;
- statistiques mensuelles et stocks disponibles en temps réel ;
- amélioration des performances des équipes (terrain et bureau) avec l'utilisation des technologies mobiles (essais des différents types d'outils mobiles pour définir choix final) ;

- traçabilité du bois de l'inventaire au roulage vers les diverses destinations (fiche d'information arbre et grumes) ;
- traçabilité du bois de l'inventaire au roulage vers les diverses destinations (fiche d'information arbre et grumes).

Transformation :

- unicité de la base de données exploitation et scierie rend les données de grumes disponible pour les scieries. Nous n'avons plus de ressaisies, donc un gain de temps dans le traitement des données ;
- suivi des contrats, production, livraison en temps réel ;
- liaison grumes - débités au moyen de campagnes de sciage et contrats commerciaux et récup ;
- statistiques de rendement, productivité, rentabilité en temps de réel ;
- génération des stocks et suivi des expéditions ;
- génération automatique des spécifications des débités.

Action 2 : upgrading de la solution logicielle SMART de lutte anti-braconnage

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C150	Tous	WCS	199	12/12/18	22/03/19	18 mois	Sept. 20
Contribution PPECF € : 199 150			Budget total € : 289 067				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ réaliser des améliorations significatives du logiciel et à développer une gamme de nouveaux services qui s'appuient sur des algorithmes et des calculs d'intelligence artificielle, devant aboutir à la version 7 de SMART ▪ Présentation du logiciel dans un atelier sous régional et suivi de formations, chez les concessionnaires contributeurs à cette nouvelle version. 							

Pour rappel, l'originalité de l'intervention « upgrading du logiciel SMART » [C150] consiste à rendre ce logiciel de lutte anti-braconnage, bien connu des entreprises opérant dans le bassin du Congo, plus performant en y implantant, un module d'intelligence artificielle (AI), capable de traiter des milliers de données, jusqu'ici enregistrées, mais qui ne livrent sans doute pas toutes leurs évidences, faute de temps et d'outils statistiques qu'il faudrait leur appliquer. Un tel module, donnerait à SMART, une nouvelle dimension, en rendant l'outil plus efficient et sans doute même prédictif, dans l'évaluation de la pression de braconnage et corollairement, les ressources LAB (patrouilles, véhicules, appui des brigades spécialisées, etc.) seraient certainement optimisées.

Trois principales activités ont été retenues dans le cadre de cette intervention qui bénéficie du soutien de la coopération financière KfW/COMIFAC (contrat n° C150), de Microsoft et de l'Université de Harvard. L'activité 1 est dédiée à l'extension de la fonctionnalité « SMART AI » (intelligence artificielle) pour la planification prédictive avancée des patrouilles ; l'activité 2 offre la possibilité pour CyberTracker de télécharger des modèles configurables à partir de « SMART Connect » ; l'activité 3 vise l'amélioration du plug-in SMART Profiles.

Les premiers essais pilotes du module PAWS ont été extrêmement positifs et ont révélés une nécessité de compléter les observations des éco gardes par des données de terrain supplémentaires telles que des données provenant de capteurs. Les prochaines étapes du processus permettront de lancer une version « SMART Integrate » disposant d'une plate-forme qui permettra aux données de circuler de manière transparente à partir d'une large gamme de capteurs vers plusieurs autres systèmes de destination, y compris « SMART » et « EarthRanger ». La société « Vulcan » s'est déjà engagée à intégrer plus de 50 capteurs dans « SMART Integrate » et il est prévu d'étendre cela à plus de 100 autres capteurs physiques et virtuels sur la base des six groupes clés :

- acoustique ;
- pièges photo ;
- communications (satellite / radio) ;
- télémétrie / suivi des animaux ;
- autres capteurs IoT ;
- capteurs virtuels / API / service Web.

Les avancées par activités sont les suivantes :

Activité 1 : dédiée à l'extension de la fonctionnalité « SMART AI » (intelligence artificielle) pour la planification prédictive avancée des patrouilles (API PAWS / plugin v2)

La version 2 a été achevée, testée et validée à l'aide de données de terrain SMART provenant de 5 sites sur le terrain. Ainsi, il a été demandé aux équipes de Microsoft et de Harvard d'intégrer d'autres co-variables dans l'analyse. Celles-ci augmenteront la valeur de la solution d'ici la mi-novembre.

Depuis fin septembre 2020, le plug-in PAWS principal a été complété par les développeurs et tous les tests initiaux de cette version ont été réalisés. Cette version initiale sera livrée dans le cadre de cette subvention. Il est ainsi prévu de terminer les tests finaux de cette version d'ici décembre, puis de la rendre publique à tous les utilisateurs SMART dans le cadre de la version SMART 7 au début de 2021.

Activité 2 : possibilité pour CyberTracker de télécharger des modèles configurables à partir de « SMART Connect ».

Cette nouvelle application « SMART Connect » a été développée et finalisée au cours du semestre précédent, et permet aux utilisateurs de bureau, dotés d'autorisations appropriées :

- d'afficher une liste des modèles configurables, déjà nommés (par exemple, «Patrouilles du braconnage», «Enquête Tigre», etc.) ;
- de télécharger ces modèles directement configurables depuis « SMART Connect » vers l'application mobile CyberTracker.

Cela permet ainsi, aux patrouilles et aux autres utilisateurs sur le terrain de récupérer ou de mettre à jour des ensembles de modèles de données, directement sur leurs appareils mobiles, où que ce soit, juste avec une connexion Internet.

Cette amélioration de l'API a déjà été portée sur SMART 6 et SMART Mobile, et sera disponible pour la version SMART 7 au début de 2021.

Activité 3 : Amélioration du plug-in SMART Profiles

Toutes les améliorations des fonctionnalités du plug-in de profils SMART ont été effectuées au cours de la période. Celles-ci comprennent :

- un menu Système multi-profils repensé,
- des systèmes d'autorisations avancés pour divers profils,
- des outils de requête et d'analyse supplémentaires,
- une nouvelle option de menu pour ajouter des entités à un modèle de données,
- une nouvelle option de menu pour exporter vers des modèles de profils d'une part, et d'autre part, des profils SMART 6 vers SMART 7 Multi-profiles script de mise à niveau.

Toutes ces améliorations seront rendues publiques avec la sortie de SMART 7.

Cependant, l'atelier SMART de « Formation des formateurs » initialement prévu en Afrique centrale à l'été 2020, a été reportée en 2021 en raison des restrictions de voyage et d'autres complications logistiques dues à la pandémie mondiale de COVID-19.

Actuellement, SMART recherche de nouveaux appuis pour :

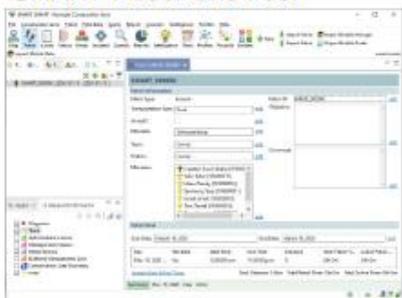
- intégrer plus de 10 capteurs acoustiques dans « SMART Integrate » en collaboration avec plus de 20 parties prenantes clés, en vue de développer un ensemble de normes de données, et coder des éléments d'intégration pour au moins 10 capteurs acoustiques ;
- améliorer la planification de patrouille prédictive « PAWS SMART » en intégrant les données de plus de 50 capteurs de terrain ;
- améliorer la facilité d'interprétation et l'accès aux données de planification des patrouilles, y compris l'amélioration des outils de cartographie et de navigation disponibles pour les gardes sur le terrain ;
- déployer et tester sur le terrain ces améliorations.



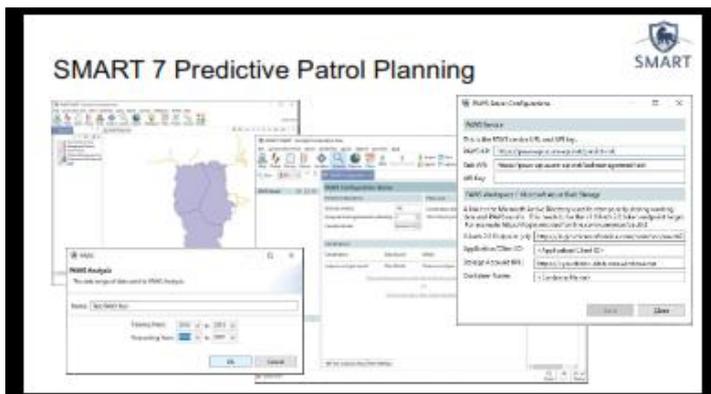
SMART 7 Highlights

- SMART Look and Feel
- SMART Predictive Patrol Planning with PAWS
- SMART Profiles
- SMART Mobile
- SMART Mobile Community Edition

SMART 7 Look and Feel



SMART 7 Predictive Patrol Planning



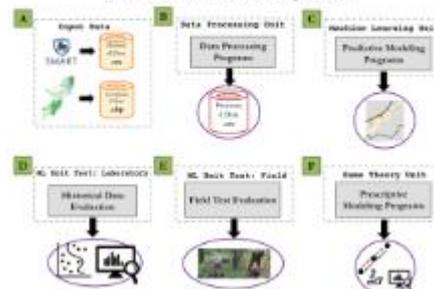


Predictive Patrol Planning Research Paradigm

Predictive Patrol Planning - Interpretation



Outline: PAWS as a research problem



SMART Mobile



SMART Profiles

- Advance entities
 - Demographics (household, village, districts)
 - Animal tracking
 - Infrastructure management
- Investigations
- Case tracking/observation follow up
- Unlimited database models



SMART Mobile: Key Improvements



- Modern easy to use UX
- State of the art mapping
- Goto/navigation to previous observations and predefined points and lines
- Rich history and editing of prior sightings without disrupting patrols/surveys
- Independent incidents can be made without disrupting patrols/surveys
- Dark mode, multi-language support, font scaling, full-screen mode
- GPS Simulation with custom tracks for training and testing
- Robust kiosk mode
- App customization from within SMART

SMART 8 - Key Plans



- Common Data Integration Platform - integration of 50+ field sensors
- SMART Ranger - real time operations
- Enhanced mapping
- Enhanced reporting and dashboards
- Remote sensing and mapping data sources
- Advanced analysis engine

Ligne 2.7.3b : module de e-learning EFIR

Action: développement du e-learning

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C159	Tous	Vincent PELE	225	29/05/19	1/08/19	3 mois	Dec. 2023
Contribution PPECF € : 19 855			Budget total € : 19 855				
Principaux résultats attendus							
Développement d'un outil de formation d'apprentissage par e-learning sur le module « abattage contrôlé, sécurité, secourisme »							

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
<i>A attribuer</i>	Tous	BFC & TMF	260	06/10/20	<i>A attribuer</i>		
Contribution PPECF € : 172.664			Budget total € : 172.664				
Principaux résultats attendus							
L'ensemble des livrables liés au Projet correspond au contenu du module « abattage » actualisé, des leçons pratiques supplémentaires et au module « construction d'ouvrages d'art », à savoir :							
OS 1 – Amélioration du module e-learning « abattage » :							
1 module e-learning « abattage » révisé.							
OS 2 – Leçons pratiques supplémentaires pour l'abattage et le tronçonnage :							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 leçon pratique sur l'abattage contrôlé, composée de : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 30 séquences « charnières » et 10 quiz interactifs pratiques ; ✓ 3 films d'animation 3D de 3 minutes. ▪ 1 leçon pratique sur le tronçonnage, composée de : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 15 séquences « charnières » et 5 quiz interactifs pratiques ; ▪ 3 films d'animation 3D de 3 minutes sur le tronçonnage. 							
OS 3 – Diffusion/Promotion du module e-learning « abattage » et promotion d'un nouveau module « construction d'ouvrages de franchissement » :							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 clip vidéo de présentation du module e-learning « abattage » ; ▪ 1 clip vidéo de promotion d'un nouveau module e-learning « construction d'ouvrages d'art » ; ▪ Des visio-conférences de présentation et de promotion de l'outil e-learning en vue d'obtenir la confirmation de l'intérêt d'un groupe d'entreprises pour contribuer financièrement au développement d'un nouveau module.³⁴ 							

Suite à l'avis de non-objection [DNO n° 260], le consortium BFConsulting - TFM va reprendre le module selon un cahier des charges précis en y ajoutant au moins deux leçons, de manière à illustrer, avec le plus grand réalisme possible, les successions de gestes à réaliser pour les opérations d'abattage et de tronçonnage. Ces leçons seront constituées de supports pratiques visuels, sous forme de films d'animations 3D qui présenteront l'abattage sous plusieurs angles de vue à 360°³⁵.

Il est attendu de ces films qu'ils soient des compléments de formation que le personnel technique de l'entreprise puisse prendre en main de manière complètement autonome. Ces films seront également proposés au téléchargement sur smartphone pour être disponibles à tout moment, sur les chantiers forestiers pour les opérateurs ou pour le formateur interne.

Le tableau suivant présente la liste des cas qui seront illustrés pour chaque opération.

³⁴ Il est important de préciser qu'il s'agit d'obtenir la confirmation de l'intérêt des entreprises pour contribuer financièrement au développement d'un nouveau module sans leur demander un engagement ferme. En effet, des engagements ne pourront être reçus que si les entreprises disposent d'un temps d'au moins une année, pour utiliser le module « abattage » et en tirer leur propre avis.

³⁵ Pour chaque opération, un choix de quatre angles de vue différents sera disponible. L'utilisateur aura la possibilité de changer d'angle de vue à tout moment de la séquence, ainsi que d'afficher plusieurs vues en parallèle à l'écran :

Tableau : Liste des cas illustrés par opération

OPERATION	CAS ILLUSTRÉS	ÉTAPES
Abattage	Abattage classique	Ouverture des pistes de fuite Egobelage Découpe de l'entaille Réalisation de la charnière
	Arbre penché	Réalisation du trait de coupe Perçage à cœur Coupes d'aubier
	Arbre de gros diamètre	Préparation de la patte de sécurité Coupe d'envoi
Tronçonnage	Grume sur un appui (tension)	Préparation de la zone de travail
	Grume sur deux appuis (compression)	Réalisation de la première découpe
	Etêtage-éculage	Réalisation des découpes en coupes décalées

Ligne 2.7.4 : la vulgarisation des savoirs en matière de gestion durable des forêts

Action : développement d'un guide vers la certification

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
<i>Pas encore</i>	Tous	Eco-consult & Oréade Brèche	257	<i>Pas encore</i>	<i>Pas encore</i>		
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ installer dans les entreprises, une nouvelle culture basée sur des procédures à mettre en œuvre, des compétences, formation et des mutations nécessaires dans leur fonctionnement et dans leur organisation ; ▪ de contribuer fortement à la modération de conflits, car la boîte à outils pourra servir de référence arbitrale en cas de litige où très souvent, le manque d'informations voire des a priori erronés sont à leur origine ; ▪ capitaliser, après dix années, l'expérience du PPECF et celles de ses partenaires (Bureaux d'études, Institutions de recherche, Ongs, etc.) à travers un outil qui fera référence pour de nombreuses années dans la gestion forestière du bassin du Congo. 							

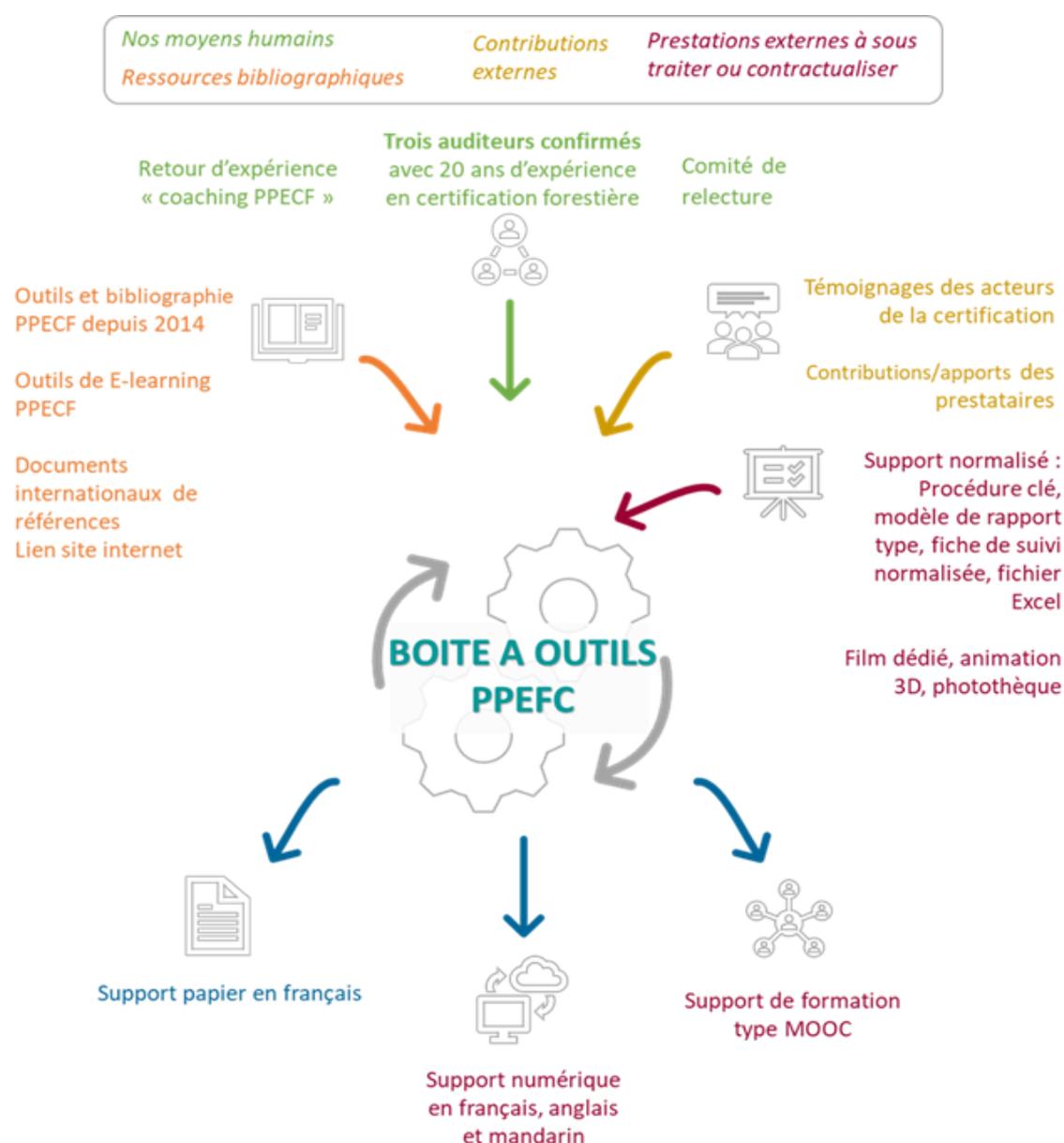
Un contexte favorable à la certification (cf. paragraphe « Ligne 1.1 : soutien à la certification de légalité vérifiée tierce partie » explique que de nombreuses entreprises commencent (ou recommencent) à s'intéresser à la certification : ainsi, dans le cadre de la composante « coaching » du PPECF, vingt-cinq entreprises représentant 8 millions d'hectares sont déjà inscrites, dont quinze, représentant 6,5 millions d'hectares ont été diagnostiquées. Elles sont ou seront, pour les raisons expliquées plus haut, en grande partie, à très court terme engagées de façon opérationnelle dans le processus de certification.

Dans ce contexte « pro-certification », l'objectif du guide de certification forestière est de :

- répondre aux besoins des entreprises et autres parties prenantes (Ong, Administrations, etc.) en termes d'informations, d'explications, de formations et d'outils opérationnels (les entreprises ont généralement une vision très lacunaire du fonctionnement des systèmes de certifications, du niveau d'exigence réglementaire et technique) ;
- installer dans les entreprises, une nouvelle culture basée sur des procédures à mettre en œuvre, des compétences, formation et des mutations nécessaires dans leur fonctionnement et dans leur organisation ;

- contribuer fortement à la modération de conflits, car la boîte à outils pourra servir de référence arbitrale en cas de litige où très souvent, le manque d'informations voire des a priori erronés sont à leur origine ;
- capitaliser, après dix années, l'expérience du PPECF et celles de ses partenaires (bureaux d'études, Institutions de recherche, Ongs, etc.) à travers un outil qui fera référence pour de nombreuses années dans la gestion forestière du bassin du Congo (cf. note à la KfW – annexe I du 5^{ème} rapport semestriel du PPECF) ;
- aider les entreprises asiatiques de plus en plus nombreuses en Afrique centrale. Une traduction du guide en mandarin, leurs seraient particulièrement utile, car elles doivent quasiment partir de zéro, et sont handicapées par le fait que la plupart des documents qu'elles doivent comprendre, sont en français.

Le noyau méthodologique du guide sera construit autour d'un ensemble de fiches et d'outils, tels que présenté dans la figure ci-après :



La CgP a donc introduit une DNO [n° 257], pour mobiliser un financement de 500.000 € ; nécessaire à l'élaboration d'un guide complet et de sa boîte à outils.

Ligne 2.8.2.a : Développement d'outils de suivi et d'évaluation de l'atteinte des objectifs, niveau entreprise

Action : développement d'un logiciel « métier »

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C163	Tous	Vincent PELE	209	17/05/19	2/07/19	17 mois	Nov 2020
Contribution PPECF € : 30 220			Budget total € : 30 220				
Principaux résultats attendus							
Présentation sur le terrain de l'outil logiciel de monitoring : a. Amélioration de la maquette b. Rencontre avec les entreprises							

Courant septembre 2018, la CgP avait repris une discussion autour d'un outil logiciel qu'un consultant voulait élaborer pour le monitoring des plans d'actions d'une entreprise certifiée ou voulant le devenir.

En octobre 2019, le promoteur de ce logiciel a pu, sur financement du PPECF, rencontrer au Gabon, un panel d'entreprises, principalement, celles affiliées à l'UFIGA. Les mêmes rencontres ont été programmées courant novembre au Cameroun.

Vu l'incidence de la pandémie du COVID 19 sur les entreprises, il serait aujourd'hui, nécessaire que le promoteur du logiciel recontacte les entreprises qu'il a pu rencontrer, afin qu'elles confirment leur possibilité de contribuer au développement du logiciel, dans un contexte peu favorable aux investissements.

Ligne 2.8.5b : Activités de surveillance et de monitoring - développements et tests d'outils dans les concessions

Action : projet IDROP (drone) [Nature +, SUNBIRDS, Gembloux Agro-Bio T., CEA, CIRAD]

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C151	Pallisco /IFO	Nature+; SUNBIR; Gembloux Agro-Bio T. <i>associés</i> : CIRAD et CEA Tech	173	19/03/18	18/02/19	40 mois	Juin 2022
Contribution PPECF € : 196 035			Budget total € : 762 385				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un protocole "modèle" d'acquisition d'images drone transposable dans différentes entreprises pour faciliter le maintien de la certification par un outil de monitoring 				<ul style="list-style-type: none"> ▪ un logiciel de traitement d'imagerie Intelligent par drone pour la gestion des écosystèmes forestiers tropicaux (iDROP) 			

Le Projet IDROC (Intégration de l'imagerie drone dans la certification forestière des écosystèmes tropicaux forestiers) poursuit l'objectif de développer une solution de télédétection drone qui permettrait le survol de grandes surfaces forestières, et de déceler des éléments contraignants pour la planification du réseau routier tels que des escarpements rocheux, des fortes pentes, des salins, marais et de larges rivières. De même, le drone devrait faciliter l'identification et le suivi de zones de forêt à Haute Valeur de Conservation (HVC) ainsi qu'un suivi des infrastructures et des perturbations du couvert forestier (suivi post-exploitation et surveillance). La qualité des interventions post-chantiers (fermeture de pistes, entretien des ouvrages de franchissement) réalisées pourrait également être évaluée.

Enfin, la détection des perturbations du couvert forestier pourra également servir à surveiller l'absence de perturbations du couvert (coupes illégales de bois, effets du changement climatique) en dehors des zones d'exploitation ou comme outil de suivi des « zones essentielles » (core areas,

IFL) : les produits cartographiques standardisés pouvant alors être utilisés dans le cadre d'un audit d'éco-certification.

Après deux missions de terrain, l'une chez IFO (Congo) et l'autre chez Pallisco (Cameroun), plus de 10 000 ha ont été survolés et les résultats obtenus, sont très encourageants :

- la végétation de bas-fond, synonyme de sol gorgé d'eau sont décelables sur les images drones ainsi que le relief ;
- ces informations peuvent servir pour la définition du tracé des routes³⁶. Les infrastructures routières peuvent aussi être suivies au cours du temps ainsi que l'évolution du couvert forestier suite à l'exploitation forestière ;
- l'imagerie drone a également permis d'identifier un camp illégal de braconniers.

D'une manière générale, les bonnes pratiques d'une exploitation forestière à impact réduit pourront ainsi être documentées par les sociétés forestières grâce à des informations objectives telles que des images aériennes de très haute résolution (pixel de 10 cm)³⁷.

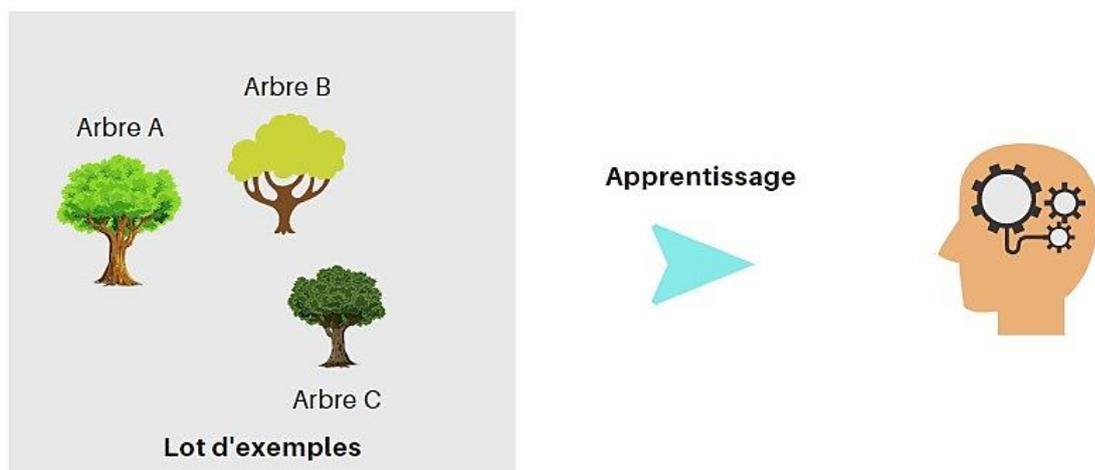
Par ailleurs, le drone présente un potentiel important pour le suivi de la grande faune et la lutte anti-braconnage. IFO souhaiterait une mission spécifique pour évaluer l'appui que pourrait fournir un drone dans la lutte anti-braconnage.

Malheureusement, sur le dernier semestre, les missions planifiées chez IFO et Pallisco ont dû être reportées en raison du contexte sanitaire. Néanmoins, les données drones de la dernière mission chez IFO ont été traitées par Nature + et Sunbirds. Elles ont permis d'acquérir des résultats très intéressants sur le volet 3 de l'Intervention. Ce troisième volet a pour objectif de localiser et reconnaître des essences tropicales commerciales afin de faciliter le travail d'inventaire de l'exploitant et de lui donner plus de visibilité sur ses ressources forestières dans les assiettes de coupe annuelles à venir.

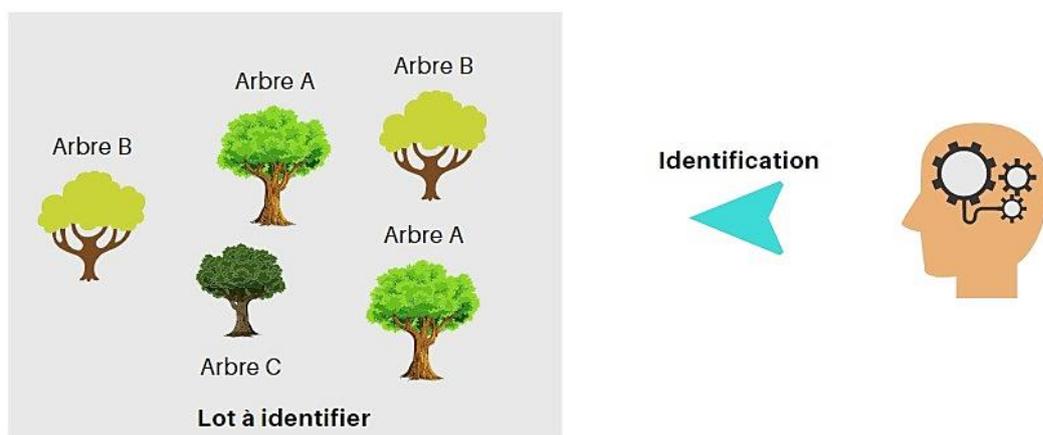
Ainsi, le projet IDROP a fait appel à l'Intelligence Artificielle (IA) dont le principe est qu'après une phase d'apprentissage, un logiciel de reconnaissance d'images devient capable de reconnaître par lui-même, ce qu'on lui a appris.

³⁶ Le développement d'une méthode de détection automatique des infrastructures routières et des perturbations de la canopée suite à l'exploitation forestière sont en cours.

³⁷ A moyen, voir court-terme, le drone peut donc devenir un outil incontournable dans la planification et le suivi des opérations forestières et de ses infrastructures grâce aux données géo-spatiales à grande échelle et de très haute résolution qu'elle permet de collecter. Les photos réalisées sont un puissant moyen de communication et permettent à l'exploitant d'avoir une vue globale de leur assiette annuelle de coupe comme jamais cela n'a été possible auparavant.



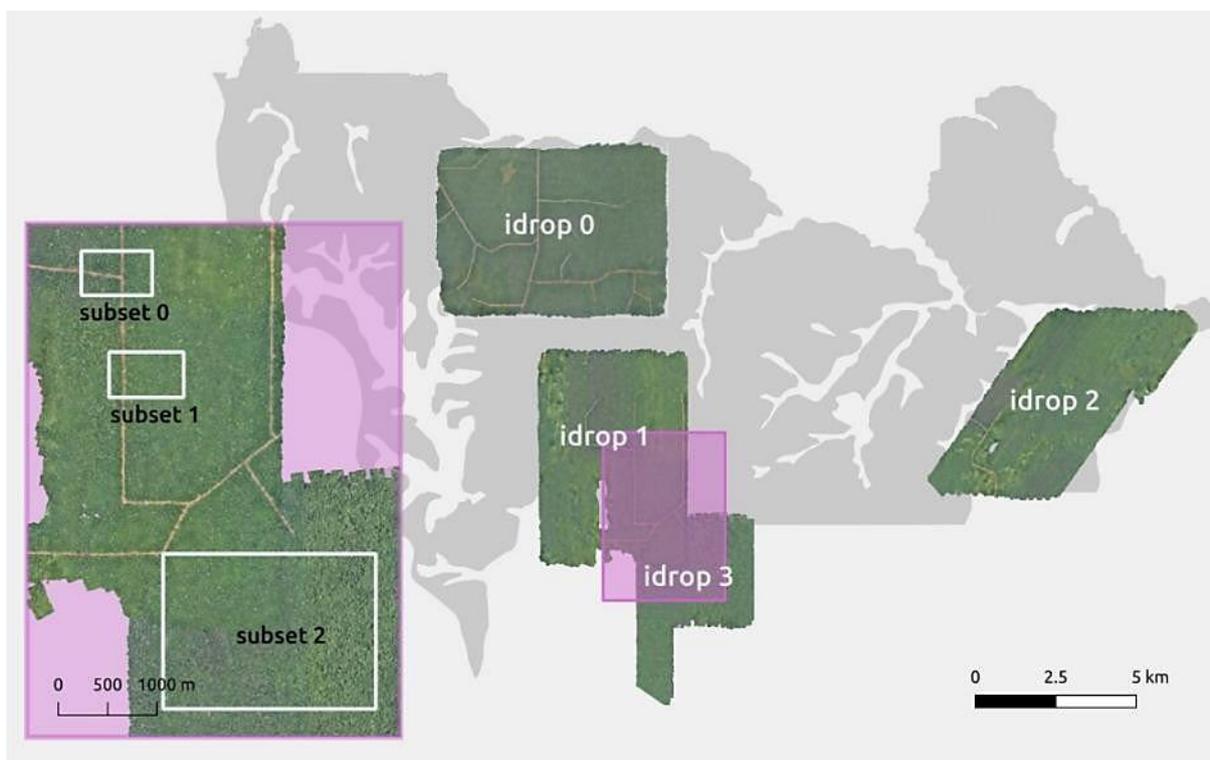
Lors de la phase d'apprentissage, on donne un lot d'exemple de différentes essences à l'IA. Elle apprend à les différencier.



Ensuite, elle doit pouvoir les reconnaître et les classifier automatiquement.

Ainsi, des images drones de différentes essences présentes sur l'AAC 2019 ont été dédiées à cette phase d'apprentissage³⁸.

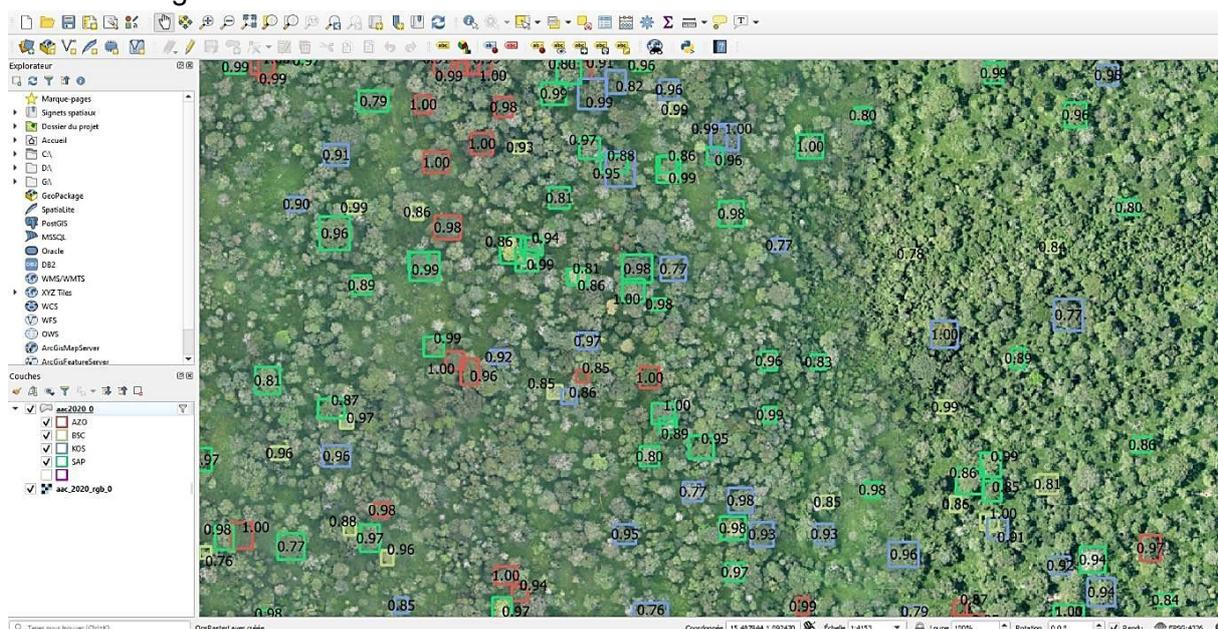
³⁸ Au total, 9.500 ha de forêt ont été cartographiés pour cette activité. Durant la phase d'apprentissage, l'IA a reçu comme exemple d'essences : 136 Azobés, 110 Sapellis, 96 Kosipos, 103 Bossé Clairs.



AAC 2019 et zones cartographiées

Sur l'image ci-dessus, la partie grise représente l'AAC 2019. Les trois zones vertes représentent les zones cartographiées par drone (idrop 0 à idrop 3). Pour l'apprentissage, nous nous sommes servi des zones idrop 1 et idrop 3. La fenêtre mauve représente un zoom sur cette zone. Les rectangles « subset 0 », « subset 1 » et « subset 2 » représentent les zones précises utilisées pour la phase d'apprentissage.

La phase d'identification s'est révélée être un réel succès. L'IA arrive à correctement reconnaître les quatre types d'essences commerciales : Azobé, Bossé Clair, Kosipo, Sapelli. Sur l'image ci-dessous, on reconnaît le logiciel QGIS largement utilisé par les exploitants forestiers. Le fond de carte est l'image drone.



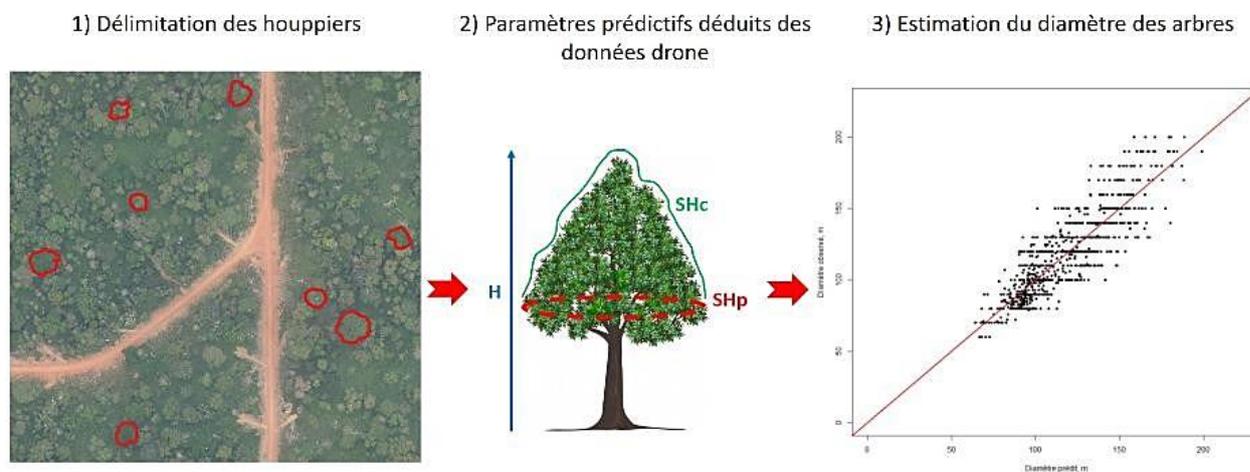
En bas à gauche figure la liste des essences reconnues par l'IA (AZO : Azobé, BSC : Bossé Clair, KOS : Kossipo, SAP : Sapelli). Il est donc possible de sélectionner les différentes essences pour les visualiser sur la carte. Une fois sélectionnées, des rectangles avec les couleurs correspondantes apparaissent sur la carte. Ces rectangles indiquent l'emplacement des essences recherchées. Les nombres à côté des essences représentent alors, le niveau de confiance dans la reconnaissance de l'arbre : 1 étant un niveau de confiance de 100%. On voit donc que l'IA est très précise dans son niveau de détection puisque les niveaux varient entre 80% et 100%.

Après la localisation automatique des essences commerciales, le gestionnaire forestier souhaiterait évidemment connaître le volume sur pieds de ces arbres pour pouvoir planifier les revenus potentiels découlant d'un inventaire assisté par drone.

Pour atteindre ce nouvel objectif, il est donc nécessaire de pouvoir estimer le diamètre des arbres précédemment détectés. Des travaux sont actuellement en cours pour pouvoir déterminer quelle est la meilleure relation de corrélation que l'on peut déduire des informations de l'imagerie drone (ex : surface du houppier, hauteur des arbres,) sur le diamètre des arbres (figure ci-dessous).

Les premiers résultats montrent qu'il est possible d'obtenir l'estimation du diamètre de certaines essences (Sapeli, Tali, Azobé, Sipo, Bossé clair et Kossipo) avec une précision de 12% et sans biais majeur, dans une gamme de diamètres allant de 60 à 200 cm.

L'absence de biais important et la précision obtenue montrent qu'il serait dès lors possible d'estimer le volume des grumes d'une assiette de coupe annuelle (AAC), avec une marge d'erreur acceptable dans le cadre d'un pré-inventaire d'AAC ou d'un permis de coupe en vue de planifier les revenus potentiels à venir.



Estimation du diamètre des arbres à partir des données drone (images et MNS).

Les prochaines phases du projet IDROP visent à développer l'outil de façon à ce qu'il soit déployé chez les deux exploitants forestiers en 2021. La perspective à terme est que l'exploitant soit en mesure de cartographier ses assiettes annuelles de coupe, par drone et d'utiliser le logiciel IDROP pour identifier automatiquement un panel d'essences et estimer, avec une marge d'erreur raisonnable, leur cubage respectif.

En marge de ces objectifs, le PPECF se fait ici l'écho d'un article publié le 1^{er} octobre 20, par le journal le Monde qui relaye une étude alarmante faisant état d'une corrélation entre le changement climatique qui « affameraient » les éléphants de forêts, en réduisant la fructification des arbres dont ils se nourrissent.

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/10/01/en-afrique-centrale-le-rechauffement-climatique-affame-les-elephants-de-forets_6054415_3212.html

La CgP a alerté le département de foresterie tropicale de l'Université de Gembloux Agro-biotech (Professeur Jean Louis Doucet et le Professeur Philippe Lejeune) ainsi que l'ASBL Nature + et le constructeur de drone SUNBIRDS, pour évaluer l'intérêt de s'intéresser à ce sujet qui pourrait remonter dans les préoccupations prioritaires du monitoring écologique du massif forestier du bassin du Congo et devenir un thème de communication « Fair & Precious » de premier ordre.

Ligne 2.9.2d : pour les concessions en coaching, ou déjà certifiées OLB, VLC et FSC-CW, appui à l'élaboration du plan de gestion de la faune dans 20 concessions

Interventions à l'étude ou en demande de non-objection

Interventions en demande de non-objection

▪ Actualisation du statut de vulnérabilité des listes CITES et UICN

Le PPECF a introduit une DNO [n° 263] relative à une actualisation du statut de vulnérabilité des espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale, requête motivée par le fait que les ressources ligneuses au sein des concessions forestières s'épuisent [voir Ligne 2.5.6 : recherche appliquée (appui aux activités de l'ATIBT, amélioration des normes nationales d'exploitation) - Action 1 : promotion des LKTS].

▪ Guide de certification forestière en Afrique centrale

La CgP a donc introduit une DNO [n° 257], pour mobiliser le financement (500.000 €) nécessaire à l'élaboration d'un guide complet et de sa boîte à outils [voir ligne Ligne 2.7.4 : la vulgarisation des savoirs en matière de gestion durable des forêts - Action : développement d'un guide vers la certification]

▪ L'intervention « Dryades »

En France, la réglementation RE2020 (remplaçant la réglementation thermique des bâtiments RT 2012) sera appliquée début 2021. A cette date, les produits qui n'ont pas de FDES³⁹ (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) se verront attribuer des données environnementales par défaut très pénalisantes (multiplication par un facteur 3 à 10). Il est attendu que cette directive serve de référence s'étende à tous les pays de l'Union européenne, obligeant ainsi, les

³⁹ Pour rappel, une FDES est un document français normalisé qui présente les résultats de l'Analyse de Cycle de Vie d'un produit, indispensable pour l'éco-conception. Son équivalent européen est une Déclaration Environnementale Produit (DEP, EPD en anglais), si ce n'est qu'elle contient en plus des informations sanitaires.

professionnels de la construction à comparer les matériaux sur base des analyses de leur cycle de vie (ACV) et de leur impact sur l'environnement.

Pour aider l'ATIBT et le Commerce du bois à répondre à ces nouvelles exigences, une DNO [n°224] a été transmise à la KfW pour établir les data des pré-produits en bois du bassin Congo concernés par les ACV (grumes, sciages non séchés avec des sous-familles selon les sections, sciages séchés, bois hydrauliques et traverses, profilés, carrelets lamellés collés, placages, contreplaqués) et pour les produits concernés par les FDES et EPD collectives (revêtements extérieurs, platelages, bardages lames, bardages contre-plaqués, revêtements intérieurs, planchers massifs et plinthes.

A noter que la DNO prévoit l'éventuelle acquisition d'un logiciel dédié aux concessionnaires du bassin du Congo et à leurs clients, d'améliorer par leurs pratiques industrielles, les valeurs entrant dans le calcul d'une DEP/FDES.

- **L'intervention « Etude de capitalisation des données socio-environnementales et de gestion forestière acquises au cours de la première rotation. Recommandations en vue de l'élaboration du plan d'aménagement de la seconde rotation.**

Pour plusieurs entreprises, la fin de la période de validité des premiers plans d'aménagement marque aussi la fin de l'attribution des concessions forestières, et de ce fait, la fin de la garantie foncière indispensable aux investissements industriels.

Il est donc urgent, pour ces entreprises, d'initier une démarche d'aménagement de seconde rotation, afin de pouvoir bénéficier à nouveau de l'attribution des concessions qu'elles exploitent.

L'intervention proposée [DNO n° 264] a donc pour objet d'analyser, chez une entreprise, vingt ans de mise en œuvre des plans d'aménagement, dans les domaines de la gestion forestière (aspects liés à la production / économiques), sociaux, et environnementaux, et de l'accompagner dans la préparation d'un nouveau plan d'aménagement de 2^{ème} rotation.

L'intervention vise trois objectifs principaux :

- ✓ comprendre et faire une analyse critique de la pertinence des hypothèses et décisions d'aménagement élaborées, lors de la première rotation pour les volets sociaux, environnementaux, productifs et industriels ;
 - ✓ capitaliser l'ensemble des connaissances (données et savoir-faire) acquises au cours de ce premier cycle d'exploitation et identifier les lacunes devant être comblées en vue de la préparation du second cycle ;
 - ✓ établir des propositions et recommandations pour la préparation du second plan d'aménagement et les partager avec la filière et l'Administration.
- **Etude et tests complémentaires pour la promotion du Gombé dans une stratégie de diversification « Sustainable Timber Species »**

Malgré les efforts considérables consentis ces dernières années par les institutions internationales, dont l'UE, l'AFD et la KfW, afin d'amener la foresterie du bassin du Congo à un niveau de premier ordre (plans d'aménagements, gestion durable et certification), et malgré les sommes investies dans des mécanismes tel que les APV ou de réglementations telles que le RBUE, force est de constater que les concessionnaires historiques de la filière bois connaissent aujourd'hui, à des degrés variables, des difficultés allant jusqu'au dépôt de bilan.

Parmi les causes avancées, on note que certaines entreprises n'ont pas suffisamment anticipé le fait que les volumes exploités en 2^{ème}, voire 3^{ème} rotation ne pouvaient être du même niveau que les récoltes de premières rotations, les gros diamètres étant évidemment beaucoup moins nombreux.

Pour enrayer cette tendance, il est indispensable de diversifier l'offre sur le marché en proposant d'autres essences à valoriser et ainsi réduire la pression exercée sur les essences dites « principales ».

Suite à une réunion virtuelle organisée à l'initiative de l'ATIBT courant septembre, le PPECF s'est adressé aux compagnies certifiées du bassin du Congo en leur proposant des appuis personnalisés à la promotion de nouvelles essences⁴⁰ afin de tenir compte des spécificités de chaque entreprise (ressource disponible, outil industriel, marchés et clients). Un premier dossier a été introduit à la KfW [DNO n° 265] pour caractériser les usages possibles du Gombe⁴¹ à travers des tests d'emplois.

Interventions à l'étude

▪ L'intervention « Thémis »

Suite à la réunion de la commission marketing de l'ATIBT qui s'est tenue le 15 janvier 2020, où le PPECF a fait le parallèle entre Thémis et l'index EPCI⁴² (Environmental Paper Company Index 2019) pour l'industrie du papier, l'ATIBT, le Commerce du bois et Probos se sont associés pour présenter une requête au PPECF visant à soutenir la gestion responsable et durable des forêts dans les pays producteurs en introduisant les progrès des politiques d'achat durable des FCB (fédérations du commerce du bois) dans les principaux pays consommateurs de bois tropicaux en Europe.

A cet effet, le concept est de mettre en place, une base de données professionnelle, alimentée de façon incitative par les opérateurs, afin de suivre les progrès réalisés, vers des objectifs fixés dans une politique d'achat durable à l'échelle européenne. Dans un premier temps, l'intervention impliquera au moins trois organisations européennes (FCB et/ou membres de Fair&Precious ATIBT) dans trois pays pilotes. D'autres fédérations viendraient ensuite rejoindre la plateforme.

###

▪ La valorisation des services écosystémiques par le FSC

Pour beaucoup, l'industrie forestière est responsable de destruction et même de déforestation et peu de considération est donnée aux concessionnaires forestiers certifiés FSC pour l'énorme contribution positive qu'ils apportent à la gestion des forêts en Afrique.

⁴⁰ Ces nouvelles essences doivent impérativement présenter une structure de population adaptée au maintien d'une exploitation sur le long terme. En faire la promotion commerciale implique dès lors d'approfondir les connaissances sur les espèces moins connues notamment en termes d'écologie (tempérament et structure de population), et de propriétés technologiques (classes d'emploi et de durabilité).

⁴¹ L'essence « Gombé » est dans le bassin du Congo, un regroupement scientifique de 3 espèces du genre *Didelotia* qui est utilisé par simplification pour les inventaires forestiers et par manque de données techniques.

⁴² Pour rappel, l'EPCI fournit des données sur plus de 50 indicateurs fournis volontairement par les entreprises qui permettent d'évaluer les politiques, les engagements et les performances environnementales d'une entreprise en matière de production de papier journal, de papier graphique, de tissus, d'emballages et de produits en pâte à papier. Les indices sont basés sur les informations fournies par les producteurs de pâtes et papiers participants. La note EPCI ne fournit bien sûr pas une garantie de légalité comme l'exige la loi Lacey ou le règlement de l'UE sur le bois.

En effet, la gestion responsable des forêts, telle qu'elle est reconnue par la certification FSC-FM, fournit diverses externalités positives (la protection de la biodiversité, le stockage et la séquestration du carbone, la préservation des ressources en eau, des sols, etc.). C'est pourquoi, les référentiels de gestion forestière FSC-FM exigent des gestionnaires de forêts qu'ils prennent des mesures pour protéger ces services écosystémiques et, si nécessaire, de les restaurer.

Toutefois, les référentiels de gestion forestière FSC ne permettent pas de quantifier de manière précise l'impact de ces services écosystémiques, ce qui limite la capacité des détenteurs de certificats à les faire reconnaître et en faire une plus-value.

Pour remédier à cette situation, FSC veut introduire un module optionnel pour les détenteurs de certificats FSC-FM, appelé Procédure pour les Services Ecosystémiques (PSE) où les détenteurs de certificats FSC-FM pourraient déclarer les bénéfices escomptés ou existants de leur gestion. Ils pourraient ensuite communiquer ces données auprès de leurs clients et vers le grand public, pour renforcer leur image d'entreprise responsable.

▪ **Appel à propositions**

Au départ d'une recherche de nouvelles idées, un appel à propositions élargi à trois thématiques suivantes, est en cours d'analyse par les services de la KfW, pour pouvoir être lancé dans le courant du premier semestre 2021:

- thème 1 : comment réduire les coûts d'exploitation des concessions forestières du bassin du Congo, tout en préservant un niveau de gestion forestière, imposé, à minimum, par un certificat de légalité (OLB, LS, TLV) ;
- thème 2 : comment promouvoir le développement local de façon participative avec les populations riveraines et inclusive des peuples autochtones ;
- thème 3 : comment labéliser/classifier sans équivoque les SE dans les concessions certifiées FSC-FM / PAFC et quantifier et vérifier objectivement ces services dans l'objectif de les vendre sur un marché volontaire.

4.2.3 AXE III « La communication »

A l'issue des CDO tenus à Brazzaville, les 23 et 24 novembre 2017, et à Douala les 19 et 20 Mars 2019, le tableau ci-dessous mentionne les interventions retenues⁴³ sur la composante 23 du PPECF et leur budget indicatif alloué :

Codes Actions	Activités prévues dans la convention BMZ n°: 2015 68 203	Priorité	Interventions validées en CDO /Activités de la CgP	Réf. CDO	Montant prévu CDO (€)
Axe 3 : Renforcer la communication sur l'exploitation responsable industrielle					
3.1	Contribution aux études d'impacts environnementaux et économiques	2	Impact de la certification sur la conservation faune	6 ^{ème}	PM
			Services écosystémiques rendus par l'éléphant	7 ^{ème}	PM
3.3	Appui à l'ATIBT dans la réalisation d'une campagne de marketing des bois africains certifiés FSC ou PEFC dans minimum 3 pays européens	2	Promotion et valorisation commerciales de des produits forestiers légaux et certifiés- ATIBT.	6 ^{ème}	PM
3.4	Promotion de l'image des bois tropicaux certifiés en Europe	3	Promotion et valorisation commerciales de des produits forestiers légaux et certifiés- STRATEMARK		
			Promotion et valorisation commerciales de des produits forestiers légaux et certifiés- LINKS		
			Projet Dryade et marketing F&P	7 ^{ème}	1 500 000
3.6	Communications et représentations du programme	1	Provision pour missions de la CgP, audits	7 ^{ème}	300 000
Total Axe III -->					1 800 000

Actions réalisées durant la période :

Ligne 3.3 : Appui à l'ATIBT dans la réalisation d'une campagne de marketing des bois africains certifiés FSC ou PEFC dans minimum 3 pays européens.

Ligne 3.4 : Promotion de l'image des bois tropicaux certifiés en Europe.

Action 1 : programme marketing ATIBT

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C129, C130, C131 & C160	Tous	ATIBT ; STRATEMARK	179	25/06/18	7/08/18	14 mois	Oct. 2019
C184 & C189		LINKS Europe	259	13/05/20r	25/04/20	36 mois	Avril 2023
Contribution PPECF € : 560 700 (C129, C130, C131 & C160) ; 600 000 (C184 & C189)			Budget total € : 906 951 (C129, C130, C131 & C160) 747 000 (C184 & C189)				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ les bois tropicaux (y compris quelques LKTS) sont promus sur les marchés responsables, demandeurs de bois certifiés ; ▪ les exploitants sont incités à s'engager dans une démarche de contrôle de légalité, puis la certification ; ▪ les acteurs en aval et les acheteurs publics et privés sont sensibilisés au bilan RSE favorable et aux qualités techniques et naturelles remarquables des bois tropicaux ; ▪ le bénéfice environnemental et social des bois tropicaux issus d'une gestion forestière durable est démontré auprès des relais d'opinion, aux pouvoirs publics, aux ONG et, in fine, au grand public ▪ l'accès à une veille juridique en relation avec le RBUE et autres réglementations est facilitée ; ▪ des outils d'aide à la décision sous forme d'algorithmes (périmètre de rentabilité, choix d'une essence, etc.) sont disponibles et mis en ligne ▪ d'une façon générale, le programme marketing permettra à l'ATIBT de renforcer sa dimension de syndicat au service de ses adhérents. 							

Dans le prolongement de la seconde session du think tank, organisé par l'ATIBT, « *Quel futur pour les concessions certifiées dans le bassin du Congo ?* » les 8, 9 et 10 janvier 2019, le programme marketing de l'ATIBT continue d'améliorer l'image des bois tropicaux en Europe par :

⁴³ Sous réserve d'une non-objection finale.

- la poursuite du programme marketing Fair & Precious sur les mois de novembre 2019 à mars 2019. Ces actions correspondent au travail conjoint de l'ATIBT et l'Assistant à Maitrise d'ouvrage et reprises par ailleurs dans le rapport de l'ATIBT - Contrat C160 ;

A titre indicatif, ci-dessous, l'agenda des relations presse Fair & Precious jusqu'à la fin de l'année.



Planning des relations presse Fair&Precious

Juillet à Décembre 2020

Date	Sujet Communiqué de Presse	Descriptif	Contact	Témoignage	Illustrations
juillet 2020	<u>CP Terrasse</u> Fair&Precious : le bois tropical durable, le choix du confort et du respect de l'environnement pour vos terrasses.	L'été, période des terrasses et des piscines. Les qualités techniques et esthétiques du bois tropical. Le bénéfice de la gestion durable des forêts. L'achat de bois certifié FSC ou PEFC-PAFC, un achat responsable. A propos de l'ATIBT.	Benoit JOBBÉ-DUVAL Alessandra NEGRI Bertrand FAUCON	Proposition LCB	Photo terrasse A LCB
septembre 2020	<u>CP Formation</u> L'ATIBT, avec le soutien de l'AFD, lance un grand programme de formation aux métiers de la forêt et du bois en Afrique.	Une filière économique majeure dans le bassin du Congo. Des formations en appui de la gestion durable des forêts. Une montée en compétence pour valoriser les actifs et susciter des vocations. A propos de l'ATIBT.	Benoit JOBBÉ-DUVAL Jacqueline VAN DE POL Hortense BATINDEK Bertrand FAUCON	Etudiant Formateur Entreprise	RIFFEAC - ATIBT (Hortense)
octobre 2020	<u>CP Anniversaire Fair&Precious</u> La marque Fair&Precious qui soutient la gestion durable des forêts et l'achat de bois tropical certifié fête ses 3 ans.	Fair&Precious, le collectif de la gestion durable des forêts. Les 10 engagements des professionnels de la forêt et du bois. Les bois africains certifiés FSC et PEFC-PAFC, un achat responsable. A propos de l'ATIBT.	Benoit JOBBÉ-DUVAL Bertrand FAUCON	Entreprise F&P WWF ou WCS	Bertrand FAUCON JO Conseil
novembre 2020	<u>CP Conjoncture</u> Les conséquences de la crise sanitaire sur la filière du bois tropical issu de la gestion durable des forêts.	Les gestionnaires forestiers Fair&Precious ont mis en place des mesures de protection des populations durant la crise sanitaire. L'enjeu économique de la reprise du marché des bois tropicaux. La nécessité de renforcer la filière certifiée. Vers le paiement des services écosystémiques. A propos de l'ATIBT.	Benoit JOBBÉ-DUVAL Alessandra NEGRI Bertrand FAUCON	Ministre des forêts du Gabon	Benoit JOBBÉ-DI Bertrand FAUCON Entreprises
décembre 2020	<u>CP achats publics responsables</u> Le bois, un éco-matériau par excellence. L'ATIBT propose aux acheteurs publics un guide pratique d'achat responsable.	Le bois, le matériau par excellence de l'éco-construction. Un cycle de vie vertueux et des qualités naturelles remarquables. Comment acheter des bois tropicaux certifiés « gestion durable » en toute sécurité. A propos de l'ATIBT.	Benoit JOBBÉ-DUVAL Arnaud HÉTROIT Alessandra NEGRI Bertrand FAUCON	Acheteur public d'une réalisation Architecte	Benoit JOBBÉ-DI Bertrand FAUCON

Action 2 : communication de la CgP

Les activités de communication ont été principalement centrées sur la gestion du site web du Programme, la préparation de newsletter, la participation du PPECF à divers évènements régionaux et internationaux (cf. § 5), et l'appui au « Comité permanent de la communication » du SE COMIFAC.

Le site web du programme a été régulièrement mis à jour. Les encadrés ci-dessous fournissent quelques éléments de statistiques sur la performance du site web au semestre 6.

Visites et hits sur le site web PPECF⁴⁴

Entre Avril 2020 et septembre 2020, la moyenne mensuelle de visites a été légèrement en baisse, soit 1.184 contre 1.355 au semestre précédent. Le total de visites enregistré est de 7.100 (estimation sur 6 mois) contre 6.773 (estimation sur 5 mois) au semestre précédent. La moyenne mensuelle de « hits » est également en baisse de 15% sur le semestre, soit 1.914 contre 2.259

⁴⁴ Les hits sont ainsi, une mesure technique qui est souvent utilisée pour estimer le trafic d'un site mais qui ne représente pas exactement la fréquentation du site. Par exemple, une page qui contient 2 images va générer 3 hits, et une qui en contient 30 va générer 31 hits. Elle constitue une valeur intermédiaire qui permet par la suite de faire des estimations croisées. Par exemple, si la différence est grande entre « Hits » et « Téléchargements », cela veut dire que beaucoup de gens sont des visiteurs réguliers, ce qui est en général une bonne chose pour le propriétaire du site.

Le nombre de visites est une estimation faite à partir des pages vues par un même visiteur. Toutes les pages vues dans un intervalle d'une heure (même adresse IP et même navigateur) sont considérées comme étant une visite. En fait, et en moyenne, le nombre de visites est sous-estimé de 10% à 20%.

au semestre précédent, et au total 11.483 hits contre 11.293 sur le semestre précédent. Toutefois, à l'échelle globalement, la fréquentation du site web est relativement stable, lorsqu'on apprécie ces moyennes du semestre 6 à l'ensemble des semestres précédant (figure 3).

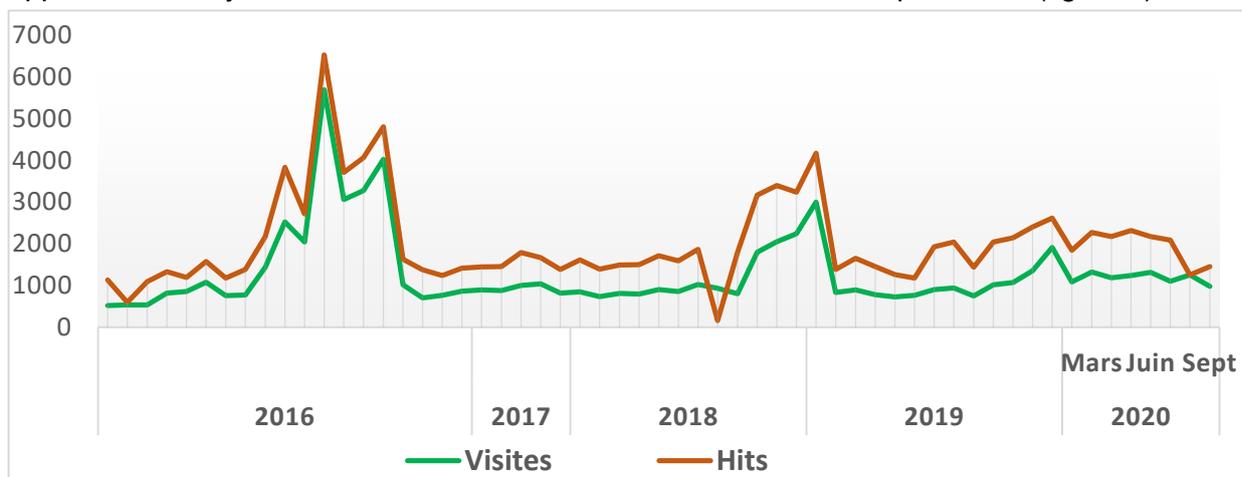
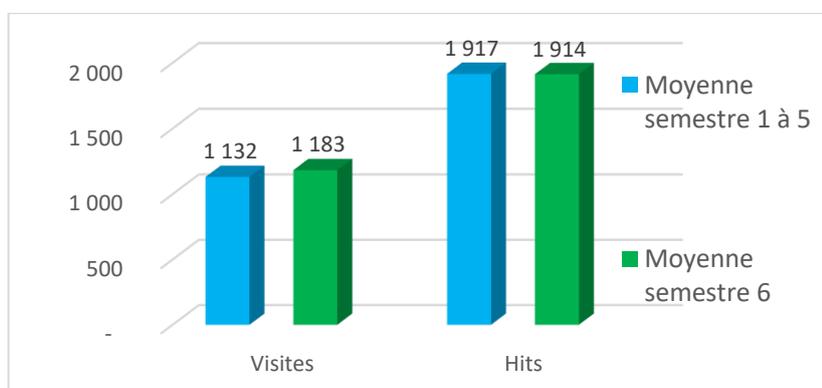


Figure 2 : Evolution dans le temps du nombre de visites et de hits sur le site web du PPECF

Figure 3 :
Moyennes de visites
et hits, semestre 6
Vs Semestre 1 à 5



Téléchargements

S'agissant des téléchargements, la tendance semestrielle est nettement à la hausse, avec une moyenne mensuelle estimée à 4.896 contre 4.278 au semestre précédent, et contre une moyenne de 2.987 sur l'ensemble des cinq semestres précédents (soit un nouveau pic jamais atteint de 6.444 téléchargements enregistrés au mois de juillet).

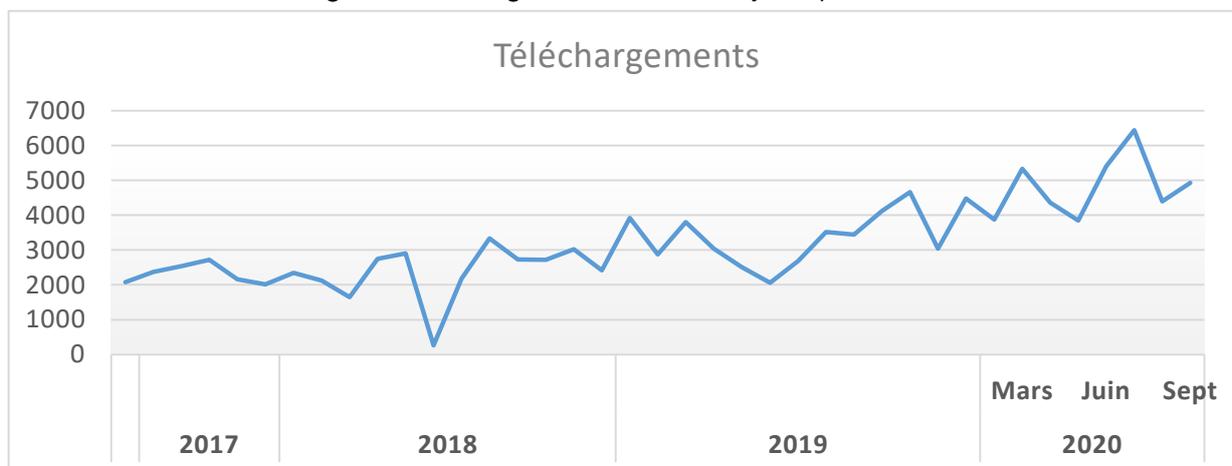
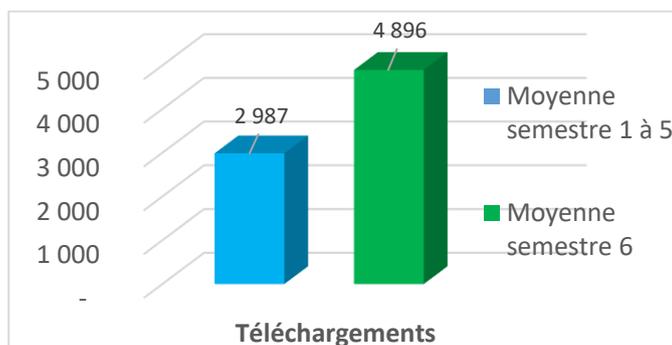


Figure 4 : Evolution dans le temps du nombre de téléchargements depuis le site web du PPECF

Figure 5 : Moyennes de téléchargements, semestre 6 Vs Semestre 1 à 5



S'agissant de la participation de la CgP aux réunions sous régionales, du fait de la fermeture des frontières dans le cadre de mesures sanitaires liés à la pandémie COVID 19 (depuis février 2020), la quasi-totalité des rencontres sous régionales ont été tenues via des outils de télé travail. Seules quelques réunions restreintes récentes ont fait l'objet de la présence du PPECF, notamment dans le cadre de comité du Secrétariat Exécutif COMIFAC, et autres instances de concertation / réflexions tel le « comité de suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC » et le « Comité permanent de communication de la COMIFAC ⁴⁵» (voir § 5, relatif aux activités de la CgP).

5 Suivi - évaluation

Pour rappel, le dispositif de suivi-évaluation du PPECF II, suivant une approche de gestion axée sur les résultats (GAR), prévoit principalement :

- des tableaux de bord (de suivi des interventions, et de suivi des indicateurs) ;
- un système (d'archivage physique et numérique) de la documentation technique.

Le système propose deux types de tableaux de bord : l'un pour le suivi-évaluation général des interventions, et l'autre pour le suivi-évaluation des indicateurs du Programme.

5.1 Suivi-évaluation des interventions du programme

Le tableau de bord du suivi des interventions⁴⁶ est opérationnel et tenu à jour. Les systèmes d'alertes sont fonctionnels. L'ensemble du dispositif a été mis à contribution pour l'évaluation du niveau de réalisation du PTBA du PPECF, et pour la production de quelques statistiques sur le

⁴⁵ Pour rappel, le Comité permanent de la communication COMIFAC auquel fait partie le PPECF, a été créé par décision N°0021 COMIFAC/SE/16, portant création dudit Comité par le SE COMIFAC, ceci dans le but d'un appui au volet communication relatif à la mise en œuvre du plan de convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (2015-2025).

⁴⁶ Pour rappel, le tableau du suivi des interventions permet un suivi détaillé des interventions, et évalue annuellement le niveau de réalisation des activités du PTA PPECF. Il donne aussi des estimations statistiques diverses en lien avec les interventions (par pays, par prestataire, par typologie d'intervention, etc.). Il est organisé en quatre principales sections :

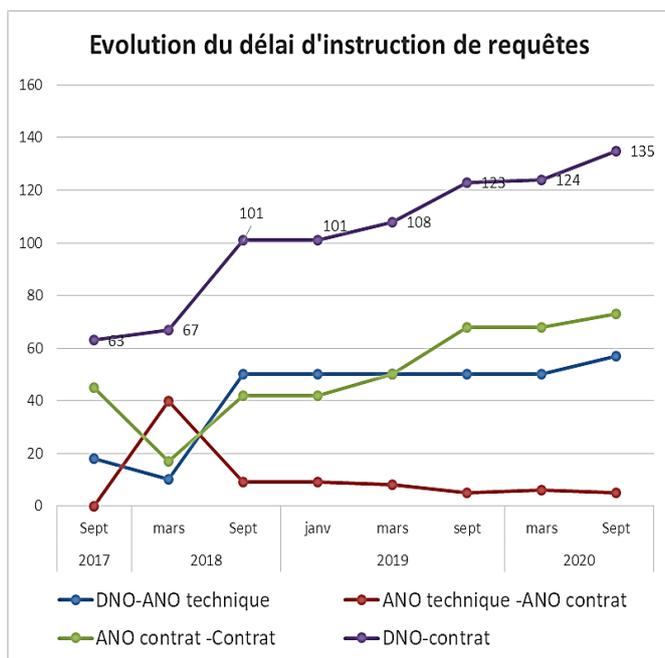
- « informations générales sur l'intervention » (section1) ;
- « suivi de la contractualisation » (section2), qui permet de suivre l'ensemble du processus de contractualisation, de s'assurer de la disponibilité des documents administratifs relatifs, et d'estimer les délais moyens observés ;
- « échéances contractuelles » (section 3), qui permet de suivre le processus de reporting de chaque intervention, en lien avec les délais contractuels, et de déclencher automatiquement les alertes nécessaires, à travers une programmation intuitive à base de codes couleurs ;
- « échéances de paiements » (section 4), qui permet de suivre les étapes de paiements, conformément aux prévisions contractuelles. Cette section intègre également un système simplifié et intuitif d'alertes.

délaï d’instruction, et sur les contributions au budget des interventions du Programme (figures ci-dessous).

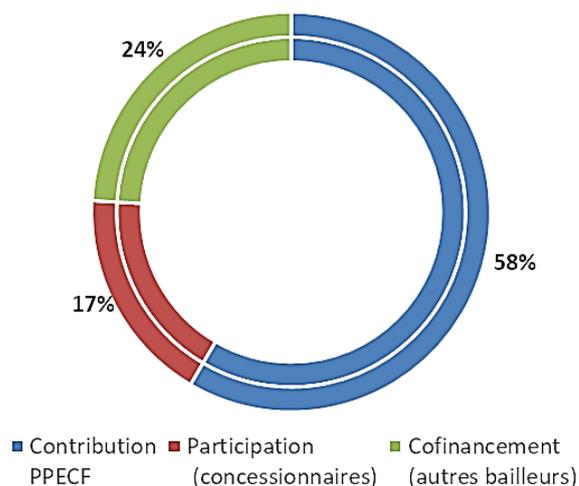
Globalement, il en ressort des analyses que le taux d’absorption budgétaire des conventions BMZ 2008667607 (reliquat) et de la convention BMZ 201568203, au 30 septembre 2020 est estimé à 110 %, tandis que le temps écoulé est de 76 %, soit un ratio [pourcentage d’engagement contractuel / pourcentage de temps écoulé] d’environ 1,4. Un transfert de quelques contrats vers les ressources du PPECF III devra donc être opéré, pour revenir à un taux proche de 100 % au 30 septembre 2020.

S’agissant du délaï d’instruction des requêtes, il a été rallongé, et est passé de 124 jours en moyenne (semestre précédent) à 135 jours en moyenne.

Quant au niveau de cofinancement, les estimations indiquent un apport de 17 % de la part des concessionnaires et 24 % de contributions de la part d’autres bailleurs, ce qui porte le budget net opérationnel du PPECF à 15. 670. 850 euros au 30 septembre 2020.



Contributions au budget global des interventions



5.2. Suivi évaluation des indicateurs du programme

Le dispositif de renseignement des indicateurs a été tenu à jour, sur la base de données collectées auprès bureaux de certification.

Ci-après est présentée la situation actualisée de quelques indicateurs⁴⁷ :

	valeur atteinte ou dépassée (indicateur vérifié)
	indicateur approchant la valeur recherchée
	valeur en cours d'acquisition
	valeur très faible ou indicateur non atteint

Indicateur 1 : Les superficies certifiées suivant des Standards de Gestion durable (FSC® ou PEFC/PAFC) restent stables. T0 = 5,5 Mio. Ha (FSC)

Valeur actualisée :

FSC= 5,3 Mo ha (+0,5 Mo ha) ; PAFC/PEFC= 596 842 ha (en double certification)

Total « Gestion Durable » = 5,3 Mo ha (valeur stable à +/- 5% du T0)

Fin Mars 2020 : extension du périmètre de certification FSC-FM de la CIB à la nouvelle UFA Mimbeli (+578 475 ha).

Indicateur 2 : D'ici fin 2023, les superficies certifiées Légalité (FSC-CW, OLB, VLC ou comparable) augmentent de 3 Mio. Ha. T0 = 3,1 Mio. Ha ;

Valeur actualisée :

Certifiées OLB = 3 354 030 ha ; LS= 2 067 663 ha (dont une première entreprise CFT certifiée LS en RDC 544 000 ha) et TLV= 147 668 ha ; VLC/FLV (n'existe plus, remplacé par le LS de Nepcon)

Total « Légalité » = 5 569 361 ha⁴⁸

fin Avril 2020, IFCO (RDC) obtient le certificat LS pour ses concessions de Tshopo (263 637 ha) et de Tshuapa (150 000 ha), soit au total 413 637 ha nouvellement certifiés.

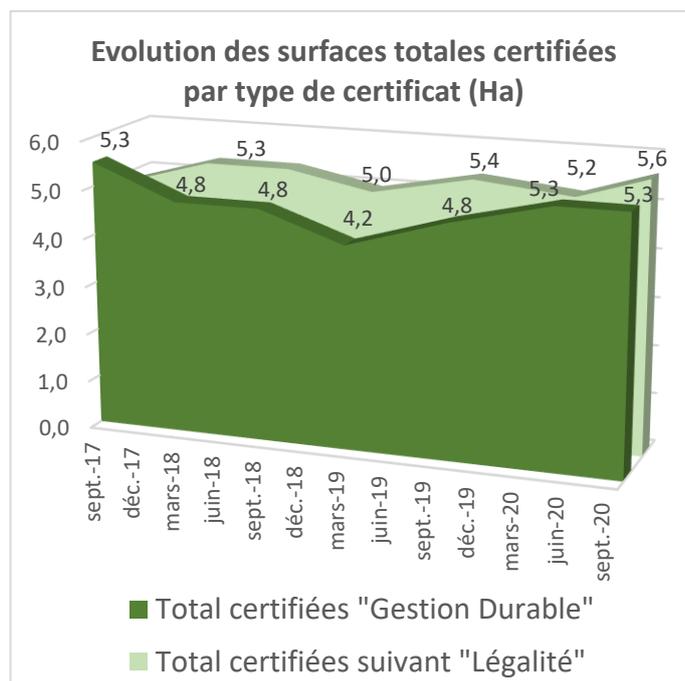
En cours de coaching PPECF

--> Total diagnostiqué : 19 entreprises pour 6 456 692 ha ;

--> Total engagé au coaching : 12 entreprises pour 3 902 528 ha

--> Total certifié à travers le coaching PPECF : 590 098 ha

LS (442 430 ha) ; TLV (147 668 ha)



⁴⁷ Un document annexe reprend de façon détaillé, le suivi de l'ensemble des indicateurs du PPECF.

⁴⁸ Certains chiffres circulent qui comptabilisent en sus, 580.000 ha correspondant à un certificat LS de Rougier Mokabi. Or ce certificat, n'est pas à comptabiliser au titre d'une certification de gestion forestière, puisqu'il s'agit d'une attestation qui a été délivrée à Rougier Mokabi pour certifier que le stock de bois actuellement sur site a bien été récolté sous une certification de légalité qui doit à présent, être renouvelée.

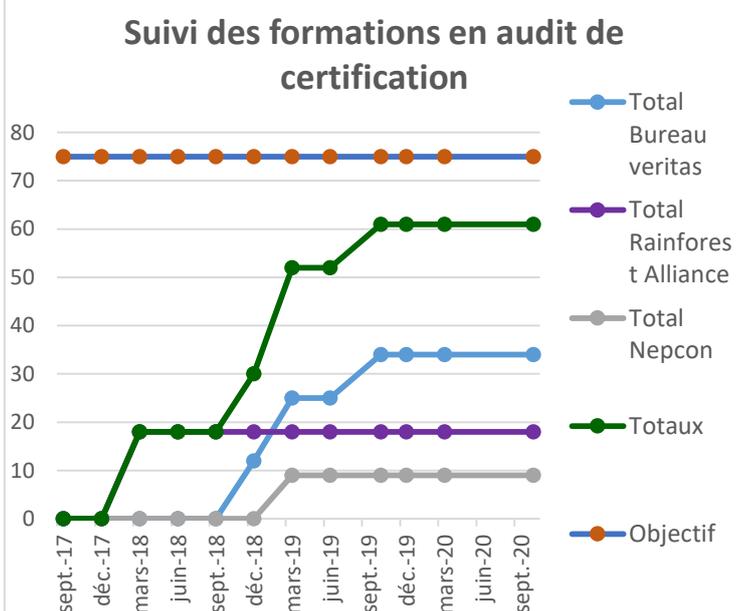
Indicateur 3 : Au moins 04 standards nationaux FSC ou PAFC /PEFC sont élaborés, testés et validés, d'ici fin 2023. T0= 0

Valeur actualisée : FSC = 2 nouvelles normes publiées (Cameroun et Congo) ; PAFC = 1 (Gabon)

- Les normes nationales proposées pour le Cameroun, la République du Congo et le Gabon ont été examinées par le Comité international de la politique et des normes du FSC. Elles ont toutes été approuvées sous réserve de la prise en compte d'un certain nombre de conditions,
- Fin septembre 2020, publication par FSC international de deux nouvelles normes nationale FSC notamment pour le Cameroun et pour la République du Congo ;
<https://www.fsc.org/en/document-centre/documents/resource/464>
<https://africa.fsc.org/fr-cd/actualits/id/426>
- Au Gabon le processus d'approbation de la norme nationale se poursuit ;
- Les ateliers d'étalonnage des normes pour le Gabon et la République démocratique du Congo se tiendront fin 2020.

Indicateur 4 : Au moins 75 personnes sont formées d'ici fin 2023, sur les principes de certification de « Légalité » (OLB, VLC) et de « Gestion Durable » (PAFC, FSC). T0= Bureau Véritas, 61 personnes formées ; Rainforest Alliance, 20 personnes formées sur PPECF I.

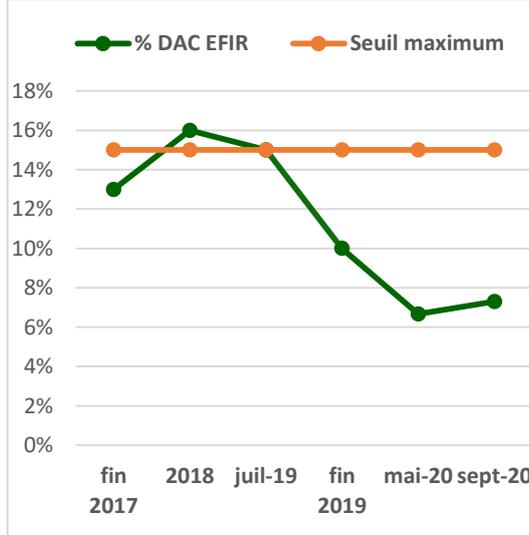
Valeur actualisée :
 Septembre 2020 : Total = 61 personnes formées (81% de la valeur recherchée)
 (pas d'évolution par rapport à la valeur estimée en Mars 2020)



Indicateur 6 : Les Demandes d'Actions Correctives émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement et qui concernent des manquements aux procédures EFI représentent moins de 15% du nombre total de DACs. T0 = 13% pour les entreprises certifiées FSC (Juillet 2017)

Valeur actualisée :
 Septembre 2020 = 7% (valeur stable)

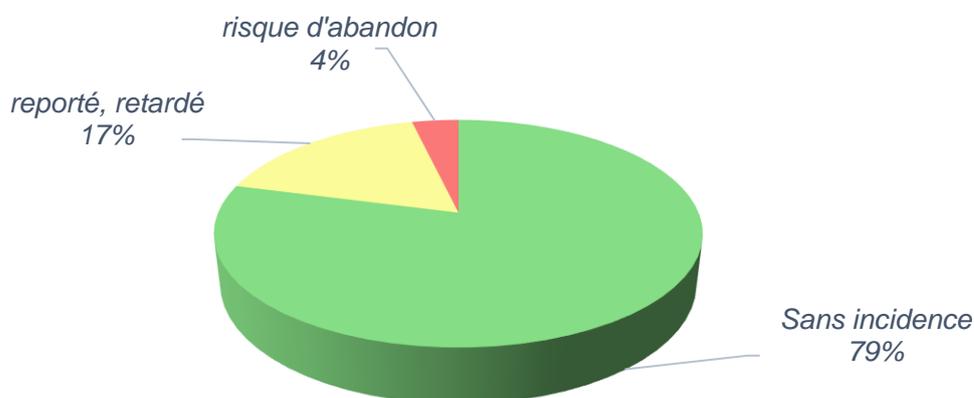
Cette valeur actualisée intègre six certificats de niveau « Gestion durable » et deux certificats de « Légalité » Legal Source (IFCO et CFT), dont les données ont été accessibles. S'agissant des OLB et TLV, les nombreuses demandes du PPECF aux OC ont été jusqu'ici infructueuses. Les rapports publics d'entreprises OLB (BV) et TLV (CU) 2019-2020, vont être à nouveau sollicités pour les prochaines évaluations.



5.3 Résilience du Programme vis-à-vis de la pandémie au virus Covid-19

L'analyse de la sensibilité des interventions/activités du Programme face au COVID 19 (situation présentée dès le 5^{ème} rapport semestriel), et actualisé au 30 septembre 2020 montre que l'ensemble des actions et des sous actions liées aux contrats PPECF (engagements) n'est pas trop impacté par la crise sanitaire, exceptées quelques actions de terrain qui nécessitent des déplacements/voyages internationaux : les diagnostics préalables aux appuis coaching, de nouvelles collectes de données de terrain, des formations pointues, etc.

Comme indiqué dans la figure ci-après, l'analyse de la sensibilité des actions PPECF au COVID19 (hors coaching PPECF, dont la sensibilité est déjà présentée dans la section 2.5.2) montre que seulement 4% des actions planifiées sur la période présentent un « risque d'abandon », 17% des actions ont été « reportées/retardées », et 79% se poursuivront sans incidence du COVID19. Soit au total 96% des actions qui seront maintenues, avec plus ou moins de retards sur les dates de livrables.



Incidence du COVID 19 sur les activités du PPECF
(actualisée au 30 septembre 2020)

De plus, la CgP a transmis de nombreuses DNO à la COMIFAC/KfW, dédiées à l'élaboration d'outils (e-learning, guide de certification, études) qui pourront maintenir un niveau d'activités satisfaisant, sans déplacements importants.

6. Tableau des engagements au 30 septembre 2020

N° de contrat	Pays	Concessionnaire(s) ou bénéficiaire(s) direct(s)	Libellé	contractualisation							Statut
				Avis de non objection COMIFAC/KFW	N° DNO	Prestataire	Montant contrat (€)	Durée de l'intervention	Date de contractualisation	Montant liquidé	
1er semestre (15 septembre 17 au 15 mars 18)											
Hors contrat	Tous	Tous	Production d'un film en vue communication des concessionnaires du bassin du Congo à l'AG FSC de Vancouver	mail KfW	mail KfW	ATIBT	17 670	0,5	11/09/2017	17 670	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Concessionnaires	Livraison au MINFOF d'un guide de suivi de la grille des nouveaux aménagements	mail KfW	mail KfW	Nature +	5 189	0,1	09/10/2017	5 189	Clôturé
Hors contrat	Tous	CDO	Organisation du premier CDO de la phase II		NA	CgP	35 058			35 058	Clôturé
Hors contrat	Tous	COMIFAC	Appui à la programmation et au plan de convergence de la COMIFAC	11/01/2018	169	COMIFAC	6 270	1 semaine		6 270	Clôturé
Hors contrat	Tous	COMIFAC	Appui à la préparation du Conseil des Ministres de la COMIFAC de février 2018.	11/01/2018	170	COMIFAC	3 929	1 semaine		3 929	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Formation Lead Auditeur en Gestion Forestière (GF) et Chaîne de Traçabilité (CoC)	NA	NA	Rain Forest Alliance	3 805	1 semaine		3 805	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	538	6 mois		538	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	17 354	6 mois		17 354	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	PPECF	Installation et soutien à distance du logiciel comptable INFOR Sunsystems	NA	NA	GFA	7 299	12 mois		7 299	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais IMS pick-up	NA	NA	NA	244	12 mois		244	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Cérémonie signature officielle COMIFAC-Ambassade Allemagne	NA	NA	NA	876	1 journée		876	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Sécurité site COMIFAC	NA	NA	NA	350	12 mois		350	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	76	6 mois		76	Clôturé
C099	Tous	Tous	Caractérisation de classes de résistance de 6 essences	7/09/2015	37	ATIBT/FCBA	80 177	10 mois	28/01/2016	76 816	Clôturé
C100	Tous	Tous	Caractérisation de classes de résistance de 6 essences (suite)	7/09/2015	37	ATIBT/Tu Delft	59 200	10 mois	28/01/2016	49 200	Clôturé
C122	RCA	Groupe Rougier	Etude d'impact environnemental et social	17/11/2017	166	TEREA	0	11 mois			Abandonné
C123	Gabon	Parties prenantes Gabon	Appui à la lutte contre l'exploitation forestière illégale au Gabon	10/11/2017	167	Conservation et Justice	150 000	40 mois	14/12/2017	90 000	En cours
C124	Cameroun	Parties prenantes Cameroun	Appui à l'émergence et à la validation du système national de certification forestière PAFC au Cameroun	2/02/2018	168	PEFC International	0	10 mois		-	Abandonné
C125	Congo	IFO/CIB-OLAM/Rougier	Evaluation et remédiation du fonctionnement des PROGEPP et USLAB des sociétés CIB, IFO et Mokabi	23/02/2018	174	Conservation et Justice	22 400	3 mois	13/03/2018	10 055	Clôturé
C126	Congo	IFO/CIB-OLAM/Rougier	Evaluation et remédiation du fonctionnement des PROGEPP et USLAB des sociétés CIB, IFO et Mokabi	23/02/2018	174	Orout	18 200	3 mois	13/03/2018	18 095	Clôturé
						Total-->	428 635			342 824	

PPECF II – 6^{ème} rapport semestriel – avril 2020 à septembre 2020

2ème semestre (16 mars 18 au 31 décembre 18)											
Hors contrat	Gabon	Tous	Billets d'avions des participants à la mission SNCF au Gabon	NA	NA	NA	2 127	1 semaine	N/A	2 127	Clôturé
Hors contrat	Tous	COMIFAC	Frais de missions du SEA pour assister à la réunion ATIBT à Paris	NA	NA	NA	945	1 semaine	N/A	945	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Financement de l'atelier FNUF à Douala	NA	NA	NA	12 606	3 jours	N/A	12 606	Clôturé
Hors contrat	Gabon	Tous	Contribution à l'évènement Woodshow organisé par l'ATIBT au Gabon	23/05/2018	184	ATIBT	21 000	1 semaine	N/A	21 000	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais d'intervention de Claude Garcia pour l'atelier "Avenir de la filière bois dans le Bassin du Congo" organisé par l'ATIBT à	NA	NA	Claude Garcia (CIRAD)	4 060	3 jours	N/A	4 060	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Financement COMIFAC pour leur participation à l'évènement Woodshow au Gabon	6/06/2018	186	NA	20 010	1 semaine	N/A	20 010	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 397	9 mois	N/A	5 397	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	27 174	9 mois	N/A	27 174	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Divers frais imprévus	NA	NA	NA	4 677	7 mois	N/A	4 677	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Production fournitures PPECF (polos, stylos, porte-document...)	NA	NA	NA	2 306	2 semaines	N/A	2 306	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	412	9 mois	N/A	412	Clôturé
Hors contrat	Europe	Tous	One Shot Relation Press		179	Open 2 Europe	10 000	1mois et 15 jours	N/A	10 000	Clôturé
Hors contrat	Kinshasa	COMIFAC	Atelier de relance du GTGF		NA	NA	23 005	3 jours	N/A	23 005	Clôturé
Hors contrat	Brazzaville	SEEAC	Séminaire international SEEAC		NA	NA	6 708	4 jours	N/A	6 708	Clôturé
Hors contrat	tous	ATIBT	Appui à l'ATIBT (prestation graphique, e-mailing dédié, conférence STTC)	NA	179	LG Design Graphik/Bianca	28 751	9 mois	N/A	28 751	Clôturé
Hors contrat	Belgique	COMIFAC	Réunion PFBC Bruxelles du 23 au 25 novembre 18			NA	18 041	1 semaine	N/A	18 041	Clôturé
Hors contrat	Brazzaville	COMIFAC	Participation Assembe atelier SEEAC	NA	NA	SEEAC	1 697	1 semaine	N/A	1 697	Clôturé
C127	Tous	Tous	Amélioration de la prise en compte de la certification vérifiée tierce partie, dans les processus FLEGT-	5/07/2018	182	ATIBT	772 340	22 mois	30/07/2018	593 320	En cours
C129	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation	26/07/2018	179	ATIBT	144 000	14 mois	07/08/2018	141 204	Clôturé
C130	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation	25/06/2018	179	Stratemark	177 000	24 mois	07/08/2018	141 156	En cours
C131	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation	25/06/2018	179	Links	95 700	24 mois	07/08/2018	88 700	En cours
C132	Gabon	Tous	De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de	20/07/2018	183	Gembloux Agrobiotech	57 500	30 mois	02/10/2018	52 150	En cours
C133	Tous	Tous	Capitalisation et vulgarisation des connaissances acquises sur le reboisement en essences locales dans les forêts du bassin	24/07/2018	191	Nature +	180 320	20 mois	05/10/2018	165 320	En cours

PPECF II – 6^{ème} rapport semestriel – avril 2020 à septembre 2020

C134	Tous	Tous	De l'inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de	20/07/2018	183	Nature +	95 000	30 mois	02/10/2018	90 500	En cours
C135	Tous	Tous	Amélioration des rendements matière par le classement des sciages	10/02/2018	171	ATIBT	51 427	24 mois	18/10/2018	51 427	Clôturé
C136	Tous	Tous	"Aiming to increase certified areas while honouring promises"	9/08/2018	188	FSC	349 958	22 mois	06/12/2018	249 958	En cours
C137	Gabon	SOMIVAB	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SOMIVAB	5/10/2018	178	TEREA	96 855	20 mois	05/12/2018	24 086	En cours
C138	Congo	IFO	Etude bathymétrique de la basse Sangha	4/10/2018	196	GIE-SCVEN	21 375	1 mois	15/11/2018	21 375	Clôturé
C139	Gabon	TTIB	Appui coaching vers la certification	5/10/2018	185	TEREA	146 573	20 mois	05/12/2018	13 172	En cours
C140	Cameroun	PPECF	Contrat audits financiers PPECF II	24/07/2018	A.O.	Bekolo&Partners	27 073	4 ans	25/10/2018	11 352	En cours
C143	Gabon	CEB	Lutte contre la criminalité faunique	24/10/2018	197	Conservation et Justice	192 600	36 mois	13/11/2018	42 600	En cours
C144	Tous	Tous	Optimisation rendements matières de l'exploitation forestière	22/10/2018	189	ETICWOOD	48 800	6 mois	12/12/2018	48 800	Clôturé
C145	Tous	Tous	Think tank sur la promotion de la gestion durable des forêts	16/11/2018	208	ATIBT	25 000	3 mois	12/12/2018	29 510	Clôturé
C146	Cameroun	Tous	Impact de la certification sur la conservation faune	18/11/2018	206	WWF	90 000	48 mois	19/12/2018	81 000	En cours
						Total -->	2 760 436			2 034 545	

3^{ème} semestre (01 janvier 19 au 30 juin 19)

Hors contrat	RDC	COMIFAC	Atelier GTGF de la COMIFAC en RDC	NA	NA	NA	24 139	3 jours	NA	24 139	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	576	5 mois	NA	576	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Manjeli Aichatou	Formation OLB de Manjeli Aichatou	22/11/2018	NA	Bureau Veritas	1 638	1 semaine	NA	1 638	Clôturé
Hors contrat	Sao Tome	COMIFAC	Mission SE de la COMIFAC à Sao Tome&Principe	NA	NA	NA	2 729	1 semaine	NA	2 729	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 345	5 mois	NA	5 345	Clôturé
Hors contrat	Europe	Tous	Prestations média/graphique/intervention site webdesign /communication/ digitale/ enregistrement voix du programme de marketing Fair&Precious		179	Open 2 Europe/Bianca graphisme/LG Design/M.	53 769	6 mois	NA	53 769	En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Organisation 7 ^{ème} CDO	NA	NA	NA	20 912	1 mois	NA	20 912	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	7 163	5 mois	NA	7 163	Clôturé
Hors contrat	Gabon	Ondoua Adolphe	Formation OLB Ondoua Adolphe par NEPCON	NA	NA	NA	1 263	1 mois	NA	1 263	Clôturé
Hors contrat	CMR	Charles Bracke	Participation C.Bracke atelier planification COMIFAC à Nkolandom	NA	NA	NA	2 222	1 semaine	NA	2 222	Clôturé

PPECF II – 6^{ème} rapport semestriel – avril 2020 à septembre 2020

Hors contrat	CMR	COMIFAC	Frais divers COMIFAC (carburant, assurances...)	NA	NA	NA	788	1 mois	NA	788	Clôturé
Hors contrat	CMR	COMIFAC	Participation 14 ^{ème} session FNUF du SE et juriste de la COMIFAC	23/04/2019	NA	NA	5 016	1 mois	NA	5 016	Clôturé
Hors contrat	CMR	Tous	Frais pour le dédouanement des livres CAFF	NA	NA	NA	2 001	3 mois	NA	2 001	Clôturé
Hors contrat	CMR	Tous	Production fournitures (polos logo PPECF, stylos, porte documents)	NA	NA	NA	2 668	1 mois	NA	2 668	Clôturé
Hors contrat	Europe	V.PELE	Formation NEPCON de V.PELE	NA	NA	NA	2 289	1 mois	NA	2 289	Clôturé
Hors contrat	RCA	WWF	Dédouanement drone en RCA	NA	NA	NA	13 365	2 mois	NA	13 365	Clôturé
C128	TLP	Tous	Développement certification PAFc en Afrique Centrale	6/06/2018	180	ATIBT	400 000	30 mois	22/01/2019	180 000	En cours
C142	TLP	Tous	Projet développement certification PACF dans le bassin du Congo	6/06/2018	180	TEREA	96 450	31 mois	22/03/2019	57 065	En cours
C147	Gabon	Precious Woods-CEB	Idendification EHPVal	12/12/2018	200	Gembloux Agrobiotech	199 375	48 mois	07/02/2019	179 375	En cours
C149	Gabon	ASI	Appui coaching vers la certification de l'entreprise ASI	13/12/2018	203	Consortium BFC	224 250	30 mois	15/01/2019	89 900	En cours
C150	TLP	Tous	Upgrading du logiciel anti-braconnage SMART	12/12/2018	199	WCS	203 018	18 mois	22/03/2019	180 000	En cours
C151	TLP	Tous	Intégration l'imagerie drone iDROP certification	19/03/2018	173	Nature+	196 035	40 mois	18/02/2019	162 900	En cours
C152	Gabon	BSO	Appui coaching vers la certification de l'entreprise BSO	13/03/2019	213	TEREA	208 300	30 mois	14/03/2019	43 600	En cours
C153	TLP	TLP	Test mécaniques et de durabilités	18/11/2018	193	CIRAD	50 300	30 mois	31/05/2019	25 000	En cours
C154	TLP	Tous	Protocole de collaboration Bureau Veritas	NA	NA	Bureau Veritas	20 000	1 an	01/10/2019	4 648	En cours
C155	RCA	SEFCA	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SEFCA	13/12/2018	212	FRMi	223 470	31 mois	22/03/2019	138 211	En cours
C156	TLP	Tous	Formation EFIR	21/01/2019	198	Consortium:TFM Consulting-CERAD...	75 728	14 mois	07/02/2019	75 728	Clôturé
C158	Congo	IFO	Appui au PROGEPP et USLAB de la société IFO	24/04/2019	218	IFO	60 000	8 mois	03/05/2019	48 000	En cours
C162	Gabon	Concessionnaires	Optimalisation Elefor	30/04/2019	215	Gembloux Agrobiotech	100 826	48 mois	21/06/2019	90 000	En cours
C166	TLP	Tous	Production charbon de bois tropical certifié FSC	26/02/2020	205	SIDMARINE	19 500	4 mois	25/06/2019	19 500	Clôturé
C167	Cameroun	Douaniers	Formation douaniers camerounais sur la certification des bois tropicaux	28/05/2019	227	ATIBT	7 130	3mois	20/06/2019	7 130	Clôturé
						Total -->	2 230 264			1 446 940	

4^{ème} semestre (01 juillet 19 au 31 décembre 19)

Hors contrat	TLP	F&P	Stratégie digitale/téléchargement vidéo HD			6LAB/Agent Paper	6 100	NA	NA	6 100	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	14 789	NA	NA	14 789	Clôturé

PPECF II – 6^{ème} rapport semestriel – avril 2020 à septembre 2020

Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	647	NA	NA	647	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	12 965	1 mois	NA	12 965	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	H.Anaud	Frais H.Anaud 7è CDO	NA	NA	NA	672	1 semaine	NA	672	Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Appui communication LCB	NA	NA	LCB	6 000	NA	NA	6 000	En cours
Hors contrat	TLP	F&P	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	2 400	NA	NA	2 400	En cours
Hors contrat	TLP	COMIFAC	Participation COMIFAC forum Shangai	NA	NA	NA	13 224	1 mois	NA	13 224	Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Participation financement forum Shangai	NA	NA	ITTO	40 194	1 mois	NA	40 194	Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique juillet 19 Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	1 161	NA	NA	1 161	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Réparation clime véhicule COMIFAC	NA	NA	NA	5 488	1 mois	NA	5 488	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	PPECF	Installation et soutien à distance du logiciel comptable INFOR Sunsystems	NA	NA	GFA	6 180	36 mois	NA	2 367	En cours
C159	TLP	Concessionnaires	Formation sécurité abattage e-learning	29/05/2019	225	ITG	19 855	5 mois	01/08/2019	16 000	En cours
C160	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés	25/06/2018	179	ATIBT	144 000	14 mois	13/08/2019	144 000	Clôturé
C163	TLP	Concessionnaires	Logiciel "métier"	17/05/2019	209	EKWATO	30 220	5 mois	02/07/2019	29 493	En cours
C164	TLP	Concessionnaires	Etude réduction fiscalité entreprises forestières	30/04/2019	221	CIRAD	44 995	5 mois	08/07/2019	44 995	Clôturé
C165	TLP	Tous	Production charbon certifié FSC	26/02/2020	205	WALE	12 500	5 mois	01/07/2019	12 500	Clôturé
C168	TLP	Tous	Refonte site internet programme marketing F&P		179	6LAB	27 000	12 mois	31/07/2019	25 560	En cours
C169	TLP	Tous	Appui processus FLEGT-REDD	5/07/2018	182	TFM-consulting	19 200	8 mois	07/08/2019	19 200	Clôturé
C170	TLP	Tous	Relation presse média programme F&P		179	Open 2 Europe	72 000	9 mois	01/04/2019	60 828	En cours
C171	TLP	Tous	Communication digitale programme F&P		179	Open 2 Digital	84 000	12 mois	01/04/2019	52 500	En cours
C172	TLP	Concessionnaires	Analyse comparative système "légalité"	29/11/2019	233	Caroline Duhesme	7 800	2 mois	01/08/2019	3 120	En cours
C175	Gabon	UFIGA	Gestion durable UFIGA Gabon	29/11/2019	234	PROSYGMA	24 750	3 mois	14/08/2019	22 138	Clôturé
						Total -->	596 140			536 341	

5^{ème} semestre (01 janvier 20 au 30 juin 20)

Hors contrat	Gabon	Nicolas Dubart	Différence prix billet d'avion pour la mission de diagnostic au Gabon	NA	NA	NA	829	1 mois	NA	829	Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe		179	Open 2 Europe	828	NA	NA	828	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	196	6 mois	NA	196	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	7 019	NA	NA	7 019	Clôturé

PPECF II – 6^{ème} rapport semestriel – avril 2020 à septembre 2020

Hors contrat	France	Vincent PELE	Remboursement frais de déplacement V.Pelé réunion ATIBT	NA	NA	NA	325	1 mois	NA	325	Clôturé
Hors contrat	CMR	Tous	Production imprimés (poids logo PPECF, stylos, porte documents)	NA	NA	NA	2 668	1 mois	NA	2 668	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	11 269	6 mois	NA	11 269	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Avance dépenses 3è TT et 8è CDO (billets à rembourser)	NA	NA	NA	10 895	1 mois	NA	10 895	Clôturé
Hors contrat	Europe	Tous	Prestations média/graphique/intervention site webdesign /communication/ digitale/ du programme Fair&Precious	NA	179	Bianca graphisme/LG Design/M.	8 400	12 mois	NA	8 400	Clôturé
Hors contrat	Tous	Entreprises forestières	Appui entreprises forestières face covid-19 (FSC)	24/03/2020	256	Entreprises	250 000	6 mois	NA	250 000	En cours
C173	Gabon	SEEF	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SEEF	6/06/2019	217	GFEC	192 100	30 mois	14/08/2019	28 000	En cours
C176	Congo Brazzaville	population autochtone	Appui à la certification FSC-FM CIB OLAM	22/11/2019	239	CIB	68 935	20 mois	29/01/2020	55 148	En cours
C177	TLP	Tous	Production charbon de bois tropical certifié FSC	26/02/2020	205	SIDMARINE	41 800	4 mois	06/01/2020	41 800	Clôturé
C178	Gabon	SBL	Appui coaching SBL	8/10/2018	187	GFEC	184 125	25 mois	06/01/2020	19 531	En cours
C180	Gabon	BONUS HARVEST	Appui coaching Bonus Harvest	9/04/2020	246	BFC	178 375	20 mois	25/05/2020	11 700	En cours
C182	Tous	Tous	Edition CAFF en mandarin			Meindert Brouwer	15 000	6 mois	12/02/2020	10 000	En cours
C183	Gabon	groupe RIMBUNAN HIJAU	Appui coaching vers la certification du groupe RIMBUNAN HIJAU	6/08/2020	242	GFEC	412 838	25 mois	En cours	0	En cours
C184	TLP	Tous	Programme marketing de promotion des bois fricains certifiés	27/04/2020	255	Stratemark	252 000	36 mois	25/04/2020	22 632	En cours
C185	TLP	Concessionnaires	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	NATURE+	335 060	42 mois	29/05/2020	51 170	En cours
C186	TLP	Concessionnaires	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	Sembmoux Agro bioitech	229 236	42 mois	29/05/2020	0	En cours
C187	Congo/Brazzaville	Entreprises MOKABI	Appui coaching MOKABI	6/08/2020	242	BFC	109 600	10 mois	05/06/2020	20 800	En cours
						Total -->	2 311 498			553 210	

6^{ème} semestre (01 juillet 20 au 30 décembre 20)

C188	Congo/Brazzaville	Entreprise Likouala Timber	Appui coaching Likouala Timber			FRMi	165 913	25 mois	06/08/2020	0	En cours
C189	TLP	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés	16/07/2020	259	ATIBT	348 000	36 mois	29/09/2020	0	En cours
C190	Cameroun	Tous	Plans d'action d'internalisation des Directives EIES	20/08/2020	243	SEEAC	70 142	12 mois	28/09/2020	0	En cours
C191	Congo	Tous	Réhabilitation 5 forages	10/09/2020	262	IFO	20 661	6 mois	29/09/2020	0	En cours
Hors contrat	TLP	F&P	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	1 200	NA	NA	1 200	En cours
Hors contrat	Tous	Entreprises forestières	Appui entreprises forestières face covid-20 (légaux et coaching)	29/06/2020	261	NA	250 000	6 mois	NA	90 409	En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	3 168	6 mois	NA	3 168	En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	38	6 mois	NA	38	En cours
						Total -->	859 122			94 815	

TOTAL --> 9 186 096

			Ratios
	Budget BMZ 201568203	8 045 469	
	Budget BMZ 200866707	303 964	
	Total --->	8 349 433	
Liquidé	5 008 676		60%
Engagé non liquidé	4 177 419		50%
Taux d'absorption (engagé + liquidé)	9 186 096		110%
		Total jours --- 1 440	
Temps écoulé (jours)	15/09/2017 30/09/2020	1095	76%

Au 30 septembre 2020, le montant engagé dépasse d'environ 10 %, les ressources budgétaires des conventions BMZ 2008667607 (reliquat) et de la convention BMZ 201568203. Un transfert de quelques contrats vers les ressources du PPECF III devra être opéré, pour revenir à un taux proche de 100 % au 30 septembre 20.

7. Nouvelles interventions à venir

- Traitement des requêtes suivantes :
 - ✓ entreprises nouvellement inscrites à l'appui coaching (IFCO en RDC, KHLL, Woodbois, SEFYD, Sunly-Sunry, Corawood, SFBT, ...au Gabon) ;
 - ✓ la valorisation des services éco-systémiques ;
 - ✓ révision des plans d'aménagement en 2^{ème} rotation.

- Demande de non-objection pour :
 - ✓ intervention Thémis ;
 - ✓ promotion du Gombé ;
 - ✓ appel à propositions.

- Contractualisation selon ANO reçues

8 Recommandations

La CgP recommande de :

- poursuivre l'élaboration d'« outils » individuels ou collectifs (logiciels métiers, centre de ressources documentaires, fiches d'évaluation environnementales, guides, modules de formation en e-learning, monitoring, etc.) ;
- lancer l'appel à propositions multi thématiques ;
- capitaliser les engagements pris au forum de Shanghai avec les acteurs asiatiques (GGSC, CTWPDA, UFIAG, etc.) ;
- améliorer la valorisation des forêts du bassin du Congo, par une approche élargie à d'autres valeurs que le bois (séquestration du carbone, promotion média de la grande faune, chimie verte, etc.) ;
- ré-informer le Congo, la RDC, la RCA et le Cameroun, sur les offres d'appui du PPECF, en particulier les appuis-coaching. A noter que l'UE, via son Ordonnateur national, a proposé, à la fin mars, à l'Administration camerounaise de lier son appui budgétaire à l'exigence de certificats de légalité Flegt, uniquement obtenus contre une certification de légalité, vérifiée tierce partie, telle que prévu par l'APV ;
- après trois années de travail sur la revalorisation de l'image des bois tropicaux du bassin du Congo, on peut considérer que le travail sur l'image de la filière est correctement engagé, et qu'il est temps de passer à une démarche « mise en marché » plus directe. Celle-ci va se concrétiser courant 2020, par des actions auprès des acheteurs publics, des prescripteurs et des grandes surfaces spécialisées dans la vente de matériaux de construction. Il conviendrait de définir, chaque fois que cela est possible, des actions « simples », telles que :

- des opérations sur le decking, la parqueterie, le bardage (qui ont l'avantage d'être des produits plats) qui devraient pouvoir être objectivement vérifiées par des indicateurs d'impact. A cet effet la « task force » du programme marketing devrait être renforcée de compétences plus directement liées aux marchés ;
- des stratégies d'infiltration de la commande publique, notamment par la mise à disposition de dossiers d'appels d'offres (salles polyvalentes, rocade, etc.) prêts à l'emploi et faisant appel à du bois tropical ;
- le manque de disponibilité des experts « certification » du PPECF. Aujourd'hui seuls deux experts sont habilités à réaliser des diagnostics et les missions de suivi (visite de terrain annuelle /bi annuelle et les visites de terrain avant audit par l'organisme de certification). Il serait pertinent que d'autres experts soient mobilisés afin de pouvoir faire éventuellement répondre à une augmentation de diagnostics, dans un délai raisonnable ;
- formaliser des outils de dialogue à distance avec les entreprises sous coaching, pour assurer, dans un contexte difficile lié à la crise sanitaire, un suivi de qualité, des plans d'actions et des probables demandes d'actions correctives qui suivront les audits initiaux ;
- vu la pandémie du Covid-19 et son incertitude sur le temps nécessaire à son atténuation (disparition), le PPECF recommande d'initier avec ses partenaires, des interventions (certaines programmées de longue date) qui n'exigent pas d'actions de terrain (i.e le guide des arbres d'Afrique centrale, le guide vers la certification, etc.).

9. Récapitulatif des principales activités de l'assistance technique

Durant la période d'Avril à Septembre 2020, les missions suivantes ont été réalisées par la CgP.

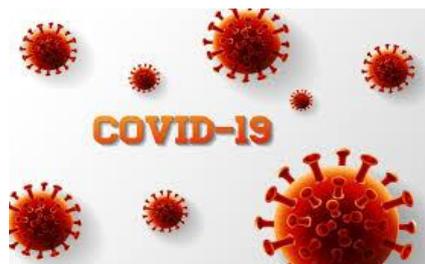
N° d'ordre de mission	Lieu/ Période	Objet	Participants CgP	Cible	Réalisations / Résultats
072	Mbankomo 28 - 31 juillet 2020	Atelier technique de revue à mi-parcours du Plan de Travail Annuel 2020 et Planification des activités du dernier semestre de la COMIFAC	Eric DASSIE	COMIFAC et Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le niveau d'atteinte des résultats du PTA 2020 à mi-parcours est connu ; ▪ les activités du 2 semestre 2020 sont réajustées ; ▪ les TDRs relatifs à l'évaluation à mi-parcours du Plan de convergence 2015-2025 sont validés ; ▪ des éléments clés pour la révision de la matrice de résultats du prochain Plan d'action biennal 2021-2022 sont formulés ; ▪ la feuille de route pour la préparation du prochain plan d'action biennal 2021-2022 du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC est validée.
073	Ebolowa 04 - 06 Août 2020	Elaboration de l'état d'avancement de mise en œuvre du Plan de Convergence et validation des fiches d'incohérence pays pour la collecte des données de la COMIFAC 2015-2019	Eric DASSIE	COMIFAC et Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque pays de la COMIFAC dispose d'une fiche de collecte des données intégrant des recommandations spécifiques ; ▪ Les expériences et des leçons tirées des processus de collecte antérieurs sont capitalisées dans l'optique d'améliorer la prochaine campagne de collecte des données ▪ Une feuille de route de collecte des données 2019 est élaborée ; ▪ Le contenu du draft sur l'état de mise en œuvre du PC 2014-2019 est actualisé ; ▪ La stratégie de mutualisation des outils web de la COMIFAC est révisée.
074	Douala, 23-24 Septembre 2020	Réflexion sur des approches pour une meilleure prise en compte de la faune dans les paysages de production du Cameroun.	Eric DASSIE	Partenaires PPECF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les participants échangent, comprennent et s'accordent sur les principaux obstacles liés à la protection de la faune dans les forêts gérées par le secteur privée. ▪ Les participants comprennent où et comment s'intègre la boîte à outils dans l'aménagement et le suivi des forêts de production au Cameroun ; ▪ Les points de la boîte à outils à mettre à jour sont identifiés.

Autres réunions sous le format Webinaire.

Période	Organisateur (s)	Objet	Participants CgP
Mensuelle	SE COMIFAC	Coordination des projets/Programmes sous tutelle du SE COMIFAC (GIZ, SE COMIFAC, OFAC, PPECF, etc.)	Romain LORENT/ Eric DASSIE
04 Juin 2020	FSC International	Valorisation des services écosystémiques pour les détenteurs de certificats FSC FM	Romain LORENT/ Eric DASSIE
24 Juillet 2020	Commission de l'Union Africaine ; COMIFAC ; FAO ; FFA ;	Webinaire conjoint " portant impact du COVID-19 dans le secteur forestier en Afrique	Eric DASSIE

Missions de diagnostic dans le cadre du coaching PPECF					
Entreprise	Pays	Superficie (Ha)	Date diagnostic	Evaluateurs	Date ANO
Bonus Harvest	Gabon	128 000	Décembre 2019	Nicolas PERTHUISOT Hugues MOUIDY	09/04/2020
Likouala Timber	République du Congo	525 500	Janvier 2020	Nicolas PERTHUISOT Alain TIOTSOP	13/05/2020
EGG	Gabon	193 776	18-25 février 2020	Nicolas PERTHUISOT Hugues MOUIDY	13/05/2020
Rougier Mokabi	République du Congo	586 330	22-28 février 2020	Jean Paul GRANDJEAN Alain TIOTSOP	13/05/2020
SFIK (Groupe RH)	Gabon	134 290	Septembre 2019	Nicolas PERTHUISOT Hugues MOUIDY	06/08/2020
Toujours Vert (Groupe RH)	Gabon	110 737			
Bordamur (Groupe RH)	Gabon	154 450			
CFT	République Démocratique du Congo	236 822	24- 30 Nov. 2019	Jean Paul GRANDJEAN Eric GITADI	<i>En attente</i>
IFCO	République Démocratique du Congo	205 608	Juin 2019		<i>En attente</i>
GWI	Gabon	430 528	Décembre 2019	<i>À préciser</i>	<i>En attente</i>
Total superficies diagnostiquées sur le semestre (Ha)		0			
Total superficies admises au coaching sur le semestre (Ha)		1 705 083			
Total superficies en attente d'un ANO (Ha)		872 958			

Riposte au COVID 19 dans les concessions certifiées du bassin du Congo



Note de synthèse

Par Eric DASSIE



KFW

1. Contexte et justification

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 constitue une « urgence de santé publique de portée internationale ». Le 11 mars 2020, l'OMS reclassait l'épidémie de COVID-19 au niveau « Pandémie ».

En Afrique, le premier cas de Covid-19 est apparu en février 2020 en Égypte. Au fil des mois, le continent africain a connu une accélération dans la propagation du Covid-19, avec des impacts négatifs croissants sur le plan sanitaire, économique et social. Au mois de juillet 2020, le continent africain comptait 9 691 décès confirmés et 183 421 guérisons pour 383 747 cas enregistrés, selon le Centre pour la prévention et le contrôle des maladies de l'Union africaine. Toutefois, les spécialistes estiment que ce bilan est fortement sous-estimé. Dans le bassin du Congo, le Cameroun se positionne comme troisième pays le plus touché d'Afrique subsaharienne, derrière l'Afrique du Sud et le Nigéria, et le premier en Afrique centrale, notamment avec plus de 15 173 cas répertoriés le 14 juillet, dont 359 décès. Suivent la République Démocratique du Congo avec 8 075 cas confirmés dont 190 morts ; le Gabon avec 6 026 cas de Covid-19 confirmés dont 46 morts ; la République centrafricaine avec 4 321 cas confirmés et 53 morts, et le Congo-Brazzaville avec 2 028 cas officiellement déclarés dont 47 décès. Cependant, les États africains ont pris rapidement de nombreuses mesures de lutte contre le Covid-19, notamment par la fermeture des frontières et la limitation de la circulation intérieure, le dépistage à grande échelle et la prise en charge des cas dans des centres hospitaliers agréés, etc. Cela a eu des impacts sur les déplacements des personnes et des marchandises et donc sur l'activité économique. En outre, la lutte contre le covid-19 a conduit à négliger la lutte contre d'autres maladies¹ (p. ex. malaria) ou des campagnes de vaccination (p. ex. rougeole)

Depuis fin Septembre 2020, une seconde vague d'épidémie est observée principalement en Europe, avec une plus forte résurgence en nombre de cas, hospitalisations et décès. Alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) craint que l'Afrique ne puisse "affronter" la pandémie,

¹ <https://www.afro.who.int/fr/news/la-covid-19-compromet-des-services-de-sante-essentiels-en-afrique>
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/06/16/coronavirus-le-ralentissement-de-la-vaccination-en-afrique-menace-la-vie-de-dizaines-de-milliers-d-enfants_6043076_3212.html

les acteurs du secteur privé, notamment les concessionnaires d’Afrique centrale ont développé avec l’appui du PPECF, des actions spécifiques pour atténuer les effets négatifs de la pandémie sur leurs activités, à travers la mise en œuvre des plans de riposte au COVID19. La présente note fait état de la mise en œuvre desdits plan dans les entreprises certifiées du bassin du Congo (« Gestion Durable » et de « Légalité »), et intègre les entreprises en coaching PPECF vers la certification.

2. Rappel des objectifs de l’intervention

L’intervention a pour objectif de soutenir la mise en œuvre des plans de riposte au COVID 19 dans les concessions forestières certifiées du bassin du Congo, en vue de réduire l’impact de la pandémie sur les activités d’exploitation forestière.

L’intervention porte spécifiquement sur :

- l’acquisition du matériel sanitaire et médical ;
- la réalisation des travaux d’aménagement, le renforcement des centres médicaux intégrés et le renforcement des mesures organisationnelles ;
- la sensibilisation des communautés riveraines sur les mesures barrières et l’appui aux administrations locales à travers des dotations spécifiques.

3. Revue des plans de riposte au COVID 19

Les entreprises ont développé chacune, leur propre plan de riposte au COVID19, soit sous la forme de procédures internes, soit sous la forme d’un document de planification opérationnel, auquel est adossé un budget conséquent.

Au 30 septembre 2020, le budget prévisionnel global rattaché aux plans de riposte au COVID19 pour les concessions forestières objet de l’analyse (« FSC FM », « Légalité », « en cours de coaching ») est estimé à 1.020.870 €, dont 836.378 € en première estimation (courant Mai 2020) et 183.951 € additionnels (début juillet 2020). Voir tableau ci-dessous.

Tableau 1 : budgets prévisionnels liés aux plans de riposte COVID19

Désignation	Entreprises	Budgets prévisionnels (€)		Budget total prévisionnel (€)	
		Estimation 1	Estimation 2		
Appareil médicaux et médicaments (1)	Entreprises de niveau " FSC FM"	IFO / Interholco	117 182	81 750	198 932
		CIB Olam	148 325	-	148 325
		Rougier Gabon	37 952	-	37 952
		Precious Wood	54 414	53 440	107 854
		Pallisco	-	24 657	24 657
	Sous total FM -->		357 873	159 847	517 720
	Entreprises de niveau "Légalité"	ASI			-
		L.TIMBER	18 637		18 637
		BSO			-
		CFT		18 768	18 768
		IFCO	26 025		26 025
		B.HARVEST			-

		SBL	34 425		34 425	
		Groupe Thanry	33 743		33 743	
		Sous total Légalité -->	131 550	18 768	131 598	
Réfection, aménagement des Centres de santé intégrés (CSI) (2)	Entreprises de niveau " FSC FM"	IFO Interholco	69 870	-	69 870	
		CIB Olam	35 063	-	35 063	
		Rougier Gabon	-	-	19 261	
		Precious Wood	-	-	-	
		Pallisco	-	-	-	
			Sous total FM -->	104 933	-	124 194
	Entreprises de niveau "Légalité"	ASI				-
		L.TIMBER	8 042			8 042
		BSO				-
		CFT				-
		IFCO	633			633
		B.HARVEST				-
		SBL				-
		Groupe Thanry	229			229
		Sous total Légalité -->	8 904	-	8 904	
Dotations, Sensibilisation et appuis aux villages riverains	Entreprises de niveau " FSC FM"	IFO Interholco	15 981	5 336	21 317	
		CIB Olam	170 743	-	170 743	
		Rougier Gabon	-	-	-	
		Precious Wood	-	-	-	
		Pallisco	-	-	-	
			Sous total FM -->	186 724	5 336	192 060
	Entreprises de niveau "Légalité"	ASI				-
		L.TIMBER	14 483			14 483
		BSO				-
		CFT				-
		IFCO	31 030			31 030
		B.HARVEST				-
		SBL				-
		Groupe Thanry	882			882
		Sous total Légalité -->	46 395	-	46 395	
		TOTAUX -->	836 378	183 951	1 020 870	

Les budgets sont dédiés à :

- L'acquisition de matériel sanitaire et médical
 - l'achat d'outillage et d'appareils médicaux pour réaliser des tests sérologiques et des kits de tests COVID-19 ;
 - l'acquisition de masques de protection faciale et autres équipements de protection individuelle (sur-blouses, sur-chaussures, gants, visières et charlottes, etc.) ;
 - l'acquisition des produits de désinfection (gels hydro alcooliques, savons, eau de Javel, bidons avec robinets pour lavage de mains, etc.).

- Des travaux d'aménagement des centres de santé et le renforcement des mesures organisationnelles
 - réhabilitation et équipement des centres médicaux intégrés ;
 - la création des zones de désinfection, de quarantaine et de prise en charge des cas identifiés ;
 - la mise en place des unités de fabrication locale de masques de protection faciale et autres matériels de protection individuelle ;
 - l'installation des postes de désinfection à l'entrée des sites de travail (bureaux, magasins, garages, etc.) ;
 - la confection du matériel de sensibilisation de masse ;
 - le renforcement des mesures d'hygiène dans les camps d'habitation et sur le site ;
 - la tenue des réunions de sécurité.

- Sensibilisation sur les mesures barrières et autres dotations au profit des communautés riveraines.
 - L'organisation des campagnes de sensibilisation des communautés riveraines (distribution des affiches à chaque village) ;
 - Les dotations spécifiques aux communautés riveraines, administrations locales et écoles (matériel de désinfection et de protection individuelle, matériel de sensibilisation)
 - Le soutien aux initiatives de l'Administration de la santé vis-à-vis des localités riveraines, etc.

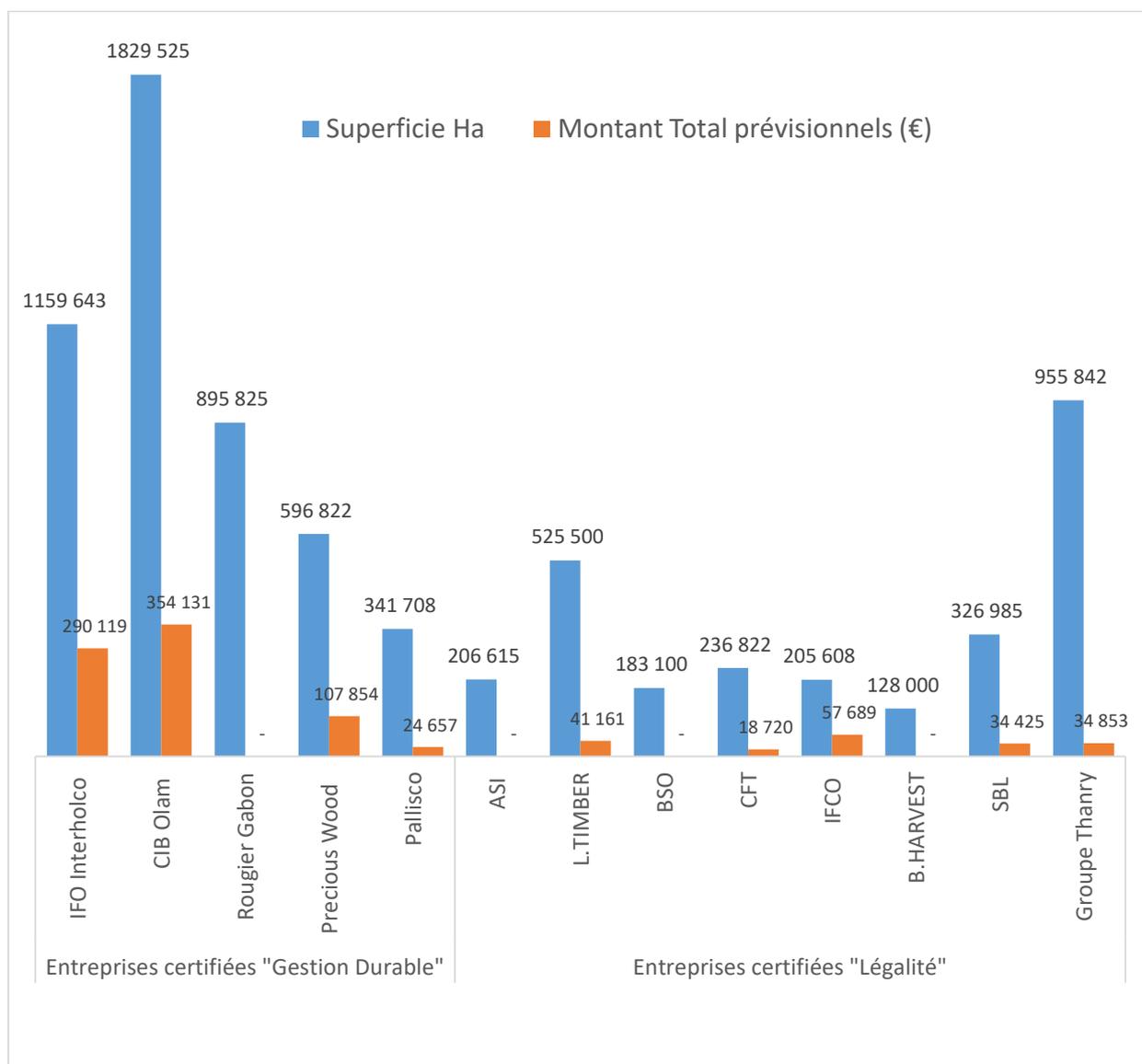
4. Suivi de la mise en œuvre des plans de riposte au COVID19

L'évaluation a été faite sur la base des données financières brutes et des informations fournies au 30 Septembre 2020, par les entreprises objet de l'appui PPECF, à savoir IFO Interholco ; Pallisco ; CIB OLAM ; CEB Precious Wood et Rougier Gabon, détenteurs du certificat FSC FM, puis ASI ; Likouala Timber ; BSO ; CFT ; IFCO ; Bonus Harvest ; SBL, en cours de coaching PPECF, et plusieurs sociétés du Groupe Thanry, détenteurs de certificats de Légalité. A noter que les données sont actualisées au fur et à mesure de leur collecte.

4.1. Analyse du budget

De manière générale, les coûts engagés par les entreprises sont proportionnels à la **taille²** des concessions forestières d'une part, et de la typologie du certificat, en lien avec le niveau d'exigence reconnu (figure 1).

² En effet, en plus du nombre d'employés, la superficie présume aussi du nombre de village/populations riveraines à charge pour l'entreprise, et du nombre d'administrations territoriales qui bénéficient d'appui ponctuels de l'entreprise pour la lutte COVID19.



- Acquisition du matériel sanitaire et médical

Le budget prévisionnel affecté à « l'acquisition du matériel médical » se chiffre à 649.318 € pour l'ensemble des entreprises certifiées (517.720 € pour les concessionnaires FSC FM et 131.598 € pour ceux du niveau Légalité), soit 64 % du budget prévisionnels total.

Au 30 septembre 2020, cette rubrique a mobilisé 83% des coûts réels de l'ensemble des entreprises. Ainsi, priorité a été donnée à l'achat d'équipements sanitaires, d'appareils médicaux pour réaliser des tests sérologiques, et aux kits de tests COVID-19 ; à l'acquisition de masques de protection faciale, aux équipements de protection individuelle et de désinfection.

- Aménagement des Centres de santé intégrés (CSI) et mesures organisationnelles.

Le budget global prévisionnels dédié à « l'aménagement et aux mesures organisationnelles » se chiffre à 133.098 €, soit 13 % des coûts prévisionnels totaux. Au 30 septembre 2020, les coûts réels relatifs à l'aménagement représente seulement 7% de l'ensemble des dépenses des entreprises certifiées.

- Sensibilisation sur les mesures barrières et autres dotations au profit des communautés riveraines.

Les coûts totaux prévisionnels « d'aménagement et autres mesures organisationnelles » se chiffrent à 238.454 €, soit 23 % des coûts prévisionnels agrégés. Au 30 septembre 2020, cette rubrique représente seulement 10% de l'ensemble des dépenses réelles des entreprises.

4.2. Niveaux d'exécution des budgets relatifs aux plans COVID19

La dépense globale pour la mise en œuvre des plans de riposte au COVID19 est régulièrement mise à jour. Au 30 septembre 2020, les données partielles transmises au PPECF totalisent 495.427 € de dépenses, dont 308.579 € pour les concessionnaires FSC FM et 186.848 € pour les autres (Légalité et coaching PPECF). Les niveaux d'exécution de budgets adossés aux plans COVID 19 sont assez variables d'une entreprise à l'autre. Ainsi, chez les entreprises certifiées « FSC FM », Pallisco se situe à 101% d'exécution du budget prévisionnel ; Rougier Gabon est à 100% ; IFO Interholco à 38%, CIB Olam à 26% ; et Precious Wood à 22%.

S'agissant des entreprises inscrites au coaching PPECF ou certifiées suivant un standard de « Légalité », Likouala Timber, Bonus Harvest ; IFCO et Thanry se situeraient chacune à 100% d'exécution du budget prévisionnel de riposte au Covid19 ; CFT avoisinerait les 50%.

A noter que cette évaluation ne prend pas encore en compte les entreprises ASI ; BSO et SBL, bénéficiaires de l'appui PPECF, car les données n'étaient pas encore reçues à la date de cette estimation.

Pour soutenir les plans de riposte COVID 19, la KFW à travers le PPECF a mis à disposition des concessionnaires des subventions dont le montant cumulé s'élevé à 364.946 € au 30 septembre 2020, et représente globalement 74% des coûts réels (à cette date).

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des coûts réels déclarés par les entreprises, et une estimation de la contribution du PPECF à ces dépenses.

Tableau : coûts réels liés aux plans COVID 19

Niveau	Entreprises	Budget prévisionnel (€)	Coûts réels (€)	Subvention du PPECF (€)	Taux exécution du budget %	Taux de subvention PPECF aux coûts réels %
Entreprises certifiées "Gestion Durable"	IFO Interholco	290 119	109 037	75 000	38%	46%
	CIB Olam	354 131	93 725	50 000	26%	53%
	Rougier Gabon	<i>Pas encore disponible</i>	57 213	50 000	<i>Pas encore disponible</i>	429%
	Precious Wood	107 854	23 651	50 000	22%	211%
	Pallisco	24 657	24 952	25 000	101%	100%
	ASI	<i>Pas encore disponible</i>	<i>Pas encore disponible</i>	10 000	<i>Pas encore disponible</i>	<i>Pas encore disponible</i>

Entreprises certifiées "Légalité"	L.TIMBER	41 161	41 161	10 000	100%	24%
	BSO	<i>Pas encore disponible</i>	<i>Pas encore disponible</i>	10 000	<i>Pas encore disponible</i>	<i>Pas encore disponible</i>
	CFT	18 720	18 720	15 000	50%	80%
	IFCO	57 689	57 689	15 000	100%	26%
	B.HARVEST	<i>Pas encore disponible</i>	<i>Pas encore disponible</i>	20 409	<i>Pas encore disponible</i>	<i>Pas encore disponible</i>
	SBL	34 425	34 425	10 000	100%	29%
	Groupe Thanry	34 853	34 853	24 537	100%	70%
Totaux -->				364.946		

Ces données sont provisoires et devront être recalculées au fur et à mesure de l'envoi de nouvelles données par les concessionnaires. Le seuil de subvention PPECF devra alors se stabiliser autour de 50 %.

5. Conclusion

La pandémie du COVID 19 a imposé aux Etats et aux acteurs du secteur forestier d'Afrique centrale la prise de mesures exceptionnelles et conséquentes, pour en réduire les impacts négatifs. La réaction des concessionnaires s'est traduite par le développement et la mise en œuvre des plans spécifiques de riposte au COVID19, notamment dans les concessions forestières certifiées du bassin du Congo, avec le soutien financier du PPECF. Les actions de lutte ont porté principalement sur : l'acquisition de matériel sanitaire et médical ; les travaux d'aménagement, les mesures organisationnelles curatives et préventives dans les centres médicaux intégrés et les différents sites de travail ; mais aussi la sensibilisation des communautés riveraines et l'appui aux administrations locales à travers des dotations spécifiques.

En général, les budgets prévisionnels des entreprises, relatifs aux plans de riposte au COVID 19 ont été conséquents, mais assez variables d'une entreprise à l'autre (24 657€ à près de 400 000€) suivant la taille de la concession. Le budget prévisionnel global de la riposte à la pandémie cumule à environ 1.020.870 € pour l'ensemble des entreprises ayant bénéficié de la subvention PPECF, dont le montant total de 364.946 euros.